UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

TITUS FLAMININUS ET LA SECONDE GUERRE DE MACÉDOINE : RÉCUPÉRATION DE L'HÉRITAGE CULTUREL ET POLITIQUE DU MONDE HELLÉNISTIQUE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
PIERRE-LUC BRISSON

FÉVRIER 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Nous tenons en premier lieu à remercier Gaétan Thériault, qui a dirigé nos travaux et dont la générosité et la grande rigueur intellectuelle auront été une source constante de stimulation. Cette étude doit beaucoup à la minutie du professeur Thériault, qui a toujours su y porter un regard d'une grande acuité et qui a guidé nos recherches de ses généreux et nombreux conseils.

Si la recherche entourant la rédaction d'un mémoire est plus souvent qu'autrement un travail solitaire qui consiste à aller à la rencontre des Anciens, plusieurs personnes, parents et ami(e)s, auront été d'un appui indéfectible tout au long de cette route. Qu'ils en soient remerciés.

Enfin, nos derniers remerciements iront à Georges Leroux, professeur émérite au département de philosophie de l'Université du Québec à Montréal, pour sa bienveillance et parce que nombreux sont ceux, encore aujourd'hui, qui empruntent le chemin qu'il a ouvert, il y a bien des années, dans l'étude des civilisations anciennes au Québec. Un chemin sur lequel nous nous engageons aujourd'hui, à notre tour, avec beaucoup d'humilité, conscient de ce que nous devons à ceux qui nous y ont précédé. L'engagement public et la rigueur intellectuelle du professeur Leroux sont une source constante d'inspiration, et pour cette raison, il a toute notre reconnaissance et notre affection.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vi
RÉSUMÉ	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
HISTORIOGRAPHIE ET SOURCES	8
1.1. Bilan historiographique	8
1.1.2. Un général philhellène	9
1.1.3. Transformations des institutions politiques romaines	15
1.1.4. La question de l'hellénisme à Rome	17
1.1.5. La liberté des cités grecques	20
1.1.6. Le modèle hellénistique	23
1.2. Présentation et critique des sources	25
1.2.1. Les sources littéraires	25
1.2.2. Les sources épigraphiques et numismatiques	33
CHAPITRE II	
FLAMININUS À ROME	36
2.1. Une ascension politique fulgurante	38
2.2. Rome et l'hellénisme	50
2.2.1. Transformations religieuses	53
2.2.2. Impact des conquêtes et influences sur l'aristocratie	55
2.2.3. Le cas de Caton l'Ancien	61
2.3. Impérialisme et désir de gloire	65
2.3.1. Virtus et gloria	
2.3.2. Le modèle hellénistique	73

CHAPITRE III	
FLAMININUS EN GRÈCE	85
3.1. La campagne contre Philippe	85
3.2. Flamininus, hégémôn de la Grèce	95
3.2.1. La liberté des cités grecques	95
3.2.2. Le monnayage de Flamininus	108
3.2.3. Flamininus évergète	115
3.2.4. Les honneurs rendus à Flamininus	123
CONCLUSION	134
ANNEXES	141
BIBLIOGRAPHIE	151

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
3.1.	Statère d'or de Flamininus, Numismatica Genevensis SA (catalogue d'encan 4, 2006)
3.2.	Statère d'or de Flamininus, Münzkabinett der Staatlichen Museen, no. 18201660, Berlin, Allemagne
3.3.	Tétradrachme de Philippe V, Bibliothèque nationale de France, no. FRBNF41746304, Paris, France
3.4.	Tétradrachme de Philippe V, Bibliothèque nationale de France, no. FRBNF41816865, Paris France
3.5.	Distatère d'Alexandre le Grand, ANS 1944.100.319

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AJN American Journal of Numismatics (New York).

AJPh American Journal of Philology (Baltimore).

Annales ESC Annales. Économie. Sociétés. Civilisations

(Paris).

BCH Bulletin de correspondance hellénique (Paris).

BMQ British Museum Quarterly (Londres).

CEA Cahier des études anciennes (Québec).

CJ The Classical Journal (Ashland).

CPh Classical Philology (Chicago).

CQ Classical Quarterly (Londres).

DHA Dialogues d'histoire ancienne (Paris).

GRBS Greek, Roman and Byzantine Studies (Durham).

Hermes : Zeitschrift für klassische Philologie

(Stuttgart).

Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte

(Stuttgart).

HSPh Harvard Studies in Classical Philology

(Cambridge, Massachusetts)

JHS Journal of Hellenic Studies (Londres).

JRS Journal of Roman Studies (Londres).

Latomus: revue d'études latines (Bruxelles).

MEFRA Mélanges de l'École française de Rome

Antiquité (Rome).

Phoenix	Phoenix : Journal of the Classical Association of Canada, Revue de la Société canadienne des études classiques (Toronto).
P&P	Past and Present: a Journal of Historical Studies, (Oxford).
RA	Revue archéologique, Presses universitaires de France (Paris).
RBN	Revue belge de numismatique et de sigillographie (Bruxelles).
RBPh	Revue belge de philologie et d'histoire (Bruxelles).
REG	Revue des études grecques (Paris).
RH	Revue historique, Presses universitaires de France (Paris)
TAPhA	Transactions and Proceedings of the American Philological Association (Chicago).
ZPE	Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik (Bonn).

RÉSUMÉ

La présente étude se donne pour fin d'analyser l'action politique de Titus Ouinctius Flamininus, consul (198) puis proconsul romain et l'un des principaux protagonistes de la deuxième guerre de Macédoine ayant opposé Rome au roi Philippe V. La période survolée par cette étude est essentiellement circonscrite à quatre années, couvrant l'arrivée de Flamininus en Grèce en 198, au tout début de son consulat, jusqu'à l'évacuation définitive des troupes romaines de la région, en 194. Par l'étude des différents éléments du programme politique mis de l'avant par le jeune général durant ce conflit (propagande de la « libération » des cités grecques, monnayage d'or à son effigie, dons au sanctuaire de Delphes, etc.), puis dans le règlement subséquent des rapports entre les cités et ligues grecques, nous sommes à même de mesurer l'influence qu'a eue chez lui l'héritage politique et culturel des grandes monarchies hellénistiques. En nous appuyant sur les récits des historiens anciens et sur l'analyse des inscriptions honorifiques et des monnaies commémoratives issues de cette époque, nous postulons l'idée que Flamininus a mis de l'avant un programme concerté, réfléchi de récupération des coutumes politiques de ces monarchies afin de les adapter et de les mettre au service de sa propagande personnelle et des intérêts de Rome en Grèce.

MOTS-CLÉS: T. Quinctius Flamininus, philhellénisme, deuxième guerre de Macédoine, impérialisme romain, République romaine.

ABSTRACT

The object of this thesis is to analyze the actions of the Roman consul (198), and later proconsul, Titus Quinctius Flamininus, during the Second Macedonian War between Rome and Philip V. With this in mind, I consider the political agenda put forward by the General both during the conflict, and then later in the settlement of relations between Greek cities and federal states. Conclusions drawn from this analysis will enable us to mesure the influence of the political and cultural heritage of the great hellenistic monarchies on Flamininus. Moreover, by referring to the works of Ancient historians and by studying the inscriptions and coins of that specific period, I argue that Flamininus reused Greek political customs in a clear, articulated and purposeful way, and that he put them at the service of his own self-exaltation and to the service of Roman political interests in Greece.

KEYWORDS: T. Quinctius Flamininus, philhellenism, Second Macedonian War, Roman imperialism, Roman Republic.

INTRODUCTION

Φιλοτιμότατος δὲ καὶ φιλοδοξότατος Plutarque, *Flamininus*, I, 3

À la fin du III^e siècle av. n. ère, Rome allait s'engager en 200 dans un second conflit armé avec le royaume de Macédoine, alors gouverné par le roi Philippe V. Comme le rapporte Polybe¹, les *Patres* du sénat romain étaient inquiets de la reconfiguration des forces qui semblait vouloir s'opérer dans le bassin méditerranéen, alors qu'une rumeur croissante voulait que la Macédoine et le royaume séleucide d'Antiochos III se soient ligués afin de dépouiller le tout jeune roi Ptolémée V, monté sur le trône d'Égypte à l'âge de six ans, des possessions lagides situées hors du territoire égyptien. Dans un monde méditerranéen défini par A. M. Eckstein comme un « système anarchique² », où les relations entre États anciens, en l'absence de lois et d'instance supranationales, étaient d'abord établies par le rapport de force militaire, cette reconfiguration de l'Orient hellénistique au profit des Séleucides et des

¹ Polybe, XV, 20, 1-8. (À moins d'indication contraire, le lecteur pourra se rapporter aux traductions des sources anciennes figurant en tête de la bibliographie de la présente étude.)

² A. M. Eckstein considère ainsi le monde méditerranéen ancien comme un « système international », reprenant ainsi le cadre théorique développé par des théoriciens réalistes tels que R. Aron, qui définissait pareil système comme « un ensemble constitué par des unités politiques qui entretiennent les unes avec les autres des relations régulières et qui sont toutes susceptibles d'être impliquées dans une guerre générale. » (R. Aron, Paix et guerre entre les nations, Paris, 1962, p. 103). Voir également A. M. Eckstein, Mediterranean Anarchy, Interstate War and the Rise of Rome, Berkeley, 2006, p. 79-117 et A. M. Eckstein, Rome Enters the Greek East: From Anarchy to Hierarchy in the Hellenistic Mediterranean, 230-170 BC, Oxford, 2008, p. 270. Cette vision des relations internationales entre États dans le bassin méditerranéen était déjà partagée par E. Badian et esquissée en 1968 dans un ouvrage consacré à l'impérialisme sous la République: « After two generations of anarchy following the death of Alexander the Great, to have recognised an equilibrium on the general maintenance of which the independent existence of each of them was based. The Ptolemies, the Seleucids, the Antigonids, as well as smaller powers like Pergamum, Bithynia or even the Aetolian and Achaean Leagues - they all had their part to play, and the disappearance of any of them would have led to a major catastrophe. [...] The Hellenistic World, like that of modern Europe for centuries before the Great War, was one based on a balance that, as each power knew, had to be preserved at least in essentials. » E. Badian, Roman Imperialism in the Late Republic, New York, 1968, p. 5.

Macédoniens ne pouvait manquer d'inquiéter Rome et de provoquer son intervention militaire. Le Sénat ne pouvait accepter un renforcement du royaume hellénistique de Syrie qui aurait pu menacer, à terme, les intérêts romains. En s'attaquant à la Macédoine et en affaiblissant l'allié d'Antiochos, Rome s'assurait de maintenir l'équilibre des forces dans la région. Bien plus qu'un conflit limité à de strictes considérations régionales, cette nouvelle passe d'armes entre Romains et Macédoniens allait permettre à la cité tibérine de définitivement asseoir son autorité comme puissance hégémonique et d'assurer sa domination sur le monde grec.

C'est au cours de ce conflit qu'est entré sur la scène politique romaine – et d'aucuns diront, sur la scène de l'histoire – un jeune homme issu d'une vieille famille patricienne, du nom de Titus Quinctius Flamininus. Il fut projeté à la tête de l'État en l'an 198, élu consul alors qu'il était à peine âgé de vingt-neuf ans, et ce, malgré sa courte expérience militaire et en dépit des conventions qui régissaient alors la vie politique à Rome. Chargé de mettre un terme à un conflit militaire qui semblait vouloir s'enliser, ce général « épris d'honneur vrai» $(\pi \iota \mu \tilde{\eta} \varsigma \, d\lambda \eta \theta o \tilde{\iota} \varsigma \, e \rho \alpha \sigma \tau \tilde{\eta}^3)$ allait profiter de l'opportunité que lui fournirait la guerre contre le royaume de Macédoine afin de déployer toute son habileté politique et d'acquérir cette gloria dont s'enivraient alors les jeunes aristocrates romains.

Nos travaux porteront sur la courte période qui s'étend de l'an 198, date à laquelle Flamininus accède au consulat, à 194, année où les troupes romaines évacuent définitivement le territoire de la Grèce après que Flamininus eut ordonné les relations entre les différentes confédérations de cités, et de fait, jeté les bases de la politique extérieure romaine en Orient pour les décennies à venir. Durant ces quatre années, non seulement Flamininus se sera-t-il démarqué par un certain talent militaire — il infligera d'importantes défaites aux troupes macédoniennes dans les gorges de

³ Plutarque, Flamininus, V, 7.

l'Apsos en 198 puis lors de la bataille de Cynocéphales en 197 – mais il aura durablement marqué ses contemporains par son action politique. En effet, Flamininus passera à l'histoire pour avoir proclamé lors des jeux isthmiques de 196 la « liberté » des cités grecques, épisode dont Tite-Live fait le récit dans un passage largement commenté de son *Histoire*:

Le public avait pris place; selon la coutume, le héraut, accompagné d'un joueur de trompette, s'avança au milieu du stade : c'était là que d'habitude il prononçait la formule consacrée annonçant l'ouverture des jeux. Le silence s'établit après la sonnerie de la trompette et le héraut déclara : « Le sénat de Rome et le général Titus Quinctius Flamininus, après la défaite du roi Philippe et des Macédoniens, ordonnent que soient libres, indépendants et autonomes les Corinthiens, les Phocidiens, les Locridiens, les Eubéens, les Magnésiens, les Thessaliens, les Perrhébiens et les Achéens de Phthie. » Il avait cité tous les peuples qui avaient été sous la domination de Philippe. Cette proclamation du héraut procurait une joie trop forte pour que les gens puissent la ressentir pleinement. [...] On fit revenir le héraut, car tous voulaient entendre mais surtout voir celui qui leur avait annoncé qu'ils étaient libres. Il répéta le texte de la proclamation. Cette fois, leur joie était confirmée : aux applaudissements, aux cris si souvent répétés, on voyait facilement qu'aucun bien n'est plus cher au cœur des hommes que la liberté⁴.

Plutarque, qui en livre également le récit dans sa *Vie de Flamininus*, affirme quant à lui que « des corbeaux qui volaient par hasard au-dessus de l'assemblée tombèrent dans le stade⁵», en raison du choc causé par la clameur des Grecs qui s'éleva alors vers le ciel et fendit l'air. À la suite de cette proclamation, Flamininus reçut des honneurs divins dans de nombreuses cités, honneurs jusque-là réservés aux seuls citoyens d'exception et surtout, aux grands souverains hellénistiques qui s'inscrivaient dans la droite lignée d'Alexandre, qui se considérait lui-même comme fils de Zeus. Près de deux siècles après sa mort, dit Plutarque ⁶, certaines communautés célébraient toujours des cultes civiques à sa mémoire, signe de son

⁴ Tite Live, XXXIII, 32.

6 Ibid., XVI, 6.

⁵ Plutarque, Flamininus, X, 8-9.

importance auprès de nombreuses cités grecques. Son portrait fut frappé sur un statère d'or qui circula en Grèce, Flamininus devenant de fait le premier homme politique romain de l'histoire à être représenté sur une pièce de monnaie. À l'instar des grands monarques hellénistiques, il fit montre de philanthropie (φιλανθρωπία) à l'endroit des cités « libérées », restituant les lois ancestrales et octroyant les privilèges, en plus de présider de grands congrès panhelléniques afin d'ordonner les affaires de la Grèce, comme l'avaient fait son adversaire Philippe V et les autres hégémônes grecs avant lui. Cela fit dire à l'historien et latiniste français Pierre Grimal que Flamininus se présentait « comme un jeune héros, assez semblable à l'idéal du Prince qui s'était formé et affirmé pendant la période hellénistique⁷. » À la suite de Grimal et à la lumière du mandat de Flamininus en Grèce, des actions symboliques et du programme politique déployé à l'égard des cités grecques, il est difficile pour l'historien de ne pas supposer de la part du jeune consul l'élaboration d'une politique cohérente s'appuyant sur un philhellénisme affirmé. Par conséquent, est-il juste de supposer que Flamininus a récupéré l'héritage politique et culturel élaboré depuis la fin du IVe siècle par les monarchies hellénistiques, en le mettant au service des impératifs de la politique extérieure de Rome envers le monde grec et de l'exaltation de sa propre figure de général victorieux?

Nous tenterons de démontrer comment Flamininus, usant de son mandat consulaire puis proconsulaire confié par le Sénat, semble avoir utilisé, à son propre profit et à celui des intérêts de Rome, les usages politiques développés par les grandes monarchies hellénistiques de l'époque, tant pour ce qui est de l'exercice effectif du pouvoir que de ses représentations extérieures. Si certains historiens ont esquissé brièvement l'idée d'une telle récupération, la production scientifique récente s'est essentiellement attardée à s'interroger sur les motivations politiques sous-jacentes aux négociations menées par Flamininus auprès de Philippe et des cités grecques

⁷ P. Grimal, Le siècle des Scipions: Rome et l'hellénisme, Paris, 1993 [1^{re} éd. 1975], p. 181.

alliées de Rome quant aux termes de la paix de 197. Les historiens se sont ainsi longtemps questionnés sur les motifs réels d'un général qui, libérant les cités grecques, allait cependant instaurer les conditions politiques qui favoriseraient plus tard la consolidation de la domination romaine en Grèce. Nos travaux nous permettront donc de jeter un nouvel éclairage sur la personnalité et l'action de cet homme politique hors norme qui laissent entrevoir le portrait autrement plus complexe d'un personnage qui, s'il a souvent été dépeint – non sans fondement – comme un philhellène romantique, n'en demeurait pas moins un homme d'État romain fidèle aux intérêts de sa patrie.

Notre analyse s'articulera en trois chapitres. Le premier nous permettra de dresser un bilan de la littérature scientifique produite ces dernières décennies autour du personnage de Flamininus, de même que d'effectuer un survol des sources matérielles et littéraires qui nous permettront de porter un regard neuf sur sa vie et sa carrière. Nous constaterons ainsi que Flamininus a longtemps été délaissé par les historiens de l'Antiquité romaine, relégué dans l'ombre écrasante d'autres grands généraux philhellènes notamment issus de la famille des *Cornelii Scipiones*, tels que Scipion l'Africain, contemporain de Flamininus et vainqueur d'Hannibal à Zama, ou encore Scipion Émilien, destructeur de Carthage et lui-même fils de Paul Émile, qui défit le roi Persée de Macédoine en 168. Il faudra attendra la fin du XIX^e siècle pour voir apparaître les premières études sérieuses consacrées à Flamininus et s'affranchissant du seul récit classique transmis par les historiens anciens.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'action de Flamininus à Rome et en Italie, durant les années qui furent notamment marquées par la présence des troupes carthaginoises en sol italien, et ce, jusqu'à son élection au consulat pour l'année 198. Nous referons ainsi le récit de l'ascension politique fulgurante de Flamininus, lui qui a été élu consul à l'âge de vingt-neuf ans alors même qu'il n'avait pas franchi

l'ensemble des étapes traditionnellement prescrites par le cursus honorum romain. En nous penchant sur son histoire personnelle, nous serons appelés à analyser le contexte social et culturel dans lequel il a évolué, à une époque où la culture grecque semblait exercer auprès de l'aristocratie et de la société romaines un pouvoir d'attraction de plus en plus irrésistible. Nous jugions en effet impossible de pouvoir analyser les actions subséquentes de Flamininus en Grèce sans avoir tenté au préalable de restituer, ne serait-ce que de façon impressionniste, le tableau des grandes dynamiques sociales et culturelles qui animaient alors la société romaine. Ce chapitre sera donc pour nous l'occasion de brosser un panorama de l'influence de l'hellénisme sur la société romaine de la fin du IIIe siècle, et ce, en nous attardant notamment au phénomène de la diffusion de la langue et de la culture grecques auprès de l'élite éduquée. Nous serons à même de mesurer le degré de pénétration de cette culture au sein du patriciat romain dans lequel est né Flamininus, à une époque où de nombreux hommes politiques et généraux affichaient leur amour de la culture grecque, eux dont les campagnes militaires serviront de moteur à l'hellénisation de Rome, par l'afflux important d'esclaves et le transfert d'imposants butins de guerre. Enfin, nous verrons comment les profondes transformations politiques de l'époque, provoquées par le développement de l'impérialisme romain et l'intervention de la cité tibérine au-delà de la péninsule italienne, conféreront aux généraux un rôle de premier plan dans l'élaboration de la politique extérieure romaine; un rôle qui n'est certes pas étranger à l'influence notamment exercée par le modèle du prince hellénistique, tel qu'incarné par Alexandre et ses successeurs.

Le troisième chapitre, dans lequel se déploiera notre démonstration, sera consacré à l'action de Flamininus en Grèce, après que lui fut pour une première fois confié, à titre de consul, le commandement des opérations militaires contre le roi de Macédoine, commandement qui lui sera par la suite renouvelé (à titre de proconsul) par le Sénat jusqu'aux départ des troupes romaines en 194. Nous nous attarderons

ainsi au rôle joué par Flamininus en tant que chef militaire et politique, notamment sur l'impact qu'ont pu avoir ses ambitions toutes personnelles sur le déroulement même des hostilités et sur les rondes de négociations de paix menées auprès de Philippe. Nous reviendrons, au cours de ce chapitre, sur l'épisode de la « libération » des cités grecques, proclamée par Flamininus à l'occasion des Isthmia de 196. En faisant la genèse de ce « slogan », nous serons à même de constater qu'il faisait partie de l'arsenal diplomatique employé par les souverains hellénistiques depuis l'époque des Diadoques, et qu'il pouvait représenter, pour les généraux qui décidaient de l'utiliser, un élément de propagande puissant ou un prétexte utile à une intervention armée. Nous nous pencherons également sur l'action de Flamininus en tant qu'ordonnateur des relations entre les cités grecques, lui qui démultipliera les gestes de libéralité à leur endroit en plus d'afficher, de façon certes intéressée, un philhellénisme ostentatoire par des offrandes importantes au sanctuaire de Delphes. Ce récit de la campagne militaire menée contre Philippe V et ce retour sur les gestes faits par Flamininus nous permettront de mieux circonscrire la personnalité du jeune général et de mesurer, à chacune des étapes de son parcours singulier, la façon dont il a usé des institutions politiques grecques et de l'héritage culturel hellénistique afin d'infléchir la politique romaine en Grèce et d'établir la domination effective de Rome dans la région. Le portrait qui se dégagera alors de cette analyse est celui d'un homme d'État précoce et accompli, d'un général doté d'une intelligence et d'un sens politique remarquables et dont le parcours n'a rien à envier à celui des autres grands imperatores qui ont marqué l'histoire de la République romaine du deuxième siècle avant notre ère.

CHAPITRE I HISTORIOGRAPHIE ET SOURCES

1.1. Bilan historiographique

Dans un exposé présenté à l'Université de Cincinnati en avril 1970, E. Badian¹ s'est longuement penché sur la vie et la carrière de Titus Flamininus et sur les travaux qui lui avaient alors été consacrés depuis le XVIIIe siècle. Il apparaît de ce survol historiographique que la figure de Flamininus a longtemps été ignorée par les premiers auteurs humanistes s'étant consacrés à l'étude de l'Antiquité classique, de même que par les historiens allemands ou britanniques s'étant attelés à la tâche de rédiger les premières sommes historiques consacrées à l'histoire de Rome. Flamininus est, en effet, absent des œuvres de grands auteurs humanistes de la Renaissance italienne comme Pétrarque, Dante ou encore Machiavel, qui ont pourtant largement puisé à la source de l'histoire de la Rome républicaine afin d'illustrer leurs propos. Malgré le rôle capital qu'il a joué dans le dénouement de la Seconde guerre de Macédoine et l'inflexion d'une nouvelle politique extérieure envers les États de la Méditerranée orientale, Flamininus semble éclipsé par d'autres grands généraux de son époque tels que Scipion l'Africain (c. 236-183), vainqueur du général carthaginois Hannibal à la bataille de Zama ou Scipion Émilien (185-129), fils du vainqueur de Pydna et destructeur de Carthage. Ces mêmes Scipions ont inspiré la plume de tant d'auteurs et d'historiens - P. Grimal ne parle-t-il pas d'un « siècle des Scipions »? – et, aux yeux de Badian, ont « usurpé²» la première place qui aurait pu être celle de Flamininus dans la production historiographique de l'époque, considérant l'importance du personnage dans l'histoire de la Rome du II^e siècle.

² Ibid., p. 275.

¹ E. Badian, Titus Quinctius Flamininus: Philhellenism and Realpolitik, Cincinnati, 1970.

La place de Flamininus ne sera pas non plus assurée dans les premiers grands ouvrages encyclopédiques élaborés en Allemagne, en Grande-Bretagne ou en France dès le milieu du XVIII^e siècle. Il est ainsi absent des pages de la première édition de l'Encyclopædia Britannica de 1768 – bien que Scipion l'Africain y soit référencé – et devra attendre la troisième édition publiée en 1797 avant d'y faire son entrée, alors que la célèbre Encyclopédie française ne le mentionne, en déformant son nom, qu'à une rubrique consacrée aux jeux isthmiques de 196 (erronément datés de 194). Le Grosses Universal-Lexicon (1731-1754), de l'Allemand J. Zedler, lui consacre une courte mention en transformant son nomen en Flaminius, recopiant ainsi une erreur orthographique remontant à l'auteur latin Aurelius Victor (320-390), erreur qui ne sera corrigée qu'en 1842 dans les pages de l'Encyclopædia Britannica. Les entrées qui lui sont alors consacrées sont succinctes et reprennent en somme les grandes lignes du récit de la Seconde guerre de Macédoine, inspiré de sources classiques comme Tite-Live ou Plutarque et il faudra attendre la seconde moitié du XIX^e siècle avant de lire, dans les pages du Allgemeine Encyklopädie de Johann S. Ersch et J. G. Gruber de 1847 et 1878, des entrées qui proposent une analyse et des interprétations originales et plus étoffées de son action politique et militaire en Grèce durant le conflit contre Philippe V.

1.1.2. Un général philhellène

La tradition a retenu de Flamininus l'image d'un aristocrate romain cultivé, philhellène qui, comme le soulignait Plutarque, « était d'un commerce extrêmement agréable et plein de grâce et d'esprit dans la conversation³». Cette description du caractère du général romain, conjuguée à son action politique en tant que « libérateur » des cités grecques, auront tôt fait de lui forger pour la postérité une

³ Plutarque, Flamininus, XVII, 3.

image de philhellène romantique, chez qui l'action politique était subordonnée à son amour de la langue et de la culture grecques. C'était d'ailleurs l'opinion de nombreux historiens du XIX^e siècle parmi les plus célèbres, dont l'Allemand Th. Mommsen qui, dans sa volumineuse *Römische Geschichte* (1854-1888), dépeint Flamininus comme l'incarnation d'une nouvelle génération de jeunes aristocrates romains, plus charmés par la culture grecque que par les traditions héritées de leurs pères⁴. Afin d'illustrer son propos, Mommsen invoque notamment l'échec de la réorganisation des rapports entre cités et ligues grecques, quelques années après le départ de Flamininus, affirmant que la sentimentalité du général romain (« weakly sentimentality ») l'avait empêché de constater la désorganisation morale et politique de la Grèce, rendant impossible à long terme son plan de paix. La réception de l'œuvre de Mommsen et son écrasante popularité répandront cette vision de Flamininus dans le monde anglosaxon, notamment chez l'historien américain T. Frank dont l'œuvre occupera une place prépondérante dans les facultés américaines d'études anciennes jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Ce ne sont cependant pas tous les contemporains de Mommsen qui partagèrent son analyse sur le prétendu romantisme de Flamininus. Pour l'historien allemand W. Ihne (1821-1902), dont la *Römische Geschichte* sera traduite en langue anglaise vers 1871, Flamininus était tout sauf un politicien gouverné par ses propres sentiments envers la culture grecque. Si Ihne admettait qu'il était peut-être plus sensible aux intérêts des

⁴ «Flamininus, a talented man just thirty years of age, belonged to the younger generation who began to lay aside the patriotism as well as the habits of their forefathers and, though not unmindful of their fatherland, were still more mindful of themselves and of Hellenism. A skilful officer and a better diplomatist, he was in many respects admirably adapted for the management of the troubled affairs of Greece. Yet it would perhaps have been better both for Rome and for Greece, if the choice had fallen on one less full of Hellenic sympathies, and if the general despatched thither had been a man, who would neither have been bribed by delicate flattery nor stung by pungent sarcasm; who would not amidst literary and artistic reminiscences have overlooked the pitiful condition of the constitutions of the Hellenic states; and who, while treating Hellas according to its deserts, would have spared the Romans the trouble of striving after unattainable ideals. » Th. Mommsen, *The History of the Roman Republic*, trad. William Purdie Dickson, New York, 1911.

Grecs que nombre de ses concitoyens romains, son action diplomatique suffisait, à ses yeux, à démontrer qu'il était surtout préoccupé par le sort des intérêts de Rome mis dans la balance:

« He proved himself throughout to be a cool, clear-headed statesman, keeping always in view the solid advantage of his own country. If he acted the part of friend and liberator of the Greeks, he adhered closely to his instructions; for the Roman senate desired by means of the Greeks to keep the king of Macedonia in check, and thus to use the Greeks for the interests of Rome; while the freedom of Greece itself was as much a matter of utter indifference to all true Romans as in recent times the so-called Germanic liberties were to the stastemen of France⁵. »

Ce point de vue est également partagé par le Français V. Duruy (1811-1894), qui qualifiera l'action politique de Flamininus de « machiavélique ⁶ », permettant ultérieurement de livrer la Grèce, sans défense, aux légions de Rome. L'historien Fr. Von Raumer, compatriote de Mommsen, emploiera, quant à lui, une formule beaucoup plus imagée dans ses *Antiquarische Briefe* (1851) : « Titus Q. Flamininus was even then using language to disguise truth – like Talleyrand later⁷.» Cette idée d'un Flamininus habile diplomate et metteur en scène de la nouvelle politique étrangère élaborée par le Sénat, comparable au « diable boîteux » ministre de Napoléon, aura une certaine prospérité chez les romanistes et sera ravivée au début du XX^e siècle par les travaux de l'historien français M. Holleaux (1921). Ce dernier

⁵ W. Ihne, The History of Rome, vol. 3, Londres, 1877, p. 40-41.

⁷ Fr. Von Raumer, Antiquarische Briefe, Leipzig, 1851, p. 140. Citation traduite par E. Badian.

⁶ Le jugement de Duruy sur la personnalité de Flamininus mérite ici d'être cité: « Le peuple venait d'élever au consulat T. Q. Flamininus, malgré son âge et bien qu'il n'eût encore exercé que la questure, mais sa réputation avait devancé ses services; d'ailleurs il était d'une de ces nobles familles qui déjà se mettaient au-dessus des lois. Bon général, meilleur politique, esprit souple et rusé, plutôt Grec que Romain, Flamininus fut le véritable fondateur de cette politique machiavélique qui livra la Grèce sans défense aux légions. On a voulu en faire un second Scipion, mais il n'a ni la grandeur ni l'héroïsme de l'Africain. Le sang de Philopœmen et d'Annibal doit retomber sur lui. On le voit, déjà les chefs de Rome se rapetissent comme les intérêts qu'ils servent. »V. Duruy, Histoire des Romains et des peuples soumis à leur domination, Paris, 1843, p. 495.

proposera une analyse plus géopolitique du contexte du déclenchement de la Seconde guerre de Macédoine et de la politique menée par le Sénat à l'endroit de la Grèce, y voyant non pas la marque d'un philhellénisme véritable, mais l'illustration d'une réorientation de la politique étrangère de Rome qui considérait l'alliance et la protection accordées aux cités grecques comme le meilleur rempart contre les ambitions combinées de la Macédoine et de la Syrie. La Grèce ne serait plus ainsi vue comme un simple terrain d'opérations à partir duquel mener des campagnes contre les royaumes menaçant l'Italie, mais bien comme un élément à part entière du dispositif de défense du territoire italien :

De là leur "philhellénisme" tout politique, et où, quoi qu'on ait dit, le "sentiment" n'entre pour rien; de là leur effort continu à gagner ou capter la confiance des nations grecques; de là le zèle dont ils s'éprennent pour la liberté de l'Hellade, zèle non point feint, comme on l'a prétendu, mais sincère et véritable: car cette liberté est l'assise nécessaire, l'élément premier, de l'œuvre qu'ils veulent édifier.

À propos du caractère de Flamininus, M. Holleaux insistait, dans une seconde étude:

Il allait employer une méthode entièrement négligée avant lui, que sa culture hellénique approfondie et certaines qualités de souplesse et de tact, rares chez les Romains, le rendaient particulièrement apte à pratiquer : montrer aux Grecs un visage ami, gagner leur confiance, leur persuader que Rome ne combattait Philippe que pour les affranchir⁹.

L'épigraphiste allemand G. Klaffenbach sera de son côté lapidaire dans la publication d'un article entourant un édit conclu entre Rome et la ligue étolienne : « Alle Mohrenwäsche des Flamininus ist unmöglich¹⁰. » Le « blanchiment» des actions de

⁸M. Holleaux, Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au III^e siècle avant J.-C., Paris, 1921, p. 326.

⁹ M. Holleaux, Études d'épigraphie et d'histoire grecques, tome V, Paris, 1957, p. 354. ¹⁰ E. Badian, op. cit., p. 293.

Flamininus est, à ses yeux, impossible. Plus magnanime que son compatriote M. Holleaux, l'historien français L. Homo a publié en 1916 dans la *Revue historique* un long article sur la politique romaine en Grèce et l'action de Flamininus durant la Seconde guerre de Macédoine¹¹. Soulignant le fait que la politique romaine envers la Grèce a été, à toutes fins utiles, une politique défensive jusqu'au milieu du II^e siècle et qui se refusait à annexer purement et simplement l'Hellade, l'historien rejette les accusations de machiavélisme portées contre Flamininus. Selon L. Homo, Flamininus a d'abord et avant tout été soucieux des intérêts politiques de Rome dans la région :

Représentant de la politique sénatoriale, Flamininus a mis à la servir toutes ses qualités de souplesse, d'intelligence, de séduction, toutes les ressources de sa riche et complexe personnalité [...]. Rome suivait en Grèce une politique d'intérêt bien entendu. Flamininus s'en est constitué le défenseur enthousiaste auprès des Grecs et, grâce à son action personnelle, la raison d'État a pris une allure de générosité qui n'a pas peu contribué à en assurer le succès 12.

Chez les spécialistes contemporains de la question, et notamment chez l'historien austro-américain E. S. Gruen, la question semble entendue. Si Flamininus était certes le philhellène « par excellence », il semble, à la face même de sa politique, avoir réussi à dresser une paroi étanche entre ses propres inclinations envers la culture grecque et la poursuite des intérêts vitaux de Rome : « Not a hint exists anywhere that his familiarity with Greek language and civilization put the slightest restraint upon his behavior¹³. »

Si aujourd'hui la vision sentimentaliste de Mommsen semble rejetée par de nombreux historiens, tous cependant ne s'entendent pas sur la profondeur du philhellénisme de

L. Homo, «Flamininus et la politique romaine en Grèce (198-194 av. J.-C.)», RH, 121-122, 1916, p. 1-47.
 Ibid., p. 41.

¹³ E. S. Gruen, The Hellenistic World and the Coming of Rome, vol. 1, Berkeley et Los Angeles, 1984, p. 268.

Flamininus d'un point de vue strictement culturel. Si pour l'historienne E. Rawson cette connaissance de la langue grecque n'était pas nécessairement garante d'une réelle éducation grecque¹⁴, d'autres au contraire mettront l'accent sur la richesse de la langue employée par Flamininus, afin de mesurer la profondeur de son philhellénisme. Procédant à une analyse sémantique des mots employés par le général romain à partir d'une lettre adressée aux habitants de la cité de Cyrétia, dans laquelle il leur restituait des terres jusque-là confisquées et rétablissait certains de leurs privilèges passés, les historiens D. Armstrong et J. Walsh soulignèrent la richesse du grec employé et la rareté de certaines expressions qui en rehaussaient l'intérêt, expressions que l'on retrouve notamment à la même époque dans les décrets rédigés par la chancellerie séleucide. La complexité de ces expressions, et surtout l'habileté politique qui se dégage de la construction de nombreuses phrases, font dire aux deux historiens que non seulement Flamininus maîtrisait parfaitement le grec («elegant command of koine idiom and vocabulary 15») dont il avait une connaissance élaborée, mais que la subtilité politique qu'il déployait afin de soupeser le choix des mots révélait également toute son habileté diplomatique :

« Its astute manipulation of conventional diplomatic and legal language to achieve a complicated purpose without offense to either side [...] is not the achievement of a secretary mechanically turning out documents under mere

¹⁵ D. Armstrong et J. J. Walsh, « The Letter of Flamininus to Chyretiae », *CPh*, 81, 1986, p. 34.

¹⁴ « It is likely that T. Quinctius Flamininus, the conqueror of Philip V and 'Liberator' of Greece, also acquired little *doctrina* in his earlier years. We know that he spoke Greek fluently and got on well with Greeks; this would seem to be the fruit of the time he spent at Tarentum in the Hannibalic War, and there is no evidence that he had a real Greek education. An ability to speak colloquial Greek, or even to understand the more flowery language of formal orations, does not, it should be remembered, imply an ability to cope with the language of Homer or of fifth-century Attic authors, let alone other dialects. » E. Rawson, « Roman Tradition and the Greek World », *Cambridge Ancient History Volume VIII: Rome and the Mediterranean to 133 B.C.*, Cambridge, 1989, p. 434. Ce point de vue était également partagé, au début du siècle, par L. Homo qui affirmait: « Dire que déjà en 198 Flamininus était un helléniste raffiné serait certainement commettre un anachronisme, mais ses qualités naturelles de curiosité, de spontanéité, de délicatesse devaient le rendre plus qu'aucun autre accessible à la séduction qui se dégageait de la Grèce et de son glorieux passé. » L. Homo, *op. cit.*, p.38.

general instructions. It is the work of a subtle and sophisticated politician, Flamininus 16, »

1.1.3. Transformations des institutions politiques romaines

L'apport d'importants travaux consacrés à l'analyse des dynamiques internes à la vie politique romaine sous la République viendra également jeter un nouvel éclairage sur le développement de la carrière politique de Flamininus et sur son action politique durant la Seconde guerre de Macédoine. L'ouvrage important de H. H. Scullard, Roman Politics¹⁷, publié en 1951, reste une étude clé dans la compréhension des rapports et rivalités politiques entre les grands clans sénatoriaux de cette époque. Il y a consacré notamment un chapitre complet à la carrière de Flamininus et aux appuis dont il aurait bénéficié au sein du Sénat, non seulement dans sa montée au pouvoir, mais également durant son mandat consulaire, alors qu'il dût chercher chez les Patres les appuis nécessaires à la concrétisation de sa politique en Grèce.

Trois autres ouvrages nous aideront à approfondir notre analyse des transformations qui ont marqué les institutions de l'État romain à la fin du IIIe siècle av. n. ère, notamment en raison des pressions énormes exercées sur la classe sénatoriale par les conflits ayant opposé Rome à Carthage. En 1985, R. Develin publiait, dans la collection Latomus, The Practice of Politics at Rome, 366-167 B.C. 18, une étude dans

¹⁶ Ibid., p. 36. Les deux auteurs répondent également aux critiques des historiens contemporains sur la qualité du grec de Flamininus : « in fact he was motivated to know Greek well, not in order to sleep with Homer under his pillow, patronize poets, or imitate Philip V in bandying epigrams with Alcaeus of Messene, but in order to settle affairs in Greece, act as a civic arbitrator, deal with Greek legal and political problems in detail, and conduct political negotiations in person without relying blindly on interpreters and advisers. Nor did his reputation for philhellenism in antiquity ever rest on anything other than his competence in ordinary, contemporary Greek language, law and politics. »

17 H. H. Scullard, Roman Politics, 220-150 B.C., Oxford, 1951.

¹⁸ R. Develin, The Practice of Politics at Rome, 366-167 B.C., Bruxelles, 1985.

laquelle il se penchait sur le processus électoral romain ainsi que sur les transformations que connurent les grandes magistratures de l'État (questure, préture, consulat) durant les IV^e et III^e siècles. Develin y développe l'idée que les périodes de crise politique et militaire engendrées par les guerres puniques sont venues altérer le processus politique normal à Rome, provoquant notamment chez les grandes familles sénatoriales des accords tacites dans le choix des candidats aux grandes magistratures militaires, favorisant un nombre restreint de candidats et venant ainsi fausser la dynamique normale de la vie politique romaine. En 1987, A. M. Eckstein, historien et professeur d'histoire ancienne à l'Université du Maryland, faisait paraître une étude¹⁹ abordant l'impact de l'action et de l'initiative personnelle des généraux en campagne sur le développement de la politique étrangère de Rome sous la République. Des généraux dont les terrains d'opération étaient bien souvent éloignés du sol italien et qui, par le fait même, étaient appelés à prendre des décisions lourdes de conséquences pour le développement des rapports futurs entre Rome et les cités et royaumes avec lesquels elle était en conflit ou entretenait des rapports diplomatiques. A. M. Eckstein venait ainsi étayer une dynamique maintes fois pressentie par de nombreux historiens, dont l'historien J. Carcopino, membre de l'Académie française et ancien directeur de l'École normale supérieure, dans son livre Les étapes de l'impérialisme romain, paru en 1961. Eckstein met également l'accent sur l'apparente absence de politique étrangère planifiée par le Sénat, une lacune causée par l'inexistence de chancelleries permanentes à même de conseiller les sénateurs dans leur prise de décisions et d'assurer la cohérence de l'action diplomatique. Cette absence de vision et de directives claires, au-delà des seules provinciae conférées par le Sénat, rendra possible, selon Eckstein, l'initiative de grands généraux comme Flamininus, auquel il consacre un important chapitre en fin d'ouvrage, l'exemple de ce dernier constituant à ses yeux « a fitting climax » de sa démonstration. Enfin, les récents travaux de l'historien américain Fr. K. Drogula sur l'évolution des charges militaires à l'époque

¹⁹ A. M. Eckstein, Senate and General: Individual Decision Making and Roman Foreign Relations, 264-194 B.C., Berkeley, 1987.

républicaine permettront d'étoffer notre analyse du rôle de Flamininus en tant que général et d'inscrire son parcours dans le contexte plus large des transformations occasionnées par l'expansion de la puissance romaine en Méditerranée et les pressions exercées par les guerres contre Carthage. En effet, comme le souligne Drogula dans son ouvrage Commanders and Command in the Roman Republic and Early Empire²⁰ paru en 2015, nous pouvons observer au III^e siècle une certaine normalisation de la pratique de la prorogation des commandements militaires au-delà de leur durée normale et un accroissement du nombre de magistratures militaires par l'accroissement progressif du nombre de préteurs, passé de un à six en l'espace de quelques dizaines d'années. Ces expédients politiques, aux yeux de l'historien, permirent à l'État romain de faire face aux défis posés par les nombreux conflits dans lesquels il s'était engagé en permettant de contourner, d'une part, les inconvénients engendrés par l'annualité des charges politiques et en augmentant, d'autre part, le nombre de commandants aptes à diriger les opérations militaires en investissant de l'imperium de nombreux privati.

1.1.4. La question de l'hellénisme à Rome

La question de la réception de l'hellénisme à Rome et de sa pénétration au sein de la culture de l'aristocratie romaine et de la société dans son ensemble représentera un élément important de notre réflexion. Il nous faudra l'aborder dans ses principales manifestations pour jeter un regard éclairé sur les actions de Flamininus et les conditions politiques, culturelles qui les ont rendues possibles. Il a longtemps été convenu d'aborder la question des rapports des membres du patriciat romain à la culture grecque en les départageant selon une ligne politique qui aurait séparé, d'une part, les membres d'un « parti » philhellène au sein du Sénat romain et réunis autour

²⁰ Fr. K. Drogula, Commanders and Command in the Roman Republic and Early Empire, Chapel Hill, 2015.

de figures emblématiques, issues notamment du clan des *Cornelii Scipiones*, et ceux, d'autres part, membres d'une faction « conservatrice » dont l'un des principaux représentants aurait été Marcus Porcius Cato, dit Caton l'Ancien. Or, il convient aujourd'hui de reconsidérer cette conception du phénomène de l'hellénisation de la société romaine, comme le remarquaient déjà P. Grimal dans son *Siècle des Scipions : Rome et l'hellénisme au temps des guerres puniques*, paru en 1975 et l'historien E. S. Gruen à sa suite²¹, puisque l'étude attentive des sources anciennes permet de brosser un tableau beaucoup plus nuancé des rapports de l'aristocratie romaine, et notamment de ses éléments les plus conservateurs, avec la culture de l'Hellade. À ce chapitre, la vie de Caton l'Ancien sera révélatrice de la porosité envers la culture grecque qui existait même parmi la frange la plus conservatrice du Sénat, Caton qui à la toute fin de sa vie, nous dit Plutarque, s'adonnait même à la lecture des grands historiens grecs. L'étude de A. E. Astin sur la vie du Censeur²², parue en 1978, sera ainsi d'un grand apport.

Nous constaterons également l'ancienneté des liens qui unissaient Rome à la civilisation grecque, notamment par l'étude des influences helléniques dans la transformation des institutions religieuses romaines et dans l'implantation, à Rome, du culte de nombreuses divinités jusque-là honorées en Grande Grèce et en Grèce continentale. La persistance du mythe de l'origine troyenne de la cité latine, dont Flamininus lui-même se réclamera plus tard, fournira par ailleurs un témoignage éloquent de cette influence. L'ouvrage important de Jean Bayet sur la religion romaine parue en 1969, Histoire psychologique et politique de la religion romaine, de

²¹ « The conventional political interpretations leave much to be desired. Few will now buy the notion that Scipionic and Catonian parties possessed cultural platforms and wrangled over relations with Greeks. The simplistic reconstructions of political alignments in the early second century have undergone searching criticisms in more recent years and need no longer be revived or refuted. The thesis that groups would form on the basis of 'hard' or 'soft' attitudes toward the Greeks collapses in the face of the ancient evidence. » E. S. Gruen, Culture and National Identity in Republican Rome, Ithaca, 1992, p. 226.
²² A. E. Astin, Cato the Censor, Oxford, 1978.

même que l'étude dirigée par M. Beard, J. North et S. Price, *Religions of Rome*, publiée aux Presses de l'Université Cambridge en 1998, permettront d'effectuer un court survol historique de la question.

Il faudra également citer les ouvrages incontournables d'E. S. Gruen sur les rapports de la culture romaine à l'hellénisme, notamment son étude Studies in Greek Culture and Roman Policy, parue en 1990, ainsi que son livre Culture and National Identity in Republican Rome, publié en 1992 aux Presses de l'Université de Cornell. Dans ce dernier ouvrage, Gruen brosse un panorama complet de la question de l'hellénisation de la société romaine aux IIIe et IIe siècles av. n. ère, tant dans le domaine artistique, religieux qu'au point de vue de l'impact politique qu'a eu la pénétration de la culture grecque au sein de l'aristocratie romaine. Pour lui, le philhellénisme assumé et affiché par des aristocrates tels que Scipion l'Africain ou Flamininus renseigne surtout sur la compatibilité apparente qui existait, dans leur esprit, entre la défense affirmée des intérêts politiques et militaires de Rome et la fierté qu'avaient plusieurs à afficher leur maîtrise de la langue grecque et leur amour de la culture qu'elle portait²³. Comme le soulignait Gruen en analysant les rapports tendus entre Caton et Scipion l'Africain, ce n'était pas leur philhellénisme qui était reproché à ces généraux, mais plutôt leur supposée indignité et leur négligence dans l'accomplissement de leurs fonctions civiles et militaires, induites notamment par le temps qu'ils investissaient à la palestre ou au théâtre.

²³ E. S. Gruen, op. cit., 1992, p. 243.

1.1.5. La liberté des cités grecques

Nous l'avons souligné d'entrée de jeu dans l'énoncé de notre problématique, Flamininus s'est attiré la reconnaissance, voire la dévotion de nombreuses cités, en proclamant en 196 la «liberté des cités grecques» qui étaient jusque-là sous domination macédonienne. C'est là, sans doute, l'élément le plus spectaculaire de son action politique et diplomatique en Grèce. Or, en proclamant cette liberté, Flamininus souscrivait à une tradition diplomatique ancienne dont on peut retrouver trace, comme l'a récemment démontré l'historien S. Dmitriev 24, aussi loin qu'au V^e siècle av. n. ère, tradition qui sera par la suite exploitée à de multiples reprises par les souverains hellénistiques successeurs d'Alexandre le Grand. Chez ces derniers, la « libération » toute symbolique de cités tenues dans le giron de leurs adversaires était devenue une figure rhétorique incontournable, une « propagande utile» (convenient propaganda) au service de leur ambition, pour reprendre les mots d'E. S. Gruen²⁵. L'historien J.-L. Ferrary brosse un portrait assez complet de la question dans son étude Philhellénisme et impérialisme, consacrant l'entière première partie de son ouvrage à la question du thème de la liberté. Pour Ferrary, le lieu même choisi par Flamininus pour rendre publique cette proclamation révèle en somme des motifs politiques clairs : c'est à Corinthe que les cités grecques s'étaient unies sous la conduite de Sparte afin de se défendre contre l'envahisseur perse et c'est également à Corinthe que le roi Philippe II, père d'Alexandre, avait consacré son hégémonie sur la Grèce vers 338-337 en mettant en place la koinè eirènè (χοινή εἰρήνη), la « paix commune ». L'historien relève qu'à trois moments, Flamininus convoquera lui aussi une assemblée des cités grecques à Corinthe - s'inspirant sans doute de l'exemple récent de Philippe V qui avait fait de même en 220 – afin de trancher des questions importantes comme la déclaration de guerre commune contre le roi Nabis de Sparte,

²⁴ S. Dmitriev, The Greek Slogan of Freedom and Early Roman Politics in Greece, Oxford, 2011.

²⁵ E. S. Gruen, op. cit., 1984, p. 134.

ou encore, pour annoncer l'évacuation définitive de la Grèce par les troupes romaines, qui sera chose faite en 194. Cette pratique est tout à fait étrangère aux coutumes politiques romaines, souligne J.-L. Ferrary, qui affirme que Flamininus « s'est conduit comme s'il était de facto l'hégémôn d'une symmachie analogue à celle que Dôsôn puis Philippe avaient dirigée²⁶». À l'instar des monarques grecs, il réunit et consulte ses alliés qui décident sur une base commune de la déclaration de la guerre, mais c'est bien Flamininus seul – tout comme Philippe V avant lui – qui mène les opérations sur le terrain. Flamininus « s'inscrivait autant qu'il le pouvait dans la tradition des monarques hellénistiques²⁷», tant dans la prise de décision auprès de ses alliés que dans la conduite de la guerre.

La discussion entre historiens à propos de la proclamation faite aux Isthmia en 196 a surtout porté, dans le cas de Flamininus, sur la paternité de cette idée, idée tantôt attribuée au Sénat (S. Dmitriev), qui l'aurait articulée dans le senatus consultum porté par les dix commissaires dépêchés en Grèce à la suite de la victoire contre Philippe, tantôt concédée à Flamininus (A. M. Eckstein, J. J. Walsh), qui aurait su l'imposer aux Patres avec l'aide de ses alliés au sein de la curie romaine. Ce débat, et les différentes théories développées autour de cet événement majeur de la carrière de Flamininus, feront l'objet d'une discussion au deuxième chapitre de cette étude.

La liste des souverains hellénistiques ayant eu recours à la rhétorique de la liberté est longue et remonte aux premiers conflits ayant opposé les successeurs d'Alexandre qui se sont partagé les dépouilles du grand empire du conquérant macédonien. Comme le relève E. S. Gruen dans son monumental ouvrage The Hellenistic World and the Coming of Rome, l'on peut dater la première de ces proclamations de liberté de l'an 319, quatre ans après la mort d'Alexandre, dans un décret de Polyperchon, général du

²⁶J.-L. Ferrary, *op. cit.*, p. 89. ²⁷ *Ibid.*, p. 93.

défunt souverain et régent du royaume de Macédoine²⁸. Ayant la charge de protéger les intérêts européens des rois Philippe III (frère d'Alexandre et inapte à régner) et Alexandre IV, fils du conquérant, le régent tenta de se rallier les cités grecques afin de contrecarrer les ambitions d'autres généraux avides d'étendre leur influence. Il proclamera ainsi la restauration des anciennes constitutions des cités grecques qui étaient en place sous Philippe II et Alexandre, une façon pour Polyperchon de rétablir leur autonomie et de s'assurer de leur alliance²⁹. Gruen énumère ensuite tous les exemples de pareilles déclarations, tant chez les souverains antigonides que chez les Ptolémées d'Égypte ou les Séleucides de Syrie. E. S. Gruen et J.-L. Ferrary relèvent tous deux la récurrence de formules consacrées qui se retrouvent dans de nombreuses proclamations, à savoir la restitution de la « liberté », de même que le retour aux « lois ancestrales », l'absence de tribut et de garnisons militaires. Ces termes sont également employés par Flamininus dans sa proclamation de 196, s'appuyant ainsi sur une longue tradition diplomatique. Mais cette déclaration toute symbolique n'était-elle pas contradictoire avec l'établissement effectif aux yeux de tous de l'hégémonie de Rome sur la Grèce « libre » ? Pas si l'on considère la tradition dans laquelle s'inscrivait cette déclaration, relevant avant tout du langage employé afin d'établir les rapports politiques de réciprocité entre les cités grecques et les souverains desquels elles dépendaient, comme le résumait E. S. Gruen : « Like the long string of Hellenic pronouncements, "freedom" was not to be taken as meaning atomistic independence for each community. Ἐλευθερία had for a long time been quite consistent with suzerainty of larger powers over smaller. The Romans were perfectly content to adopt that understanding. [...] "Freedom" and attachment to a stronger power could go hand in hand, as they always had in the Hellenistic era³⁰. »

³⁰ E. S. Gruen, op. cit., p. 146-147.

E. S. Gruen, op. cit., 1984, p. 134.
 Diodore de Sicile, Bibliothèque historique, XVIII, 55, 2.

1.1.6. Le modèle hellénistique

C'est le règne d'Alexandre le Grand – et la transformation de la fonction royale qui en a découlé – qui aura servi d'aune à laquelle juger l'action politique de ses successeurs dans les deux siècles qui suivirent sa disparition, survenue en 323. Il faudra nous attarder à esquisser dans ses grands traits la figure du souverain hellénistique « typique », telle qu'elle se dégage des règnes des diadoques et de leurs successeurs, afin de pouvoir juger de l'influence qu'elle aura eue auprès des imperatores romains et sur l'action de Flamininus en Grèce. L'historienne belge Cl. Préaux a consacré de très nombreuses pages à circonscrire, dans le premier tome de son Monde hellénistique publié en 1978, les différents attributs de la monarchie hellénistique. Elle y déploie son analyse autour de cinq grands thèmes : la victoire militaire comme qualification royale, les fonctions nourricière et sociale du roi, les cultes rendus aux souverains, la fonction législative et judiciaire du roi et, enfin, le monnayage royal. Ces cinq thèmes d'analyse nourriront notre réflexion sur le mandat de Flamininus, nous permettant de tenter d'établir des parallèles avec son action politique, notamment lorsque nous analyserons plus en profondeur les arbitrages rendus par ce dernier dans les affaires de la Grèce, plus particulièrement dans l'élaboration du processus consultatif ayant mené à la prise de certaines décisions, comme nous l'avons souligné plus haut. Mentionnons également l'importance que revêt, aux yeux de Préaux, la fonction guerrière du roi. Le souverain hellénistique « est d'abord et obligatoirement un guerrier, et un guerrier vainqueur³¹». En outre, « c'est la victoire qui révèle la nature royale », elle est « la marque d'une protection divine, l'élément charismatique du souverain³²». Cet élément revêtira une dimension particulière lorsque nous nous pencherons sur l'étude des sources, en analysant

 ³¹ Cl. Préaux, Le monde hellénistique : la Grèce et l'Orient, 323-146 av. J.-C., Paris, 1978,
 p. 183.
 32 Ibid.

notamment le monnayage d'or frappé selon toute vraisemblance par Flamininus luimême et exaltant sa propre victoire militaire contre la Macédoine.

Cl. Préaux met également l'accent sur la fonction protectrice et libératrice du roi, de même que sur sa fonction nourricière envers les cités vivant sous sa domination. Elle revient elle aussi sur le thème de la libération des cités : « La libération est une restauration : elle comporte la restitution des institutions modifiées par quelque protecteur précédent et elle est assortie de l'autonomie. Le roi a pour mission de faire revivre un passé tenu pour excellent³³. » Cette générosité envers les cités dont ils étaient les protecteurs, cette $\varphi i \lambda \alpha \nu \theta \rho \omega \pi i \alpha$ affichée à l'endroit des communautés qu'ils avaient « libérées », incitera de nombreuses cités à offrir des honneurs divins aux rois. Ce phénomène politique et religieux important a notamment été étudié de façon approfondie par l'historien S. R. F. Price qui y a vu la résultante de l'évolution d'une coutume civique bien ancrée dans le monde grec. En effet, il n'était pas rare de voir les cités rendre hommage à certains de leurs fondateurs héroïsés ou à des citoyens ayant rendu à leur patrie des services exceptionnels, leur dédiant une statue ou encore des journées de réjouissances. Avec l'établissement de l'empire d'Alexandre et l'apparition de souverains régnant sur une multitude de territoires, transcendant le seul cadre restreint de la cité, sont apparues de nouvelles formes d'hommage plus à même de refléter cette nouvelle réalité politique. Pouvait-on offrir à un souverain dont le pouvoir s'étendait de la Grèce à l'Asie les mêmes honneurs qu'à un citoyen privé ? Seuls les honneurs rendus aux dieux eux-mêmes pouvaient souligner l'exceptionnalité de la puissance de ces rois, comme l'affirme Price :

« I wish to suggest that the cities established cults as an attempt to come to terms with a new type of power. Unlike the earlier leaders and kings the Hellenistic rulers were both kings and Greek, and some solution had to be found to the problem this posed. [...] The cults of the gods were the one

³³ *Ibid.*, p. 194-195.

model that was available to them for the representation of a power on whom the city was dependent which was external and yet still Greek³⁴. »

Il s'agit là d'un élément d'analyse important que viendront compléter, aux fins de la présente étude, les contributions respectives de J.-L. Ferrary³⁵ et G. Thériault³⁶ sur les cultes consacrés aux magistrats romains dans le monde grec qui, avec l'effacement progressif des grandes monarchies hellénistiques, vinrent occuper la place qui était autrefois celle des souverains auprès des cités en tant que protecteurs évergètes.

1.2. Présentation et critique des sources

1.2.1. Les sources littéraires

Le récit de la Seconde guerre de Macédoine et les informations dont nous disposons sur la carrière et la vie de Flamininus sont essentiellement contenus dans les œuvres de trois historiens et biographes de l'Antiquité, dont les écrits sont conservés, malheureusement, de façon parfois incomplète. Le premier de ces auteurs est l'historien d'origine grecque Polybe de Mégalopolis (c. 200-118), dont les monumentales *Histoires* dominent l'historiographie de l'époque hellénistique et dans lesquelles il expose à ses contemporains de langue grecque les causes de la domination de la République romaine. Fils de Lycortas, ancien hipparque (184) et stratège (182) de la ligue achéenne, l'historien suivra l'exemple de son père en commandant la cavalerie de la Ligue en 169. Au lendemain de la bataille de Pydna de

³⁴ S. F. R. Price, Rituals and Power: The Roman Imperial Cult in Asia Minor, Cambridge, 1984, p. 29-30.

³⁵ J.-L. Ferrary, « De l'évergétisme hellénistique à l'évergétisme romain », Actes du X^e congrès international d'épigraphie grecque et latine, Nîme, 4-9 octobre 1992, Paris, 1997, p. 199-225.

36 G. Thériault, « Remarques sur le culte des magistrats romains en Orient », CEA, 37, 2001, p. 85-95.

168, il sera emmené en tant qu'otage à Rome, où il sera sous la protection d'Aemilius Paullus, devenant le précepteur de ses deux fils, possiblement en raison de l'intérêt que représentait son traité de tactique militaire, *Taktiká*. Il se liera d'amitié avec l'un de ces deux jeunes aristocrates, Scipion Émilien, qu'il accompagnera notamment lors de la prise de Carthage (146), de même qu'au siège de Numance (133), en Espagne.

L'œuvre historique de Polybe est, à plusieurs égards, d'un intérêt inestimable pour le chercheur. D'abord, l'étendue de ses Histoires, couvrant une période d'à peine plus de cent ans (264-146), lui permet d'inclure dans son œuvre dense une multitude de détails et d'anecdotes qui donnent un aperçu des motivations politiques de ses principaux protagonistes. Mais surtout, Polybe étant contemporain de bien des acteurs qu'il met en scène, il est plus que probable qu'il ait eu accès à des archives de première main et aux récits d'acteurs ou de spectateurs des événements qu'il décrit. Ayant œuvré au sein de la ligue achéenne, il est possible qu'il ait pu recueillir les témoignages de certains de ses dirigeants ayant côtoyé Flamininus durant son mandat en tant que proconsul, puis lors de ses différentes missions diplomatiques en Grèce. D'ailleurs, Polybe porte parfois un regard sévère sur Flamininus, le récit dépeignant bien souvent un personnage avant tout soucieux de ses intérêts personnels³⁷. Ce jugement, aux yeux de J. Briscoe³⁸, peut sans doute s'expliquer par l'influence qu'ont pu avoir sur Polybe les opposants à la politique de Flamininus gravitant autour d'Aemilius Paullus, ou encore les témoignages d'adversaires du jeune proconsul, proches du général Philopæmen qui avait combattu le « libérateur » de la Grèce et à qui l'historien avait consacré un court ouvrage vers 183³⁹. Le récit de la campagne

³⁷ Déjà en 1939, F. M. Wood tentait de démontrer que la vision de Polybe était à bien des égards injuste, considérant les objectifs politiques et militaires poursuivis et atteints par Flamininus durant sa campagne contre Philippe. Voir : F. M. Wood, « Flamininus' "Selfish Ambition" », TAPhA, 70, 1939, p. 93-103.

 ³⁸ J. Briscoe, « Flamininus and Roman Politics, 200-189 B.C. », *Latomus*, 31, 1972, p. 23.
 ³⁹ Polybe, X, 21, 5. Cette thèse, reprise par Briscoe en 1972, était défendue par F. M. Wood en 1939, qui insistait sur la proximité entre les deux Mégalopolitains en rappelant que Plutarque affirmait que Polybe lui-même avait porté l'urne du grand général lors de sa procession funèbre (Plutarque,

menée par Flamininus contre Philippe est contenu dans le livre XVIII de l'œuvre de Polybe, couvrant une période allant de la première rencontre entre Philippe et Flamininus en 198, jusqu'à l'automne de 196, au lendemain de la proclamation de la liberté, faite aux *Isthmia*. Les livres XVII et XIX sont aujourd'hui perdus, de sorte que nous ne pouvons connaître les explications de l'historien sur les deux premières années de la campagne militaire contre Philippe, ni lire le récit de l'élection de Flamininus au consulat ou encore moins suivre les événements ayant marqué son proconsulat en Grèce, notamment la guerre menée contre Nabis de Sparte et le règlement de la question grecque. Cette perte empêche l'analyse plus approfondie de l'emploi et de la transformation du matériau polybien chez les auteurs subséquents qu'il a influencés et qui composent le reste des sources anciennes sur lesquelles reposera en bonne partie notre étude.

L'œuvre de Polybe nourrira les travaux de plusieurs auteurs anciens, dont deux qui nous intéressent plus particulièrement, à savoir l'historien latin Tite-Live (c. 59 av. n. ère – 17) et le biographe de langue grecque Plutarque (c. 40 – 120). Flamininus apparaît pour la première fois au livre XXXII de la volumineuse œuvre de Tite-Live, son Ab Urbe condita libri, qui était autrefois composée de cent quarante-deux livres, dont seulement trente-cinq ont survécu aux lavages du temps. Tite-Live y aborde l'élection controversée de Flamininus au consulat de l'année 198, tout en donnant quelques indications sur la carrière passée du jeune aristocrate. Le récit de la campagne militaire contre Philippe est abordé aux livres XXXII (années 199-197; conférence et bataille de l'Aoos; conférence de Nicée) et XXXIII (années 197-195;

Philopoemen, XXI, 5). Pour Wood, il s'agissait ainsi d'un moyen pour Polybe d'assurer la mémoire de son héros, en ternissant la réputation de son adversaire romain: « Just as Flamininus is the personification of the rising tide of Roman domination over the Hellenistic world, so is Philopoemen the embodiment of the ebbing spirit of Hellenic independence. [...] Therefore Polybius sought to tarnish the lustre of Flamininus' reputation with the slander of selfish ambition. That Flamininus was zealous for fame was well known. As a result it was easy for Polybius to advance a little further and say that the desire of Flamininus to win fame motivated the accomplishments which had established his reputation. » F. M. Wood, op. cit., p. 102-103.

bataille de Cynoscéphales de 197; proclamation de 196; assassinat de Brachyllès), alors que la majeure partie du mandat proconsulaire de Flamininus est contenue dans le livre XXXIV (années 195-193; conférence de Corinthe; guerre contre Nabis; évacuation de la Grèce)⁴⁰. Comme l'étude philologique et comparative des œuvres de Polybe et de Tite-Live l'a démontré au cours des dernières décennies, l'historien latin s'est largement appuyé sur le récit de son illustre devancier dans la composition de sa propre histoire de l'intervention romaine dans les affaires du monde grec. Cette inspiration est si apparente qu'il est possible de deviner, de discours en discours, d'événement en événement, le récit de Polybe qui se dessine en filigrane de l'œuvre livienne, tant et si bien que les erreurs de traduction commises par Tite-Live ont entraîné des contresens flagrants⁴¹. Comme le soulignait A. M. Eckstein, Tite-Live partageait l'opinion de ses contemporains pour qui Polybe était une source importante pour l'étude de leur propre histoire⁴², affirmant qu'il était « un historien de grande valeur, qui connaît bien l'histoire romaine, surtout dans ses relations avec la Grèce⁴³ » et qu'il était un auteur « dont l'autorité n'était nullement méprisable 44 » (haudquaquam spernendus auctor). C'est ainsi que chez les deux historiens, l'épisode crucial de la proclamation de la liberté des cités grecques aux Jeux isthmiques de 196 est relaté, dans ses nombreux détails, d'une façon presque identique⁴⁵.

Il serait cependant trop simple d'affirmer que l'œuvre de l'historien romain n'est, concernant cette période charnière de l'expansion romaine, qu'une simple

⁴¹ Voir J. Briscoe, « Some Misunderstandings of Polybius in Livy », *Polybius and his World*: Essays in Memory of F. W. Walbank, dir. par B. Gibson et T. Harrison, Oxford, 2013, p. 117-124.

⁴⁰ Sur la division et l'étendue de l'œuvre de Tite-Live, voir P. A. Stadter, « The Structure of Livy's History », *Livy*, *Oxford Readings in Classical Studies*, dir. par J. D. Chaplin et C. S. Kraus, Oxford, 2009, p. 91-117.

A. M. Eckstein, «Livy, Polybius, and the Greek East (Books 31-45) », A Companion to Livy, dir. par B. Mineo, Oxford, 2014, p. 409.
 Tite-Live, XXXIII, 10, 10: sed Polybium secuti sumus, non incertum auctorem cum

⁴³ Tite-Live, XXXIII, 10, 10: sed Polybium secuti sumus, non incertum auctorem cum omnium Romanarum rerum tum praecipue in Graecia gestarum.

⁴⁴ *Ibid.*, XXX, 45, 5.

⁴⁵ H. Tränkle, «Livy and Polybius», Livy, Oxford Readings in Classical Studies, dir. par J. D. Chaplin et C. S. Kraus, Oxford, 2009, p. 489-493.

transcription de l'histoire relatée par Polybe. L'écriture de Tite-Live est, à bien égards, plus « vivante » et s'attarde à transmettre aux lecteurs les sentiments des acteurs impliqués dans les événements. Comme l'écrivait H. Tränkle dans une formule habile, Polybe rapporte des faits; Tite-Live, quant à lui, les met en images :

« Undoubtedly he is inferior to Polybius in critical acumen, insight into political and military contexts — in a word, in rational penetration of his subject; but this loss is compensated by gain on the other side. His representation is more easily grasped and humanly more rounded; he makes things take on sound and colour; his characters are human beings with real experiences and feelings ⁴⁶ ».

Le style livien se démarque par l'influence qu'a eue sur lui la rhétorique cicéronienne, cherchant avant tout l'élégance de l'efficacité qui produit chez le lecteur l' « impression de réalité, l'essentielle possibilité », pour reprendre les mots de A. H. McDonald⁴⁷. Ce faisant, Tite-Live a expurgé de son œuvre les digressions politiques qui émaillent le récit de Polybe et confèrent pourtant au travail de l'historien grec une profondeur d'analyse qui ne se retrouve pas chez son successeur latin.

Le programme idéologique des deux historiens est également différent : si Polybe écrit pour ses contemporains de langue grecque afin de leur fournir, par l'histoire des guerres et de la montée en puissance de Rome, des exemples édifiants devant guider

⁴⁶ Ibid., p. 488.

⁴⁷ A. H. McDonald, « The style of Livy », JRS, 47, 1957, p. 160. Analysant le style littéraire de Tite-Live, McDonald se penche notamment sur l'influence qu'a eue la conception cicéronienne de l'histoire, telle qu'elle est énoncée au deuxième livre du De oratore: « Il [l'historien] ne se contentera pas non plus de rapporter les actions des personnages célèbres; il s'attachera aussi à peindre leurs mœurs et leur caractère. Le ton du discours doit être doux et facile, le style coulant et soutenu, sans cette âpreté qui convient au barreau, sans ces traits énergiques dont l'orateur anime son discours à la tribune.» (Cicéron, De l'orateur, II, 15). McDonald écrira ainsi: « The task of presenting Roman history called for greater rhetorical skill and a finer litterary style. Cicero defined the programme, Livy carried it out. » (Ibid.)

les décisions futures des hommes d'État⁴⁸, Tite-Live, quant à lui, déplore la décadence de son époque et exalte la *virtus* traditionnelle du peuple romain, qui a mené la République au faîte de sa grandeur⁴⁹. Cela explique notamment, pour H. Tränkle, la différence qui peut être relevée chez les deux auteurs à la fin du récit de la proclamation des *Isthmia*. Alors que Polybe s'étonnait que la Fortune ait soutenu sans fléchir les armes romaines et que Rome et Flamininus se soient engagés politiquement sur la voie de la « libération » de la Grèce, Tite-Live choisit plutôt de mettre en mots les sentiments des Grecs réunis à Corinthe et qui exaltaient la vertu des Romains :

Toutes les pensées, toutes les conversations exprimaient la reconnaissance. Il y avait donc sur terre, songeait-on, une nation qui faisait la guerre à ses frais, sans ménager sa peine, au mépris des dangers, pour libérer d'autres peuples. [...] Ils avaient traversé la mer pour supprimer sur toute la surface de la terre un pouvoir tyrannique et pour faire régner partout le droit, la justice et la loi⁵⁰.

Ce programme idéologique se mesure également dans le portrait qui est fait de Flamininus. En effet, le Flamininus polybien, habile diplomate et fin calculateur politique s'efface sous la plume de l'historien latin pour plutôt revêtir les habits du

⁴⁸ Voir également la contribution de J. Thornton, pour qui l'œuvre de Polybe peut être considérée, dans le contexte politique plus général des rapports entre la Grèce et Rome, comme un « dialogue politique » afin d'assurer la bonne disposition des Romains envers les Grecs et surtout, envers la ligue achéenne. J. Thornton, « Polybius in Context: The Political Dimension of the Histories », Polybius and his World: Essays in Memory of F. W. Walbank, dir. par B. Gibson et T. Harrison, Oxford, 2013, p. 213-230.

⁴⁹ Tite-Live esquisse de façon explicite ce programme dans la préface à son œuvre : « J'aimerais au contraire que l'intérêt se concentre sur le climat social et moral, sur les individus, sur les moyens civils et militaires qui ont permis et développé la puissance romaine. Qu'on réfléchisse ensuite à l'affaiblissement de ces valeurs au fur et à mesure que la discipline se relâchait, à leur déclin de plus en plus rapide puis à leur chute vertigineuse, pour en arriver à notre époque où nous sommes pareillement incapables de supporter nos maux et les remèdes que nous leur appliquons. »; ad illa mihi pro se quisque acriter intendat animum, quae vita, qui mores fuerint, per quos viros quibusque artibus domi militiaeque et partum et auctum imperium sit; labente deinde paulatim disciplina velut desidentis primo mores sequatur animo, deinde ut magis magisque lapsi sint, tum ire coeperint praecipites, donec ad haec tempora, quibus nec vitia nostra nec remedia pati possumus, perventum est. (Tite-Live, Préface, 9).

⁵⁰ Tite-Live, XXXIII, 33, 4-6; comparer à Polybe, XVIII, 46, 14-15.

héros militaire vertueux. Tite-Live décidera ainsi d'ignorer le récit polybien qui fait du proconsul romain le complice silencieux du meurtre du béotarque Brachyllès en 196, de même qu'il passera sous silence la complicité qui transparaît des échanges teintés d'humour entre Philippe V et Flamininus lors de la conférence de Nicée à l'automne 198, préférant réprouver la conduite du roi de Macédoine, « plus caustique qu'il ne convenait à un roi, il ne pouvait s'empêcher de se moquer, même dans les affaires sérieuses ⁵¹ ». Pour A. M. Eckstein, l'intention de Tite-Live dans la composition du portrait qu'il peignait de Flamininus était claire : « The end result – the intended result – is to turn Livy's Flamininus into a virtuous, dignified, and solemn Roman, a Roman of gravitas, the kind of Roman of the past whom Livy loved to portray. Polybius' picture is far more complex ⁵². »

La troisième source d'importance est la *Vie de Flamininus*, rédigée par le Grec Plutarque et mise en parallèle avec celle du général Philopœmen, originaire de Mégalopolis et que Flamininus combattit. Plutarque, contrairement à ses devanciers, souhaitait avant tout brosser un portrait personnel des personnages sur lesquels il se penchait, délaissant la grande histoire, le récit événementiel afin de se consacrer aux détails, aux traits d'esprit qui « montrent mieux le caractère que des combats qui font des milliers de morts ⁵³ ». Il n'empêche qu'à de nombreux endroits, le récit plutarquien suit de près l'œuvre de Polybe et celle de Tite-Live ⁵⁴. Le chercheur devra cependant se méfier du portrait idéalisé du général romain que brosse Plutarque. Dans leurs notes à la traduction de la *Vie de Flamininus*, R. Flacelière et E. Chambry

51 Tite-Live, XXXII, 34, 3; comparer à Polybe, XVIII, 6, 1.

⁵² A. M. Eckstein, op. cit., 2014, p. 411; voir également H. Tränkle, op. cit. p.489: « Significantly, this affects not only passages of Polybius that truly showed Flamininus in a bad light, [...] but also all references to his ambition, his sanguine temperament, his mental agility, and his much-admired gift for diplomacy. In Livy he is hardly anything other than the radiant champion of Greek freedom and the establishment of law and justice. The essential features rely upon Polybius' account, but all other accretions have, so to speak, melted away. »

⁵³ Plutarque, Alexandre, I, 2.

⁵⁴ R. E. Smith, « The Sources of Plutarch's Life of Flamininus », CQ, 38, 1944, p. 89-95.

rappellent qu'à bien des égards, le texte de Plutarque emprunte le style de l'éloge (ἐγχώμιον) et que certains passages de son récit tronquent la réalité historique, la campagne de Flamininus en Thessalie étant présentée « comme une simple promenade », le biographe omettant de mentionner les villes qui s'étaient opposées à lui et le revers militaire essuyé sous les murs d'Atrax⁵⁵. La propension de Plutarque à présenter Flamininus comme un héros philhellène « à la mine avenante, entendant et parlant fort bien le grec et épris d'honneur vrai⁵⁶ », déployant une φιλανθρωπία sincère et à qui « tout le monde se ralliait de bon gré⁵⁷ », nous fournit peu de renseignements sur les motivations politiques profondes du jeune général, mais nous permet cependant de mesurer la force de la tradition qui semblait s'être emparée de ce personnage et la pérennité de son souvenir dans le monde grec. Un portrait idéalisé qui n'empêche pas que le biographe puisse parfois porter un regard sévère sur son héros, comme lorsque Flamininus céda à sa φιλοτιμία en prenant une part active à l'assassinat d'Hannibal lors de son ambassade à la cour du roi Prusias de Bithynie : « C'est ainsi, dit-on, que mourrut Hannibal. Quand cette nouvelle parvint au Sénat, Titus passa aux yeux de beaucoup de gens pour un homme excessivement dur, odieux et cruel : il avait fait périr Hannibal, comme un oiseau que l'âge a dépouillé de ses plumes et de sa queue et qu'on laisse vivre une fois apprivoisé, et il avait agi ainsi sans que personne l'y poussât, par amour de la gloire, pour attacher son nom à cette mort⁵⁸. » Comme le soulignait S. C. R. Swain, cette φιλοτιμία mal contenue pouvait

⁵⁵ Tite-Live, XXXII, 17. L'on observera le même phénomène d'atténuation des exactions militaires chez Plutarque dans la *Vie de Marcellus*, comme le soulignait S. C. R. Swain. En effet, l'intérêt porté par Plutarque au philhellénisme des généraux romains a pu inciter le biographe à atténuer certains traits de caractère ou certaines actions incompatibles avec l'idéal du héros pétri d'hellénisme. Voir S. C. R. Swain, « Hellenic Culture and the Roman Heroes of Plutarch », *JHS*, 110, 190, p. 132.

⁵⁶ Plutarque, Flamininus, V, 7.

⁵⁷ Ibid., VI, 1. Sur le concept de φιλανθρωπία chez Plutarque et son utilisation dans le cas de Flamininus, voir H. Martin, « The Concept of *Philanthropia* in Plutarch's Lives », *AJPh*, 82, 1961, p. 167-168.

⁵⁸Plutarque, Flamininus, XXI, Ι : Οὕτω μὲν τὸν ἀννίβαν ἀποθανεῖν λέγουσιν. ἀπαγγελθέντων δὲ τούτων πρὸς τὴν σύγκλητον, οὐκ ὀλίγοις ἐπαχθὴς ἔδοξεν ὁ Τίτος καὶ περιττὸς ἄγαν καὶ ὧμός, ὥσπερ

être la conséquence, chez Plutarque, de l'absence d'une réelle formation à la $\pi\alpha\iota\delta\epsilon\ell\alpha$ grecque, seule capable de brider ces passions dangereuses chez l'homme qui la possède⁵⁹, et ce, malgré tout le philhellénisme déployé par les généraux romains mis en scène par le biographe. C'est ainsi que Plutarque, selon Swain, ne s'intéresse au philhellénisme de ses héros romains que pour en mesurer l'impact dans la conduite des affaires de l'État.

1.2.2. Les sources épigraphiques et numismatiques

Les sources épigraphiques et numismatiques sur lesquelles s'appuiera également notre étude présentent l'avantage certain d'être des témoignages directs de l'époque de Flamininus, et de ne pas constituer l'aboutissement d'une certaine tradition annalistique ou littéraire transmise par les historiens postérieurs aux événements. Il en est ainsi de deux inscriptions attestant des honneurs divins accordés à Flamininus et que nous pourrons notamment recouper au récit livré par Plutarque. La première, retrouvée sur le site de la cité d'Argos et analysée en 1964 par G. Daux, témoigne de l'évergétisme d'un citoyen nommé Augis qui a offert une somme de 10 000 drachmes afin que puissent se tenir les *Titeia* en l'honneur du général romain. La seconde inscription, celle-là découverte en 1923 sur le site de Gythéion en Laconie, est un décret prescrivant à l'agoranome de la cité les différentes obligations

δρνιν ύπὸ γήρως ἀπτῆνα καὶ κόλουρον ἀφειμένον ζῆν χειροήθη τὸν Ἀννίβαν ἀποκτείνας, οὐδενὸς ἐπείγοντος, ἀλλὰ διὰ δόξαν, ὡς ἐπώνυμος τοῦ θανάτου γένοιτο.

⁵⁹ S. C. R. Swain, op. cit., p. 128-129. Voir Plutarque, Œuvres morales, 452d: « "Que trouvez-vous donc, dit-il, de si estimable dans un homme qui fait profession de philosophie depuis si longtemps, et qui n'a encore affligé personne?" Les sciences, disait Xénocrate, préparent moins les voies à la philosophie que les passions qui sont naturelles aux jeunes gens, telles que la cupidité, la pudeur, le repentir, l'émulation, le plaisir et la douleur. Ces passions, habilement maniées par la raison et par les lois, conduisent heureusement la jeunesse dans les sentiers de la vertu. Un instituteur lacédémonien disait avec beaucoup de sens qu'il ferait que son élève se plût aux choses honnêtes, et vît avec peine tout ce qui serait malhonnête. C'est en effet la fin la plus noble et la plus belle qu'on puisse se proposer dans l'éducation. »

entourant le culte des bienfaiteurs de la ville, à l'occasion des *Caesarea*, concours thymélique où la sixième journée était consacrée à Flamininus. Une troisième inscription, celle-là d'un autre type, a été découverte à Cyrétia (SEG. 49.601) et serait le seul témoignage direct qui nous soit parvenu de la main même de Flamininus. Il s'agit d'une transcription d'une lettre adressée aux habitants de cette cité, rendant aux habitants, en vertu du droit du vainqueur, les biens qui étaient autrefois en possession des Macédoniens. L'historien J.-L. Ferrary a consacré quelques pages à cette lettre dans son étude de 1988. Ce document peut fournir des indices importants non seulement sur son philhellénisme (par sa maîtrise des conventions classiques de la langue grecque), mais également révéler les motifs de ses actions politiques, par la philanthropie qu'il met de l'avant auprès des habitants de la cité et qui répondait, comme l'ont analysé D. Armstrong et J. J. Walsh⁶⁰, à la propagande des Étoliens qui, à la suite de la défaite de Philippe et déçus de se voir refuser quelques concessions territoriales par Flamininus, affirmaient que la Grèce n'avait, au final, que changé de maître.

Enfin, nous analyserons l'imagerie du statère d'or frappé à l'effigie de Flamininus, qui est dans les faits la première pièce de monnaie représentant sur son avers la figure d'un homme politique romain, plutôt que celle d'une divinité ou allégorie politique telle que Rome personnifiée. Il est probable qu'une pièce contemporaine de l'époque et frappée à Carthago Nova (Carthagène) en Espagne représenterait le général Scipion l'Africain, mais en l'absence d'inscriptions claires accompagnant le portrait, il ne s'agit là que d'une supposition⁶¹. Le battage de la monnaie était, à Rome, un privilège étatique octroyé aux généraux en campagne afin que ces derniers puissent payer la solde de leurs troupes et un certain consensus s'est dégagé parmi les historiens voulant que ce soit Flamininus lui-même qui ait commandé et fait frapper cette pièce,

60 D. Armstrong et J. J. Walsh, op. cit., p. 32-46.

⁶¹ R. A. G. Carson, « The Golden Stater of Flamininus », BMQ, 20, 1955, p. 12.

dans la foulée de la victoire de Cynocéphales. Le statère est d'un diamètre de 19mm pour un poids approximatif de 8,53g et cinq exemplaires sont aujourd'hui conservés à Paris, Berlin, Athènes et Londres. J.-L. Ferrary a souligné l'absence d'une quelconque marque distinctive d'un atelier monétaire grec à l'avers ou au revers de la pièce et l'utilisation du latin dans l'abréviation du nom T. OVINCTI (avec le praenomen et le gentilice romain), afin de démontrer l'origine de la fabrication du statère⁶². Le programme iconographique est, quant à lui, révélateur des influences hellénistiques qui ont guidé la main des artisans monétaires puisqu'il semble reprendre les codes artistiques observés notamment dans le monnayage de Philippe V, dont certains statères présentent des similitudes frappantes avec la pièce frappée à l'image de Flamininus. De même, la Victoire au revers de la pièce, tenant dans ses mains une palme, symbolisant la victoire terrestre remportée par Titus contre Philippe V et couronnant de laurier le nom du général romain, est une image qui, comme nous le verrons, avait été employée un siècle et demi plus tôt par Alexandre le Grand luimême. Les études de A. A. Boyce⁶³ et de J. M. C. Toynbee⁶⁴ fourniront des éléments d'analyse importants qui nourriront notre réflexion sur le programme politique de Flamininus.

⁶² J.-L. Ferrary, op.cit., 1988, p. 92.

⁶³ A. A. Boyce, «The Gold Staters of T. Quinctius Flamininus in History», Collection Latomus, 58, 1962, p. 342-350.
64 J. M. C. Toynbee, Roman Historical Portraits, Londres, Thames & Hudson, 1978.

CHAPITRE II FLAMININUS À ROME

Le portrait de Flamininus, tel que les sources anciennes permettent de le restituer, est celui d'un jeune homme né vers 229 au sein de la vieille *nobilitas* romaine et qui a connu, dans le premier quart de sa vie, un parcours politique et militaire proprement atypique. Cette noblesse romaine, comme le soulignaient D. et Y. Roman, pouvait à l'époque se rapprocher de la conception qui était celle de la noblesse médiévale européenne comme la concevait M. Bloch, en ce sens où « la définition de la noblesse dépendait de la noblesse elle-même¹»: était noble celui qui était reconnu comme tel par ses pairs. En somme, était considérée comme *nobilis* à Rome toute personne qui pouvait retracer, dans son arbre généalogique, des ancêtres ayant exercé une magistrature curule: édilité, préture, et plus particulièrement, la charge consulaire. Cette ascendance était ainsi le sésame quasi nécessaire à tout jeune Romain désireux d'associer à son nom et à celui de sa famille les honneurs d'une grande magistrature, ce qui avait notamment fait dire à Salluste que « la gloire des ancêtres est comme un flambeau pour leurs descendants²». Cela était particulièrement vrai au II^e siècle et à l'époque de Flamininus, qui sera entre autres marquée par un resserrement des

¹ D. et Y. Roman, Rome et l'hellénisme: III^e-I^{er} siècle av. J-C., Paris, 2005, p. 129. On référera également le lecteur aux pages consacrées par M. Gelzer au concept de noblesse: The Roman Nobility, Oxford, 1969, p. 27-40.

² Salluste, Guerre de Jugurtha, LXXXV, 23: maiorum gloria posteris quasi lumen est. Ces paroles sont prêtées par Salluste à Marius qui, s'adressant au peuple, dénonçait les membres de la noblesse romaine qui le méprisaient, lui qui était un « homme nouveau » qui ne pouvait certes pas faire valoir une ascendance prestigieuse, mais qui pouvait réclamer à son crédit de nombreux exploits militaires. Un discours qui illustre bien la dynamique établie entre membres de la vieille noblesse et les homines novi: « Je n'ai pas d'aïeux à invoquer, je l'avoue, citoyens; mais, ce qui est autrement glorieux, je puis parler de mes propres exploits. Voyez maintenant l'injustice. Ce qu'ils s'arrogent au nom d'un mérite qui n'est pas à eux, ils ne veulent pas l'accorder à mon mérite personnel, sans doute parce que je n'ai pas d'ancêtres, et que ma noblesse est toute nouvelle [...]. » (LXXXV, 25). On retrouvera également chez Tite-Live l'exemple de l'élection de questeurs qui, à une date antérieure, furent élus par les Romains qui choisirent « de préférence des fils ou des petits-fils de consuls, qui appartenaient à des familles connues. » (Tite-Live, IV, 44).

conditions d'admission au sein de la noblesse romaine³. Une noblesse consulaire allait se constituer au sein de l'aristocratie, devenant dans les faits un véritable groupe social, les anciens consuls conservant, aux yeux du peuple et auprès de leurs collègues sénateurs, une prédominance politique certaine, et ce, bien après la fin de leur mandat. Cette magistrature, avec toute la pompe et la solennité théâtrale qui l'entouraient, devenait ainsi la voie d'accès à un statut social privilégié et permanent, les anciens consuls étant bien souvent invités à s'exprimer les premiers dans les débats entourant l'avenir de la cité. L'accession au consulat, avec les perspectives d'enrichissement et de prestige personnel qu'elle comportait, devint alors l'un des premiers objectifs, l'un des principaux moteurs de la vie de tout aristocrate⁴. Comme le relevait A. E. Astin, dans les deux derniers siècles de la République, plus de la moitié des hommes politiques ayant atteint le consulat étaient, dans les faits, euxmêmes fils ou petits-fils de consulaires⁵.

³ Citons le cas exemplaire de M. Aemilius Scaurus, consul en 115 et qui, bien que descendant d'un tribun consulaire du IV^e siècle, dut parcourir la même carrière politique qu'un *homo novus* puisque ni son père, ni son grand-père ou son arrière-grand père n'avaient été consuls avant lui.

⁵ A. E. Astin, « Roman Government and Politics, 200-134 B.C. », Cambridge Ancient History Volume VIII: Rome and the Mediterranean to 133 B.C., dir. par A. E. Astin, Cambridge, 1989, p. 172.

⁴ Voir les contributions respectives de K.-J. Hölkeskamp et de M. Jehne dans : H. Beck et A. Dupla, dir., Consuls and Res Publica, Holding High Office in the Roman Republic, Cambridge, 2011, 375p. K.-J. Hölkeskamp y insiste sur le développement, aux IIIe et IIe siècles, d'un véritable groupe social au sein de l'élite romaine, constitué essentiellement d'anciens consulaires. Une fonction dont le prestige et l'importance iront croissant avec le développement de l'impérialisme romain. Jehne souligne quant à lui l'importance symbolique que revêtait la magistrature consulaire dans une société dont la vie politique et religieuse était fortement ritualisée, une véritable « société du spectacle » marquée par les grandes fêtes civiques et religieuses (ludi) qui ponctuaient son calendrier et les cérémonies (triomphes, pompa funebris) qui animaient les rues de sa capitale. Par la pompe et le décorum qui entouraient les consuls en exercice, la magistrature suprême revêtait un aspect théâtral à même de renforcer la hiérarchie des pouvoirs au sein de la société romaine. L'entrée en fonction annuelle des deux consuls était marquée par une procession jusqu'au temple de Iupiter Optimus Maximus, où les deux hommes recevaient les insignes de leur charge et procédaient à un sacrifice au dieu protecteur de Rome. Ceux-ci étaient précédés de deux licteurs, portant haches et faisceaux et les accompagnant dans tous leurs déplacements. Comme le résumait M. Jehne : « Even in the most informal of "private" of contexts, the consul is not only not a privatus, he is never a "private" person in any circumstance. In other words: his person must always and everywhere be surrounded by symbols that physically and symbolically separate him form any "ordinary" person. He is set apart and above any privatus by an awe-inspiring aura of aloofness and authority. » (Ibid., p. 170).

La reconstitution prosopographique de l'arbre familial des Quinctii Flaminini, telle qu'analysée et proposée par E. Badian (annexe A)6, renseigne sur la présence de membres élevés à la dignité consulaire, parmi lesquels figure le propre arrière-grandpère de Titus, consul en l'an 271, soixante-treize ans avant son prestigieux descendant. Le cognomen de Flamininus aurait, quant à lui, été attribué à son grandpère, Lucius Quinctius, après qu'il eut exercé la dignité de flamine de Jupiter au milieu du III^e siècle. La gens Quinctia, à laquelle se rattachait la famille de Titus, jouissait d'un prestige certain, ayant fourni à la République de nombreux personnages de premier plan, en tête desquels figure Lucius Quinctius Cincinnatus, devenu aux yeux de l'histoire l'incarnation même du vieil idéal républicain du Romain attaché à sa terre et mû par un sens aigu du devoir, acceptant de délaisser sa charrue et de quitter son champ afin de porter les armes pour sa cité. Notre personnage est donc non seulement né au sein du patriciat romain, mais également dans une famille et une gens qui pouvaient se targuer, comme le soulignait A. M. Eckstein⁷, d'être au centre même de la vieille noblesse de l'Urbs. Il est clair que l'origine familiale de Flamininus a certainement eu une influence importante non seulement sur le développement de sa carrière politique, mais également sur l'éducation et l'héritage culturel qui seront les siens et qui influenceront sa vision du monde.

2.1. Une ascension politique fulgurante

L'ambition politique de Flamininus s'est tôt révélée par le caractère inhabituel des charges qui ont été les siennes, et ce, à un très jeune âge. Plutarque affirme, dans l'introduction de sa *Vie* de Flamininus, qu'il était « très ambitieux et très épris de

⁶ E. Badian, «The Family and Early Career of T. Quinctius Flamininus», JRS, 61, 1971,

⁷ A. M. Eckstein, « T. Quinctius Flamininus and the Campaign Against Philip in 198 B.C.», *Phoenix*, 30, 1976, p. 120.

gloire» et qu'il avait le désir « d'accomplir à lui seul les actions les plus belles et les plus grandes 8 », trait de caractère qui, nous le verrons, fournira des pistes d'interprétation sur les décisions de Titus au cours de son mandat à la tête des troupes romaines durant la guerre contre le roi de Macédoine. Polybe affirme que Flamininus avait mené toutes ses entreprises avec une « prévoyante habileté⁹» et « qu'il faisait preuve d'un savoir-faire et d'un discernement insurpassables » dans la conduite des affaires que lui avait confiées le Sénat. Au cours de la Seconde guerre punique et alors que les troupes carthaginoises avaient transporté la guerre en sol italien, Titus sera engagé en 208 à titre de tribun militaire sous les ordres du grand Marcus Claudius Marcellus (268-208), cinq fois consul et conquérant de Syracuse, dans les opérations militaires menées contre Hannibal dans le sud de la péninsule. Marcellus tombera au combat dans une embuscade tendue par Hannibal près de Venusia (aujourd'hui Venosa), aux côtés de son collègue Titus Quinctius Crispinus, un parent de notre Flamininus qui avait notamment fait campagne à ses côtés en Sicile. C'est à la suite de la mort de Marcellus que Titus se verra confier la charge du territoire de la ville de Tarente, cité d'origine grecque située sur la côte sud de l'Italie, dans le golfe du même nom¹⁰.

Le passage de Flamininus à Tarente constituera un jalon important, voire fondamental, dans le développement futur de sa carrière politique, comme le soulignait à juste titre E. Badian. En effet, quelques années après la mort du grand Marcellus, nous retrouvons à nouveau Flamininus dans le sud de l'Italie dans un poste de commandement à Tarente. Tite-Live rapporte en outre que ce dernier a vu, en l'an 204, son *imperium* de propréteur prorogé pour une nouvelle année¹¹, sans toutefois que l'historien ne nous informe sur les circonstances précises qui ont fait en

⁸ Φιλοτιμότατος δὲ καὶ φιλοδοζότατος ὧν ἐβούλετο τῶν ἀρίστων καὶ μεγίστων πράξεων αὐτουργὸς εἶναι [...]. (Plutarque, Flamininus, I, 3.)

⁹ Polybe, XVIII, 12, 2.

¹⁰ Plutarque, Flamininus, I, 5.

¹¹ Tite-Live, XXIX, 13.

sorte qu'un jeune homme âgé d'à peine vingt-cinq ans se soit vu investi d'un pouvoir aussi considérable. En effet, la préture était considérée depuis les débuts de la République comme une magistrature supérieure de l'appareil d'État romain, équivalente dans ses pouvoirs et attributions au consulat puisqu'elle conférait à son détenteur la jouissance de l'imperium, le préteur étant lui aussi précédé d'une série de licteurs et étant autorisé, contrairement aux magistratures dites « inférieures », à prendre les auspices. Les récents travaux de Fr. K. Drogula ont démontré que la préture était sans doute indissociable, dans ses origines, du consulat duquel elle se serait peu à peu détachée¹². Elle sera doublée en 244 afin de trancher les litiges opposant les citoyens romains aux étrangers, puis graduellement multipliée afin de répondre aux besoins grandissants de l'administration provinciale. Deux préteurs supplémentaires seront ajoutés vers 227, au lendemain de la Première guerre punique, et leur nombre passera à six en 197¹³.

13 H. Beck, «Consular Power and the Roman Constitution: The Case of *Imperium* Reconsidered », dans H. Beck et A. Dupla, dir., *Consuls and Res Publica, Holding High Office in the Roman Republic*, Cambridge, 2011, p. 77-96. Voir également R. Develin, *The Practice of Politics at Rome*, 366-167 B.C., Bruxelles, 1985, p. 35.

¹² Fr. K. Drogula démontre que le terme de « préteur » servait à l'origine à désigner l'ensemble des commandants militaires romains. Il est fort probable, dans sa perspective, que la préture ait été indissociable du consulat puisque l'ensemble des magistratures romaines - à l'exception de la dictature - étaient exercées en collégialité. Il est donc improbable, comme l'a retenu une certaine tradition, que la préture ait été unique, et ce, jusqu'en 277. Le préteur possédait, dans les faits, un imperium équivalant à celui des deux consuls dont il était le collègue : il pouvait présider aux assemblées du Sénat, initier des lois et prendre les auspices et, tout comme le consul, procéder en cas de besoin à la désignation d'un dictateur. La distinction se serait peu à peu faite entre le préteur et les deux consuls en raison de l'activité militaire en Italie et à l'extérieur de la péninsule, le préteur étant appelé à demeurer à Rome alors que les deux consuls (dont la charge dériverait du verbe consulere, « consulter », provenant de leur nécessaire coordination en temps de guerre) étaient dépêchés sur des théâtres d'opérations étrangers, à même de leur procurer une gloire qui échappait au préteur. Si la séniorité du consulat sera effective au IIe siècle, il s'agit plutôt d'une séniorité basée sur la tradition et non pas sur une quelconque légalité constitutionnelle. Drogula en veut pour preuve qu'il était commun de voir d'anciens consulaires exercer la préture après le consulat, preuve s'il en est une que cette charge ne représentait pas, à leurs yeux, une quelconque rétrogradation. Voir Fr. K. Drogula, Commanders and Command in the Roman Republic and Early Empire, Chapel Hill, 2015, p. 182-193. Sans aller aussi loin que Drogula dans son analyse, A. Lintott soulignait, dans son étude de 1999 sur les institutions républicaines, que le préteur semblait posséder un prestige quasi-équivalent à celui du consul, rappelant lui aussi que d'anciens consulaires avaient exercé la préture après le consulat: « This suggests a prestige not far of that of the consul ». A. Lintott, The Constitution of the Roman Republic, Oxford, 1999, p. 108.

Comme nous le verrons plus loin, nous savons par les sources que Flamininus n'a nominalement exercé aucune des grandes magistratures de l'État romain avant son élection au consulat pour l'année 198. Sa possession de l'imperium proprétorien sans qu'il ait été préalablement élu à la préture, pose donc un problème à l'historien et permet d'entrevoir les transformations institutionnelles qui ont marqué la République romaine durant les guerres puniques. En étudiant les ramifications de l'arbre familial de la gens Ouinctia, E. Badian a proposé une piste d'explication qui, à défaut d'être validée avec certitude, constitue une hypothèse plus que plausible. L'historien a porté son attention sur un certain Quinctius Claudius Flamen, qu'il désigne en tant qu'oncle dans l'arbre généalogique de notre personnage¹⁴. Tarente se trouvait alors dans la provincia (territoire sur lequel s'exerçait l'imperium d'un magistrat) dont cet oncle présumé avait la charge à titre de préteur. Il est probable pour l'historien que Titus ait été à nouveau appelé dans le sud de l'Italie auprès de ce parent afin de remplir la charge de questeur, magistrat de rang inférieur chargé des finances, compte tenu de l'expérience passée du jeune homme au sein de cette même cité. Or, Tite-Live rapporte que c'est bien son imperium de propréteur de Tarente - et non sa charge de questeur – qui fut prorogé en 204. C'est donc dire que Flamininus était dépositaire de cet imperium au minimum depuis 205, voire 206. Seul un événement extraordinaire peut alors expliquer que Flamininus se soit retrouvé responsable de ce commandement dans sa jeune vingtaine et il nous faut alors supposer, à la suite de Badian, que la mort subite de son oncle aurait pu contraindre le Sénat à un arrangement de dernière minute, le questeur du général défunt devenant dans les circonstances le dépositaire logique de son pouvoir. Ce scénario est d'autant plus probable, insiste E. Badian, si cette mort est intervenue avant la fin d'une année civile officielle et le renouvellement annuel des charges par les comices¹⁵.

15 Ibid.

¹⁴ E. Badian, op. cit., p. 109.

Il s'agit pour nous de considérer ici ce que Fr. K. Drogula qualifie d'« expérimentations » légales employées par le Sénat et le peuple romains afin d'investir, en temps d'urgence militaire, des commandants supplémentaires à la tête des légions¹⁶. En effet, nous assistons à la fin du III^e siècle et durant les guerres puniques à l'emploi de plus en plus fréquent de privati cum imperio, citoyens privés investis par le peuple de l'imperium et chargés, par le Sénat, d'une provincia, un pouvoir tout à fait équivalent, dans son exercice, à celui des préteurs et des consuls. Le premier de ces citoyens privés investis de l'imperium fut M. Claudius Marcellus qui, en 215, au lendemain des défaites de la Trébie, du lac Trasimène et de Cannes, fut investi de l'imperium par le peuple et chargé de lever une armée afin de marcher contre Hannibal¹⁷. Un autre exemple non moins célèbre est celui de P. Cornelius Scipio (l'Africain) qui fut lui aussi investi de l'imperium à titre privé, à la suite de la mort de son père en Espagne en 211, et chargé de cette provincia espagnole par prorogation jusqu'en 206, date à laquelle il fut élu au consulat pour l'année suivante sans jamais avoir exercé, officiellement, aucune des grandes magistratures 18. La situation désespérée des troupes romaines en Espagne a sans doute rendu difficile le recrutement d'un commandant prêt à affronter pareil défi, alors que le prestige de la gens des Cornelii Scipiones a sans doute favorisé l'élection de leur jeune représentant¹⁹. La prorogation des commandements a elle aussi été rendue de plus en plus fréquente en raison des impératifs militaires et des effectifs réduits sur lesquels pouvait s'appuyer le Sénat et il n'était pas rare qu'un préteur ou qu'un consul voit sa charge annuelle prorogée pour une nouvelle année - ou de façon indéfinie - afin d'assurer une certaine cohérence dans la conduite des opérations militaires²⁰. Le propréteur ou le proconsul conservait alors son imperium (qui ne pouvait tomber qu'à

Fr. K. Drogula, op. cit., p. 221.
 Ibid.

¹⁸ A. E. Astin, op. cit., p. 175.

¹⁹ Fr. K. Drogula, op. cit., p. 222.

²⁰ K.-J. Hölkeskamp, « Conquest, Competition and Consensus: Roman Expansion in Italy and the Rise of the "Nobilitas" », Historia, 42, 1993, p. 25.

son retour à Rome après avoir franchi le *pomerium*) et l'ensemble de ses pouvoirs sur sa *provincia*, ce qui le plaçait sur un pied d'égalité avec les consuls ou préteurs en poste dont il partageait les attributs²¹. Les grandes familles sénatoriales durent essuyer de lourdes pertes durant les guerres puniques²² et le vivier de candidats prêts à servir Rome en fut grandement diminué, favorisant l'élection de jeunes hommes à des postes de responsabilité que leur âge leur aurait autrement interdits²³. L'habileté dans le commandement militaire, au-delà des fonctions officielles occupées, apparaissait à cette époque comme un élément incontournable dans l'appréciation d'une candidature à la préture ou au consulat²⁴.

Hannibal quittera le territoire italien en 203 et nous pouvons supposer que Flamininus resta en poste à Tarente jusqu'à ce moment, non seulement parce que la cité devait sans doute maintenir une garnison militaire afin d'assurer sa défense, mais aussi parce que Tite-Live reste muet sur Flamininus et ne mentionne aucune prorogation de son commandement jusqu'à sa nomination, au printemps de 200, au sein d'une commission sénatoriale de dix membres chargée de la distribution de terres et de l'établissement des soldats démobilisés ayant servi en Afrique sous les ordres de Scipion²⁵. C'est l'année suivante que Flamininus bousculera la coutume politique en décidant de poser, à l'âge de vingt-neuf ans, sa candidature pour le consulat de

²¹ Fr. K. Drogula, op. cit., p. 217.

25 Tite-Live, XXXI, 4.

²² En 216, le dictateur Marcus Fabius Butéon fut nommé par le Sénat afin de procéder à l'établissement d'une nouvelle *lectio* sénatoriale (Tite-Live, XXIII, 22) afin de combler 177 sièges laissés vacants au sein de la curie, puisant dans les rangs des anciens édiles, questeurs et tribuns de même que chez des citoyens n'ayant jamais rempli de charge, mais qui exposaient dans leur demeure des dépouilles prises à l'ennemi ou qui avaient reçu des couronnes civiques (Tite-Live, XXIII, 23). Comme le soulignait R. Develin, de très nombreux hommes devinrent ainsi sénateurs sans jamais avoir même rempli aucune des magistratures de l'État, accentuant la responsabilité politique incombant aux sénateurs déjà en poste et posant un défi important à l'appareil étatique dans le recrutement des futurs magistrats. (R. Develin, *op. cit.*, p. 118).

²⁴ W. V. Harris, War and Imperialism in Republican Rome 327-70 B.C., Oxford, 1979, p. 32. Voir également M. L. Patterson, «Rome's Choice of Magistrates During the Hannibalic War», TAPhA, 73, 1942, p. 319-340 et R. Develin, op. cit., p. 38.

l'année 198, enjambant du même coup les étapes qui étaient traditionnellement celles du cursus honorum²⁶. Cette situation exceptionnelle avait cependant des précédents récents, comme l'ont rappelé W. Harris et A. E. Astin : au cas de Scipion l'Africain, que nous avons analysé précédemment, s'ajoute également celui de L. Cornelius Lentulus qui, tout comme Flamininus après lui, fut élu au consulat de 199 alors même qu'il n'avait jamais revêtu la préture. Si les étapes menant aux différentes charges de la République romaine seront plus tard fixées par la Lex Villia annalis de 180, il était également de coutume qu'un citoyen briguant une charge laisse s'écouler une année entre sa précédente affectation et sa candidature à la magistrature suprême²⁷. Qui plus est, en raison de l'importance politique et militaire que cette charge revêtait, le consulat était généralement octroyé à des hommes plus âgés (l'âge minimal sera plus tard fixé à 42 ans), pour qui il représentait le couronnement de toute une carrière. Flamininus ayant dans les faits détenu l'imperium à titre de propréteur pendant près de cinq ans lors de son mandat à Tarente, il est possible qu'il ait pu considérer comme

²⁶ Tite-Live, XXXII, 7. R. Billows insiste sur le caractère coutumier, chez Tite-Live, des étapes prescrites par le cursus honorum (si tant est qu'une telle tradition ait existé), qui voulaient qu'un candidat à la magistrature consulaire ait préalablement occupé l'une des autres grandes magistratures curules. L'historien en veut pour preuve le fait que le Sénat décida de s'en remettre au peuple, à la suite de l'objection des tribuns, afin de trancher la question de l'éligibilité de Flamininus. C'est donc dire qu'aucune loi officielle, à ce moment précis, ne devait encadrer les différentes étapes du cursus. R. Billows, « Legal Fiction and Political Reform at Rome in the Early Second Century B.C. », Phoenix, 43, 1989, p. 122.
27 La Lex Villia de 180 s'inscrivait dans une série de lois adoptées à partir de 197 afin de

²⁷ La Lex Villia de 180 s'inscrivait dans une série de lois adoptées à partir de 197 afin de contrôler l'accès aux magistratures séniors de la République. Comme l'ont démontré R. J. Evans et M. Kleijwegt, elle est la dernière pièce législative de tout un programme qui avait pour but de restreindre les dépenses somptuaires et la corruption associées aux campagnes électorales, nourries par l'ambition (ambitio) de jeunes aristocrates, de même que de limiter le nombre de candidatures aux plus importantes fonctions de l'État. En effet, le bassin de candidatures s'était considérablement accru durant les années 180, notamment en raison de l'augmentation du nombre d'anciens préteurs éligibles. Ainsi, les sources anciennes dénombrent pas moins de 13 candidats à l'édilité curule pour l'année 194, 7 au consulat en 185 et 9 à la censure en 184. Voir R. J. Evans et M. Kleijwegt, « Did the Romans Like Young Men? A Study of the Lex Villia Annalis: Causes and Effects », ZPE, 92, 1992, p. 181-195. Voir également la discussion consacrée à ce sujet par R. Develin dans son ouvrage de 1985, dans lequel il démontre notamment que les différentes étapes du cursus honorum romain acquerront une forme plus « définitive » à compter de l'an 196: The Practice of Politics at Rome, 366-167, Latomus, 1985, p. 89-96.

superflue la nécessité de se faire d'abord élire à la préture, lorsque le moment de poser sa candidature au consulat fut venu²⁸.

Tite-Live rapporte que la candidature de Flamininus a rencontré l'obstruction des tribuns de la plèbe, qui lui reprochèrent notamment de briguer le consulat alors même qu'il était questeur : « L'édilité et la préture, disaient-ils, étaient méprisées : les membres des grandes familles n'accédaient plus au consulat en passant par les magistratures qui permettaient de faire ses preuves, ils allaient directement du bas en haut de l'échelle en sautant les étapes intermédiaires²⁹. » Devant l'impasse, la cause fut remise entre les mains des Patres qui décidèrent de s'en remettre au peuple et de laisser les comices trancher la question. Flamininus fut donc élu consul, aux côtés de Sextus Aelius Paetus, pour l'année 198. A. M. Eckstein et E. Badian ont consacré plusieurs lignes à l'épisode de l'élection de Titus, présentant deux récits bien distincts des causes ayant propulsé le jeune homme au faîte du pouvoir politique. Pour le second, il est plus que probable que la candidature de Flamininus ait été pilotée par de puissants alliés politiques au Sénat qui, alors que la situation militaire semblait vouloir s'enliser en Grèce, voyaient dans le passé récent du jeune homme un atout potentiel dans la campagne contre Philippe. En effet, nous savons que Flamininus a sans doute passé plusieurs années à la tête de l'administration de Tarente, cité qui,

²⁸ T. Corey Brennan, The Praetorship in the Roman Republic, Oxford, 2000, p. 168.

ipsa per M. Fuluium et M'. Curium tribunos plebis impediebantur, quod T. Quinctium Flaminium consulatum ex quaestura petere non patiebantur: iam aedilitatem praeturamque fastidiri nec per honorum gradus, documentum sui dantes, nobiles homines tendere ad consulatum, sed transcendendo media summa imis continuare. (Tite-Live, XXXII, 7). Voir également Plutarque, Flamininus, II, 2. E. M. Carawan relève une différence entre le récit de Plutarque et le récit livien, notamment sur le fait que le biographe grec affirme que Flaminius a posé sa candidature de façon illégale, « en dépit des lois » (παρὰ τοὺς νόμους), alors que la lex Villia encadrant l'accession aux différentes magistratures de l'État romain sera plutôt adoptée dix-neuf années après l'élection de Flamininus, en 180. Cet anachronisme serait dû à l'annaliste Valerius Antias sur lequel Plutarque s'appuyait et auquel Tite-Live aurait apporté une correction dans son propre récit des événements, affirmant qu'il s'agissait là d'un événement certes inusité, mais qui avait néanmoins des parallèles récents: nec per honorum gradus, documentum sui dantes nobiles homines tendere ad consulatum. E. M. Carawan, « Graecia Liberata and the Role of Flamininus », TAPhA, 118, 1988, p. 212.

faut-il le rappeler était alors un foyer de culture grecque dans le sud de l'Italie, ayant été fondée, selon la tradition, à la fin du VIIIe siècle par les Parthénies spartiates. C'est possiblement dans cette cité que se serait affiné le penchant de Flamininus pour la culture et la tradition politique grecques, vision également partagée par l'historien J.-L. Ferrary³⁰, E. Badian est plus affirmatif: « Clearly, Flamininus was intended to succeed. [...] Titus had spent some years in the most Hellenic city in Italy. He had shown himself capable beyond his years of winning the good will both of Greek civilians and of Roman soldiers. Both would be needed in the East31. » Une trajectoire politique toute tracée, le Sénat lui confiant les unes après les autres d'importantes missions, étoffant ainsi son bagage et sa légitimité politique et faisant sauter, au seuil du consulat, le dernier verrou imposé par les tribuns de la plèbe. Pour Badian, il ne peut y avoir de hasard : c'est le philhellénisme affiché du jeune homme, affiné au contact de la population tarentine, qui a remporté l'adhésion des pères conscrits. L'attribution subséquente du commandement de la campagne militaire en Grèce contre Philippe V est, aux yeux de l'historien, une preuve de plus de la préméditation de l'élection de Flamininus.

L'historien américain A. M. Eckstein s'est quant à lui opposé à cette vision dans un article publié quelques années après celui de son prédécesseur et dans lequel il rejette l'idée que l'élection de Flamininus ait pu être « truquée » par les alliés du jeune politicien au sein du Sénat³². S'appuyant sur le récit livré par Plutarque, Eckstein

J.-L. Ferrary, op. cit., p. 115.
 E. Badian, op. cit., p. 110.

³² A. M. Eckstein, « T. Quinctius Flamininus and the Campaign Against Philip in 198 B.C. », *Phoenix*, 30, 1976, p. 119-142. Nous référerons également le lecteur à la discussion développée par E. S. Gruen dans un chapitre intitulé « "Eastern Experts" and Attitudes Toward Hellas », dans lequel l'historien démontre de façon assez convaincante que la nomination des généraux chargés des campagnes et des missions diplomatiques dans l'Orient hellénistique reposait avant tout sur des circonstances politiques conjoncturelles, et non pas sur la poursuite d'une politique sénatoriale cohérente, ou encore sur la volonté de nommer des hommes réputés pour leur connaissance du monde grec. E. S. Gruen en veut pour preuve, à l'époque qui nous concerne, la non-reconduction du commandement de P. Sulpicius Galba dans la guerre contre Philippe et les nominations subséquentes

insiste plutôt sur l'importance qu'aurait eue la participation de Flamininus à la commission sénatoriale chargée de l'installation des vétérans de la guerre contre Hannibal. En effet, le biographe ancien relate que Flamininus présenta sa candidature au consulat « fort de l'appui et du zèle de ses colons³³», qui auraient constitué selon Eckstein, avec ses alliés au Sénat, son principal appui dans la conquête du pouvoir. Le fait est que lorsque Flamininus décida de briguer l'élection consulaire de 199, il ne pouvait mettre à son crédit la conduite d'aucune campagne victorieuse, ni se targuer d'avoir su mener à bien une mission diplomatique délicate. L'historien souligne à nouveau l'opposition des tribuns à la candidature de Flamininus, la jugeant prématurée alors que le jeune homme « n'était pas encore initié aux rites et aux mystères du gouvernement³⁴». Ce n'est donc pas le portrait d'un jeune homme dont l'expérience l'aurait tôt destiné aux plus hautes fonctions que brosse le récit de Plutarque, mais plutôt celui d'un jeune patricien ambitieux, exalté par les honneurs précoces auxquels il a eu droit³⁵ et désireux d'accéder le plus rapidement possible aux commandes de l'État³⁶. Si l'argumentation d'Eckstein a l'avantage de reposer sur

de Villius et Flamininus dans la conduite des opérations, alors même que Galba avait pourtant exercé d'importantes charges militaires lors de la Première guerre de Macédoine et que ses états de service étaient beaucoup plus importants que ceux de ses successeurs. Enfin, Gruen insiste également sur le fait que Galba, malgré son expérience macédonienne passée, a échoué à convaincre une première fois les comices de déclarer la guerre à Philippe. E. S. Gruen, op. cit, p. 204-206.

³³ Τοῦτο δ'αὐτὸν ἐπῆρε μάλιστα τὰς διὰ μέσου καὶ συνήθεις τοῖς νέοις ἀρχὰς ὑπερβάντα, δημαρχίαν καὶ στρατηγίαν καὶ ἀγοραμίαν, εὐθὺς αὐτὸν ὑπατείας ἄξιοῦν, καὶ κατήει, τοὺς ἀπὸ τῶν κληρουχιῶν ἔχων προθύμους. (Plutarque, Flamininus, II, 1.)

³⁴ *Ibid.*, II, 2. ³⁵ *Ibid.*, II, 1.

³⁶ Au sujet des élections consulaires durant les Guerres puniques, nous référons le lecteur aux travaux de R. Develin et de N. Rosenstein, qui se sont tout deux opposés sur la question du caractère « truqué » des élections en temps de crise. R. Develin (*The Practice of Politics at Rome, 366-167 B.C.*, 1985) met de l'avant l'idée que les crises politiques et militaires traversées par la République durant les guerres hannibaliques ont eu pour effet de mettre entre parenthèses le jeu normal des institutions politiques, la classe sénatoriale préférant mettre de côté ses rivalités afin de confier à des généraux expérimentés la conduite des opérations, quitte à leur octroyer à nouveau la magistrature suprême en dépit des traditions politiques. N. Rosenstein a rejeté cette explication dans un article publié en 1993, dans lequel il démontre que les situations de crises, de par leur exceptionnalité, ont plutôt favorisé les ambitions de jeunes hommes politiques qui, autrement, n'auraient jamais accédé si rapidement aux commandements les plus importants : « Otherwise emergencies, far from acting to check competition, tended instead to facilitate the violation of its limits. Although a variety of restrictions usually kept any single figure from enjoying too much political success, the exigencies of war could induce the voters in

quelques passages de sources anciennes alors que celle de Badian repose sur une conjoncture d'éléments certes probante, mais dont la finalité demeure invérifiable, il n'empêche qu'il est impossible d'écarter, à nos yeux, l'importance qu'a possiblement pu avoir le commandement de Flamininus à Tarente sur le développement futur de sa carrière. Si son philhellénisme présumé n'a sans doute pas été le seul facteur ayant contribué à son élection au consulat, il est fort probable que son expérience tarentine, conjuguée à une culture personnelle sans doute pétrie d'hellénisme (nous le verrons plus loin), a pu donner à son action en territoire grec une profondeur et un relief particuliers.

Dans son ouvrage de 1951 consacré à l'étude de la vie politique romaine et des rapports entre grands clans patriciens, H. H. Scullard tentait de circonscrire les appuis sur lesquels Flamininus a précisément pu compter au sein de la curie romaine et qui ont facilité son accession au consulat. L'historien soulignait la proximité qui semble avoir existé entre le puissant clan des Fabii, qui a dominé politiquement les premiers siècles de la jeune République romaine, le consul Marcus Claudius Marcellus et la gens Quinctia, notamment en soulignant l'appui politique qu'ils leur auraient fourni durant la seconde guerre punique³⁷. En effet, T. Quinctius Crispinus, que nous avons rencontré précédemment, a servi sous les ordres de Marcellus en 213 avant d'être élu consul à ses côtés en 208. Le frère de Flamininus, Lucius, fut élu à l'âge de seize ans au sein du collège des augures, alors dirigé par nuls autres que l'ancien dictateur Quintus Fabius Cunctator (275-203) et Marcellus, sous les ordres duquel Flamininus servira en 208. Il est possible que Flamininus ait pu compter sur leur appui lors de son élection au consulat, mais également sur le soutien tacite du grand P. Cornelius

³⁷ H. H. Scullard, Roman Politics, 220-150 B.C., Oxford, 1951, p. 98.

the comitia to ignore these and elevate someone with impressive military credentials to heights well beyond those to which many of his peers might be prepared to see him rise. Despite the challenge to collective authority that one man's extraordinary success might imply, however, his senatorial colleagues had little choice but to accept it. » N. Rosenstein, «Competition and Crisis in Mid-Republican Rome », *Phoenix*, 47, 1993, p. 316.

Scipio Africanus. En effet, si ce dernier a favorisé l'intervention militaire contre Philippe, il semble avoir été incapable de rallier les voix nécessaires afin de se hisser lui-même au consulat et d'obtenir la conduite des opérations militaires en sol grec. H. H. Scullard résume ainsi les appréhensions qui ont pu être celles des membres du Sénat à l'égard de l'Africain : « The nobility as a whole feared to entrust him with a first-class military command which would give him the chance of placing the Roman people once again deeply in his debt. If at the head of a devoted army he were to humble Philip and earn the gratitude of Greece, would he again retire quietly into private life³⁸? » Devant sa propre incapacité à assurer son élection pour l'année 198, Scipion aurait pu soutenir la candidature du jeune Flamininus – qui avait l'avantage d'être lui aussi considéré comme un philhellène – moyen pour lui de contrecarrer les ambitions de ses rivaux *Claudii* et de leurs alliés, qui avaient jusque-là mené les opérations en Macédoine, en favorisant l'élection d'un consul partageant sa vision de la conduite de la guerre³⁹.

38 Ibid., p. 99.

³⁹ *Ibid.* H. H. Scullard en veut pour preuve de cet appui le fait que Flamininus ait réussi, sous mandat du Sénat, à lever une nouvelle armée de 9000 hommes (Tite-Live, XXXII, 8), parmi lesquels un fort contingent de 3000 soldats était constitué par les vétérans ayant servi sous les ordres de Scipion en Afrique (Plutarque, *Flamininus*, III, 3). Malgré l'appât du gain que pouvait susciter une campagne à l'étranger pour des soldats dont le service sous les aigles de Rome était devenu, à toutes fins utiles, un réel métier, il est peu probable pour l'historien que ces hommes aient rejoint l'expédition du jeune consul sans l'appui politique affiché de Scipion : « It would seem improbable that Flamininus could have recruited these men so easily if it was known that Scipio was his political rival; rather, it would not be unreasonable to suppose that Scipio himself appealed to his veterans on Flamininus' behalf and to find here confirmation that Scipio supported Flamininus. » Voir également : J. Briscoe, *op. cit.*, 1972, p. 42-43.

2.2. Rome et l'hellénisme

L'influence de l'hellénisme sur Rome est indéniable et la culture de l'Hellade a laissé une marque indélébile sur des pans entiers de la société romaine, tant dans le domaine des arts ou de la production littéraire et théâtrale, que dans l'univers religieux de la cité. Les causes de cette influence sont nombreuses et tiennent d'abord de la proximité géographique de Rome avec des régions qui, depuis longtemps, avaient été peuplées par des cités de Grèce continentale lors du mouvement de colonisation amorcé au VIII^e siècle ou qui subissaient, par les échanges commerciaux, l'influence plus ou moins directe de l'hellénisme. Les Romains se reconnaissaient eux-mêmes un lien de cousinage avec les Grecs, chez qui ils ont puisé le récit légendaire de leurs origines. En effet, une tradition s'est tôt répandue voulant que Rome ait été fondée par des Troyens fuyant le sac de la cité de Priam par les soldats grecs menés par Agamemnon. Au premier livre de ses Antiquités romaines, Denys d'Halicarnasse fait ainsi le survol de certaines de ces traditions qui ont fait d'un certain Romus, l'un des quatre fils du héros troyen Énée, le fondateur de la cité tibérine⁴⁰. L'historien fait également mention d'une autre tradition voulant que ce soit Enée lui-même qui ait fondé la ville, lui donnant le nom de l'une des Troyennes voyageant à ses côtés, Romè, qui, lasse d'errer de par les mers, aurait forcé l'établissement des Troyens en sol italien en mettant le feu à leurs navires. Cette tradition, ancrée au cœur du récit mythologique grec, aura, comme nous le verrons, un écho certain à l'époque de Flamininus. Plutarque rapporte quant à lui une seconde tradition qui fait entre autres de Rome une véritable « cité grecque » (πόλις Ἑλληνίς), notamment chez l'historien grec Héraclide du Pont⁴¹ (c. 388-310) qui, dans son traité Sur l'âme, aurait décrit le

⁴¹ Plutarque, Camille, XXII, 3.

⁴⁰ Κεφάλων μὲν γὰρ ὁ Γεργίθιος συγγραφεὺς παλαιὸς πάνυ Δευτέρα γενεᾶ μετὰ τὸν Ἰλιακὸν πόλεμον ἐκτίσθαι λέγει τὴν πόλιν ὑπὸ τῶν ἐξ Ἰλίου διασωθέντων σὺν Αἰνεία, οἰκιστὴν δὲ αὐτῆς ἀποφαίνει τὸν ἡγησάμενον τῆς ἀποικίας Ῥῶμον, τοῦτον δ'εἶναι τῶν Αἰνείου παίδων ενα, τέτταρας δέ φησιν Αἰνεία μενέσθαι παῖδας, ἀσκάνιον, Εὐμυλέοντα, Ῥωμύλον, Ῥῶμον. (Denys d'Halicarnasse, Antiquités romaines, I, 72, 1-2)

sac de la cité « grecque » en 390 par les troupes gauloises de Brennus. Enfin, citons également l'œuvre de Strabon qui, dans sa *Géographie*, rapporte la tradition ancienne qui fait de Rome une colonie arcadienne fondée par le héros Évandre⁴². Une tradition fantaisiste veut que ce soit Évandre qui ait introduit un dialecte grec éolien en Italie, qui aurait plus tard évolué pour devenir le latin⁴³. Toujours selon Strabon, le souverain macédonien Démétrios Poliorcète aurait reconnu cette parenté entre Romains et Grecs lorsqu'il renvoya, au nom de cette même parenté, des pirates originaires d'Antium capturés au large des côtes grecques, déplorant au passage qu'un peuple « qui avait érigé chez lui, en plein Forum, un temple aux Dioscures et qui honorait ces dieux, comme le monde entier, sous le nom de Dieux sauveurs, envoyât piller les côtes de la Grèce, leur patrie⁴⁴ ».

La Grande Grèce représentait également un important foyer de culture grecque au sud de la péninsule italienne, d'importantes cités grecques telles que Cumes (fondée par des colons de Pithécusses) ou Naples (la grecque Neapolis) n'étant situées qu'à deux cents kilomètres de Rome. L'influence hellénique se faisait également sentir dans les cités étrusques du nord de la péninsule qui entretenaient depuis longtemps des rapports commerciaux avec l'Orient hellénisé, une influence qui sera visible dans les émissions monétaires des villes où fleurirent les représentations de héros mythiques laurés et autres têtes de gorgones, ou encore dans les pratiques cultuelles, les cités important notamment de l'Égée des sarcophages aux représentations hellénisantes⁴⁵.

⁴⁵ Fr.-H. Massa-Pairault, « Romanisation, hellénisme et société étrusque dans le contexte des deux premières guerres puniques », dans L'hellénisation en Méditerranée occidentale au temps des

⁴² Αύτη μὲν οὖν ἡ μάλιστα πιστευομένη τῆς Ῥώμης χτίσις ἐστίν. Ἄλλη δέ τις προτέρα χαὶ μυθώδης Ἀρχαδι χὴν λέγουσα γενέσθαι τὴν ἀποιχίαν ὑπ΄ Εὐάνδρου. (Strabon, *Géographie*, V, 3, 3).

⁴³ Denys d'Halicarnasse, Antiquités romaines, I, 90, 1.
44 Διόπερ καὶ ᾿Αλέξανδρος πρότερον ἐγκαλῶν ἐπέστειλε, καὶ Δημήτριος ὕστερον, τοὺς άλόντας τῶν ληστῶν ἀναπέμπων τοῖς Ὑρωμαίοις, χαρίζεσθαι μὲν αὐτοῖς ἔφη τὰ σώματα διὰ τὴν πρὸς τοὺς τελληνας συγγένειαν, οὐκ ἀξιοῦν δὲ τοὺς αὐτοὺς ἄνδρας στρατηγεῖν τε ἄμα τῆς Ἰταλίας καὶ ληστήρια ἐκπέμπειν, καὶ ἐν μὲν τῆ ἀγορᾶ Διοσκούρων ἱερὸν ἱδρυσαμένους τιμᾶν οὺς πάντες σωτῆρας ὀνομάζουσιν, εἰς δὲ τὴν Ἑλλάδα πέμπειν τὴν ἐκείνων πατρίδα τοὺς λεηλατήσοντας. (Strabon, Géographie, V, 3, 5).

L'hellénisme qui se répand à Rome n'est donc pas l'hellénisme classique et savant de l'Attique et du continent, mais celui « vivant et contemporain 46», pour reprendre les mots de P. Grimal, qui s'est développé en Campanie, en Lucanie et en Étrurie.

Il a longtemps été commun de considérer la culture romaine comme une simple transposition « latinisée » de la culture grecque, sans doute en raison du caractère évident de cette influence et en raison de la difficulté de faire jour sur les éléments qui composaient le fond de la vieille culture italique. La célèbre formule d'Horace sur la conquête de « l'agreste Latium⁴⁷ » par la culture de l'Hellade a ainsi servi de cadre dans lequel s'est déployée l'analyse historique des rapports entre les mondes grec et romain. Il convient aujourd'hui, à la lumière de l'étude approfondie des premiers siècles de l'histoire de Rome, de nuancer ce portrait et de considérer la culture romaine comme une synthèse aboutie entre la culture grecque et l'ancienne culture italique, solidement enracinée dans la conscience nationale romaine. Les jeux de comparaisons entre les civilisations grecque et romaine étant, pour employer à nouveau une formule de P. Grimal, des « jeux de rhéteurs ou d'esthètes, mais pour l'historien, de dangereux mirages⁴⁸ ». Pour ce dernier, Rome et la Grèce étaient depuis les tout débuts destinées l'une pour l'autre⁴⁹, l'hellénisme ne faisant que réveiller chez les Romains « des possibilités latentes » et étant « d'autant mieux accueilli, avec d'autant plus d'avidité qu'il répondait plus exactement aux tendances intimes de cette synthèse psychologique, ethnique et culturelle que nous appelons Rome⁵⁰ ». La période qui s'étend du milieu du III^e siècle jusqu'à la seconde moitié du IIe siècle représente cependant un moment charnière dans la pénétration de

guerres puniques (260-180 av. J.C.). Actes du Colloque international de Toulouse, 31 mars-2 avril 2005, sous la dir. de P. François et P. Moret, Toulouse, 2006, p. 125.

⁴⁶ P. Grimal, op. cit., p. 97. ⁴⁷ Graecia capta ferum victorem cepit et artes intulit agresti Latio. (Horace, Épîtres, II, 1, 156-157).

48 P. Grimal, op. cit., p. 24.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 42. 50 Ibid., p. 31.

l'hellénisme à Rome, tant dans la population qu'au sein de la *nobilitas* romaine, au point où P. Grimal parlera du « siècle des Scipions » afin de souligner l'importance qu'eurent les aristocrates philhellènes proches du clan des *Cornelii Scipiones*. Les crises politiques et militaires traversées par la République, notamment durant les deux guerres puniques, auront une influence sur l'adoption de nombreux éléments de la culture grecque et l'importation de certaines coutumes orientales, mais provoqueront aussi un besoin chez les Romains de revenir aux fondements traditionnels de la culture italique et de réaffirmer le cœur du *mos maiorum*, la coutume des ancêtres qui leur était si chère. Comme le soulignait l'historienne Elizabeth Rawson, « the conqueror was never taken wholly captive; the vitality of the Roman tradition was greater than that of almost any other area that came under the influence of Greek civilization, in part of course because the Romans were in fact the conquering and not the conquered or colonized partner⁵¹. »

2.2.1. Transformations religieuses

L'univers religieux des Romains était sans doute le domaine de la vie sociale sur lequel la culture de l'Hellade avait, depuis longtemps, laissé une marque visible. L'hellénisme soigneusement « filtré » au fil des siècles, comme l'écrivait J. Bayet⁵², avait su s'adapter aux divinités locales latines et étrusques de l'Italie. Les Romains ont adopté très tôt une ouverture, certes prudente, envers les cultes étrangers, ces derniers ayant l'impression « d'avoir mérité l'empire du monde en accueillant les

⁵¹ E. Rawson, « Roman Tradition and the Greek World », Cambridge Ancient History Volume VIII: Rome and the Mediterranean to 133 B.C., dir. par A. E. Astin, Cambridge, 1989, p. 425.

⁵² J. Bayet, *Histoire psychologique et politique de la religion romaine*, Paris, 1999, [1^{re} éd. 1969], p. 126.

cultes de toutes les nations⁵³ », permettant notamment l'introduction graduelle à Rome du culte de nombreuses divinités grecques. On sait par exemple qu'un temple consacré à Cérès, Liber et Libera a été fondé à Rome vers 496 av. n. ère, triade grecque qui était déjà honorée dans le sud de l'Italie dans sa forme hellénisée de Déméter, Dionysos et Korè, et que ce culte aura une popularité certaine au sein de la plèbe romaine⁵⁴. On retrouvait également un temple de Mercure (l'Hermès grec), protecteur des marchands et consacré lui aussi au début du V^e siècle⁵⁵, ou encore un temple dédié vers 485 aux Dioscures grecs, Castor et Pollux⁵⁶, à la suite d'une evocatio (invitation à un dieu ennemi d'abandonner le camp des adversaires de Rome) du dictateur Postumius⁵⁷ et dont les vestiges subsistent encore aujourd'hui sur le Forum romain.

Les crises sociales ou militaires auxquelles a été confrontée Rome ont également été de puissants moteurs de transformation et ont accéléré le processus d'hellénisation de l'univers religieux. Les sources anciennes rapportent ainsi que plusieurs transformations ont été mises en œuvre à la suite de la consultation des livres Sibyllins, recueils d'oracles apolliniens et de prescriptions (remedia) rédigés en grec, propres à conjurer les phénomènes extraordinaires (prodigia) et tenus, à Rome, par les duoviri sacris faciundis. Venus de la cité grecque de Cumes, ils auraient été acquis, selon la tradition, par le roi Tarquin le Superbe et consultés en temps de crise, lorsque Rome devait s'adjoindre le concours des dieux par la célébration de rites anciens venus de l'Orient hellénisé. Aux yeux de Mary Beard, il s'agit là d'une démonstration que les Romains tenaient les rites grecs comme étant une source

53 Minucius Felix, Octavius, 6, 2-3.

⁵⁴ M. Beard, J. North et S. Price, Religions of Rome, vol. 1. A History, Cambridge, 1998,

⁵⁵ Tite-Live, II, 27.

⁵⁶ Ibid., II, 42.

⁵⁷ Ibid., II, 20.

d'inspiration et de sagesse⁵⁸. C'est ainsi que fut introduit à Rome en 291 le culte du dieu grec Asclépios d'Épidaure, après un important épisode de peste qui a durement affecté la cité latine en 293⁵⁹. Les guerres puniques, quant à elles, allaient également précipiter de crise en crise l'hellénisation des cultes romains, comme le soulignait J. Bayet⁶⁰, les nombreux revers militaires essuyés face aux troupes d'Hannibal provoquant chez les Romains un besoin urgent de se tourner vers les cultes grecs et orientaux, sous l'injonction des mêmes livres Sibyllins. La déesse Vénus du mont Eryx, en Sicile, fut ainsi introduite à Rome en raison des prescriptions religieuses appliquées au lendemain de la défaite du lac Trasimène de 217. L'année suivante, le désastre retentissant de Cannes allait inciter les Patres à déléguer au sanctuaire apollinien de Delphes Q. Fabius Pictor (c. 254 - c. 201 av.): « démarche de graves conséquences : l'inquiétude de l'avenir revêtait figure officielle, les moyens nationaux s'avouaient insuffisants, le recours direct à l'hellénisme, normal⁶¹. » Fabius Pictor, qui devait plus tard rédiger en langue grecque la première histoire de Rome, revint de Grèce après avoir consulté l'oracle d'Apollon, prescrivant une série d'actions rituelles en l'honneur du fils de Léto et des dieux traditionnels romains.

2.2.2. Impact des conquêtes et influences sur l'aristocratie

Les conquêtes romaines réalisées en Italie et à l'est de l'Adriatique, durant tout le III^e siècle et au début du II^e, auront également une importance considérable dans l'adoption par les élites romaines des coutumes grecques et de sensibilités esthétiques pétries d'hellénisme. Cet hellénisme qui goûté par de nombreux hommes politiques et généraux, à commencer par le grand Scipion l'Africain, qui saura profiter, relatent les

61 Ibid., p. 150.

⁵⁸ M. Beard et. al., op. cit., p. 63.

⁵⁹ Tite-Live, X, 47.

⁶⁰ J. Bayet, op. cit., p. 149.

sources anciennes, des plaisirs qu'offrait la Sicile grecque, lui qui se « promenait dans le gymnase en manteau, chaussé de sandales et consacrait tout son temps à la lecture ou à la palestre⁶² », suscitant la réprobation de nombreux membres du Sénat. À la suite des campagnes menées en Méditerranée, les temples et monuments civiques romains seront enrichis, soulignent les sources, d'une multitude d'objets d'art prélevés comme butin de guerre dans les cités grecques conquises. En 272 était soumise pour la première fois la cité de Tarente, conquête qui allait achever d'asseoir la domination latine sur l'Italie et emmener à Rome son lot de richesses et d'œuvres d'art. Le triomphe du consul Marcellus fournira, soixante ans plus tard, un autre exemple d'afflux d'œuvres grecques dans l'Urbs. De retour à Rome pour y recevoir l'ovatio après la prise de Syracuse en 212, Marcellus rapportait avec lui, écrit Plutarque, « les plus nombreuses et les plus belles des offrandes votives qui se trouvaient à Syracuse⁶³», le peuple romain l'adorant pour avoir « embelli Rome d'ornements plaisants et variés, pleins des charmes et des séductions de la Grèce⁶⁴. » Tite-Live, quant à lui, rapporte qu'à son retour de Grèce en 193, le cortège triomphal de Flamininus fut précédé par la procession du butin de guerre prélevé durant la campagne contre Philippe, qui était « presque aussi longue que la colonne [des soldats] elle-même », et que défilèrent le premier jour « les enseignes, les armes, les statues de bronze et de marbre, prises dans de nombreuses villes⁶⁵ ». Flamininus transportait également avec lui la statue de Jupiter Imperator⁶⁶, prélevée en territoire macédonien et qu'il dédiera sur le Capitole, geste qui non seulement traduisait les goûts esthétiques de l'ancien consul, selon E. Gruen⁶⁷, mais qui illustrait également le respect voué par les Romains aux dieux et représentations religieuses étrangères dont ils voulaient se concilier la protection.

Tite-Live, XXIX, 19; Plutarque, Caton l'Ancien, III, 6.
 Tite-Live, XXVI, 21; Plutarque, Marcellus, XXI, 1.

⁶⁴ Plutarque, Marcellus, XXI, 4.

⁶⁵ Tite-Live, XXXIV, 52.

⁶⁶ Cicéron, Contre Verrès, IV, 58.

⁶⁷ E. S. Gruen, 1992, p. 105.

Comme le soulignaient E. Rawson⁶⁸ et Ar. Momigliano avant elle⁶⁹, ces mêmes conflits militaires des III^e et II^e siècles jouèrent un rôle important dans l'importation dans la péninsule italienne et à Rome de nombreux esclaves grecs ou partiellement hellénisés, qui permirent notamment la transformation de certaines pratiques agricoles sur les grands domaines auxquels ils furent affectés, mais contribuèrent surtout à l'hellénisation de la classe dirigeante au sein des domus de leurs maîtres patriciens. Ce qui a fait dire à l'historien J. Balsdon, dans une formule imagée, que le latin et le grec étaient parlés tant au-dessus qu'au-dessous des escaliers des grandes demeures patriciennes⁷⁰, tant par les maîtres cultivés et philhellènes que par les esclaves qui étaient à leur service et qui avaient l'obligation de parler le latin. Nombre de ces esclaves étaient en effet des Grecs lettrés, parfois même des pédagogues auxquels était bien souvent confiée l'éducation des fils de l'aristocratie⁷¹. C'est ainsi que Marcus Porcius Cato (234-149), dit Caton l'Ancien, incarnation même de la figure conservatrice du vieux Romain et sur lequel nous reviendrons plus loin, possédait des esclaves d'origine grecque dont un dénommé Chilon, que Plutarque présente comme un « grammairien d'esprit très fin et qui avait beaucoup d'élèves 72 ». Si l'Ancien avait décidé de prendre lui-même en charge l'éducation de son fils afin de lui transmettre les mœurs de ses pères, ce mos maiorum si cher aux Romains, d'autres n'hésitèrent pas à offrir à leurs fils une véritable éducation de princes hellénistiques. Plutarque relate ainsi que le consul Lucius Aemilius Paullus (c. 230 - 160), ayant vaincu le roi Persée de Macédoine en 168, dédaigna de considérer le trésor royal de

68 E. Rawson, op. cit., p. 436.

J. P. Balsdon, Romans and Aliens, Londres, 1979, p. 43.

⁶⁹ « The decisive period of assimilation of Greek culture in Rome is that of the first two Punic Wars. While fighting against Carthage, the Romans learnt Greek and absorbed Greek customs and knowledge at increasing speed. » A. Momigliano, *Alien Wisdom, the Limits of Hellenization*, Cambridge, 1971, p. 16.

⁷¹ J. P. Balsdon compare ainsi la place occupée par les pédagogues grecs au sein des grandes demeures aristocratiques romaines à celle occupée, en Europe, par les chapelains auprès des familles de la noblesse. La présence au sein de sa domus d'un philosophe grec auquel un aristocrate offrait son patronage était le symbole d'un certain statut social, en plus d'une assurance que ce dernier, par sa réflexion et son exemple, élève les valeurs morales de la maisonnée. Ibid., p. 42.
72 Plutarque, Caton l'Ancien, XX, 5.

son adversaire laissé à sa merci, mais qu'il permit à ses fils de rapporter à Rome la bibliothèque du souverain macédonien⁷³. Le général exigea également des Athéniens qu'ils lui délèguent un peintre et le « philosophe le plus estimé» de la cité afin que l'un puisse orner son triomphe militaire de ses fresques et que l'autre puisse servir de tuteur à ses deux plus jeunes fils, nés de son second mariage. Athènes fera d'une pierre deux coups en lui déléguant le peintre et philosophe Métrodore⁷⁴. C'est également dans l'entourage d'Aemilius Paullus qu'évoluera l'historien Polybe de Mégalopolis, lui-même envoyé à Rome en tant qu'otage politique à la suite de la victoire de Pydna en 168, la puissance romaine exigeant de la ligue achéenne des otages afin de les punir de leur neutralité dans le conflit qui les avait opposés au roi Persée de Macédoine. En Italie, Polybe se liera d'amitié avec l'un des fils aînés de Paullus, Scipion Émilien, qu'il fera profiter de ses conseils et de son savoir⁷⁵.

L'usage du grec était sans doute très répandu au sein de l'aristocratie romaine de l'époque, les Romains reconnaissant dans la langue d'Homère, pour reprendre la formule d'Henri-Irénée Marrou, « le véhicule d'une tradition à laquelle on reconnaît une supériorité essentielle et une valeur exemplaire ⁷⁶. » Tout Romain cultivé et bien

⁷⁴ Pline, Histoire naturelle, XXXV, 40, 10.

⁷⁶ H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité tome 2 : Le monde romain*, Paris, 1981 [1^{re} édition 1948], p. 47.

⁷³ Plutarque, Paul-Émile, XXVIII, 11.

⁷⁵ Polybe, XXXI, 23, 3-4; XXXI, 24, 5: « Pour ma part [dit Polybe], je serais heureux de me mettre à ta disposition et de t'aider à parler et à agir d'une façon qui soit digne de tes ancêtres. Pour ce qui est des sciences auxquelles je vous vois tous deux vous adonner avec tant d'ardeur, vous n'aurez pas de peine à trouver des maîtres prêts à vous communiquer leur savoir à l'un et à l'autre. » Sur l'hellénisme de Scipion Émilien et son amitié avec l'historien grec Polybe, voir A. Henrichs, « Graecia Capta: Roman Views of Greek Culture », HSPh, 97, 1995, p. 243-261. L'historien revient notamment sur l'épisode de la prise et du sac de Carthage en 147, sous les ordres du fils biologique d'Aemilius Paullus. Contemplant la cité punique, le général romain aurait pleuré, tout en récitant des vers de l'Iliade sur la chute de Troie, méditant sur le destin des empires. Henrichs y voit là une volonté de la part de Polybe de mettre en avant le philhellénisme de Scipion: « There can be little doubt that Polybios' portrayal of Carthage's final hour also stands as a deliberate monument to a side of Scipio's that transcended this historical moment and struck a more familiar chord with Greeks and Romans alike, namely his deep and pervasive Hellenism that could on occasion efface his more Roman traits. » Lire également la discussion sur ce passage de la vie de Scipion Émilion dans A. E. Astin, Scipio Aemilianus, Oxford, 1967, p. 282-287.

né se devait d'être initié aux lettres grecques. Plutarque écrit ainsi que Flamininus « entendait et parlait fort bien le grec⁷⁷», tout comme Caton, pourtant si attaché aux valeurs traditionnelles de Rome et qui, s'il s'adressa en 191 à l'assemblée des Athéniens en latin par le truchement d'un interprète, était selon Plutarque « tout à fait capable⁷⁸» de le faire dans la langue de l'*Hellas*. Or, si les sujets de l'Empire parlaient le grec dans l'est du bassin méditerranéen, l'Empire ne fut jamais officiellement « bilingue », le latin demeurant langue « nationale » tout au long de l'histoire, et ce, jusqu'à l'époque de Justinien. Les discours des ambassadeurs étrangers s'adressant au Sénat de Rome devaient ainsi être traduits en latin, bien qu'un nombre croissant de *Patres* devaient parfaitement comprendre, à l'époque de Flamininus, les diplomates grecs dépêchés en ambassade auprès d'eux. Il en va de même pour les magistrats de Rome qui avaient l'obligation de s'adresser en latin aux populations de l'Empire ou aux cités vaincues, malgré leur propre maîtrise du grec, comme le rapportait Valère Maxime :

Combien nos anciens magistrats étaient attentifs à soutenir leur propre dignité et celle du peuple romain! Ce souci de maintenir leur autorité peut se reconnaître, entre autres indices, à ce fait qu'ils gardaient avec une grande persévérance l'habitude de ne donner leurs décisions aux Grecs qu'en latin. On fit plus : sans égard pour cette facilité de parole par quoi ils excellent, on les forçait eux-mêmes à ne parler devant les magistrats que par l'organe d'un interprète, non seulement à Rome, mais encore en Grèce et en Asie. C'était dans le dessein sans doute de répandre la langue latine et de la mettre en honneur chez toutes les nations. Ce n'est pas que le goût de s'instruire fît défaut à nos ancêtres, mais ils pensaient qu'en tout, le manteau grec devait se subordonner à la toge romaine, regardant comme une indignité de sacrifier aux attraits et aux charmes de la littérature la puissance et le prestige de la souveraineté⁷⁹.

⁷⁷ Plutarque, Flamininus, V, VII.

78 Plutarque, Caton l'Ancien, XII, 5.

⁷⁹ Valère Maxime, Faits et dits mémorables, II, 2. Il en va ainsi de la proclamation de Flamininus de 196, traduite aux spectateurs rassemblés à l'occasion des Jeux isthmiques et citée précédemment (supra, p. 2-3). Citons également l'exemple d'Aemilius Paullus qui, lors du règlement des affaires de Macédoine en 167 et de la division du royaume de Persée en quatre circonscriptions, s'adressa aux délégués réunis à Amphipolis en latin, tel que le rapporte Tite-Live: « Quand le héraut

La transmission de la culture grecque à Rome ne fut pas que l'œuvre d'esclaves ou d'otages, transportés captifs en sol italien. De nombreuses ambassades venues de Grèce ou de l'Orient hellénisé contribuèrent à cette transmission et suscitèrent l'intérêt de la classe dirigeante. Vers l'an 170, le philosophe et grammairien Cratès de Mallos (c. 220-140) fut délégué auprès du Sénat par le roi Attale de Pergame, allié de Rome. Un accident fortuit le retiendra dans la cité tibérine où ce dernier, écrit Suétone⁸⁰, en profita pour offrir des leçons de philosophie et enseigner aux jeunes Romains. En 155, Athènes dépêcha en ambassade une délégation de philosophes ayant pour tâche de plaider auprès du Sénat de Rome l'allègement d'une amende qui lui était imposée par la cité de Sicyone en dédommagement du pillage de la ville d'Oropos, les Sicyoniens agissant en arbitres dans le conflit⁸¹. Parmi les membres qui composaient cette ambassade se trouvaient les philosophes Carnéade de Cyrène et Diogène de Séleucie du Tigre, représentants des écoles de l'Académie et du Portique, de même que le péripatéticien Critolaos de Phasélis en Lycie. Les philosophes profitèrent de leur passage à Rome pour enseigner aux fils de l'aristocratie qui se prirent, dit Plutarque, d'un réel enthousiasme pour leur enseignement :

[...] Ce fut comme un vent impétueux dont le bruit remplit la ville (ὡς πνεῦμα τὴν πόλιν ἦχῆς ἐνἑπλησε). On disait partout qu'un Grec d'un savoir merveilleux, ensorcelant et subjuguant tous les esprits, inspirait aux jeunes gens une violente passion qui les faisait renoncer à tous les plaisirs et à toute espèce d'occupations dans leur enthousiasme pour la philosophie. La plupart des Romains les approuvaient et voyaient avec plaisir les jeunes gens s'appliquer à la culture grecque et suivre les leçons de ces hommes si admirables 82 .

eut obtenu le silence, Paul Émile exposa en latin les mesures décidées par le sénat et par lui-même en accord avec la commission. Le préteur Gnaeus Octavius, également présent, traduisait aussitôt en grec. » (Tite-Live, XLV, 29).

⁸⁰ Suétone, Grammairiens et rhéteurs, I, 2.

⁸¹ Sur les relations entre Athènes et Oropos et l'ambassade dite « des philosophes », nous réfèrerons le lecteur aux pages consacrée par C. Habicht sur l'Athènes sous l'hégémonie romaine. Athènes hellénistique : histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine, Paris, 1999, p. 291-294.

⁸² Plutarque, Caton l'Ancien, XXII, 2-4.

C'est donc dire qu'à une époque presque contemporaine de la vie de Flamininus (ce dernier était mort dix-neuf ans avant l'ambassade des philosophes athéniens), et alors que Caton était quant à lui âgé de soixante-dix-neuf ans, des membres de la jeunesse patricienne de Rome avaient une maîtrise suffisante de la langue grecque qui leur permettait de suivre et de comprendre les enseignements prodigués par des philosophes athéniens⁸³, cela sans parler de l'intérêt et de l'enthousiasme qu'ils semblaient porter à la pensée grecque. Il n'en fallut pas plus pour que le Censeur précipite le dénouement du litige et incite le Sénat à trancher au plus vite la question afin de renvoyer en Grèce ceux qui charmaient la jeunesse romaine.

2.2.3. Le cas de Caton l'Ancien

Il a longtemps été commun de présenter Caton l'Ancien comme le chef de file d'une certaine réaction aristocratique à l'hellénisation de la société romaine, ce dernier dénonçant sous la plume des auteurs anciens la supposée déchéance de ses concitoyens, provoquée par l'adoption des coutumes grecques. Tite-Live a notamment restitué, dans un passage largement commenté par les historiens, un discours qu'aurait prononcé Caton, en 195, à l'occasion des débats entourant l'abrogation de la *lex Oppia*⁸⁴ et dans lequel l'orateur romain dénonçait la corruption des mœurs romaines :

83 E. S. Gruen, op. cit., 1992, p. 233.

⁸⁴ La lex Oppia fut adoptée en 215, en pleine guerre punique, alors que Rome venait d'essuyer, à Cannes, une importante défaite aux mains des Carthaginois et que la cité éprouvait d'importantes difficultés à financer son effort de guerre et à lever de nouvelles troupes. Pour M. Coudry, cette loi s'inspire notamment des mesures prises dans le monde grec et renforcées par l'action des gynéconomes, qui visaient à restreindre l'étalage de la richesse chez les femmes en contexte social et militaire difficile. La loi prévoyait notamment l'interdiction des déplacements en char à l'intérieur de la cité, l'interdiction du port de vêtements chatoyants et de parures excédant une demi-once d'or. M. Coudry, « Loi et société : la singularité des lois somptuaires de Rome », Cahiers du Centre Gustave Glotz, 15, 2004, p. 137-138.

« À mon avis, plus la situation de notre pays est prospère et brillante, plus notre empire s'étend – nous avons débarqué en Grèce et en Asie, pays qui offrent de quoi satisfaire toutes les tentations, et nous avons accès aux trésors accumulés par les rois – plus je redoute que ces richesses, au lieu d'être à notre service, nous asservissent. Les statues que nous avons rapportées de Syracuse sont fatales à notre ville, croyez-moi. Vous êtes trop nombreux, d'après ce que j'entends dire, à apprécier les chefs-d'œuvre de Corinthe ou d'Athènes; et vous méprisez les antéfixes d'argile des dieux de Rome⁸⁵ ».

Une analyse approfondie du texte de Tite-Live permet à l'historien de souligner les nombreux anachronismes commis par l'auteur, notamment en ce qui concerne le butin prélevé à Corinthe lors de la prise de la ville par les troupes romaines et dont il est fait mention dans le court extrait, malgré le fait que la cité ne soit tombée que cinquante ans après le discours prononcé par Caton, Le discours restitué par Tite-Live sert avant tout à renforcer a posteriori l'image archétypale qui était alors celle de Caton, utilisant les clichés qui étaient alors ceux de l'époque augustéenne⁸⁶. Or, les sources anciennes abordant la vie de Caton l'Ancien permettent plutôt d'apprécier le portrait beaucoup plus nuancé d'un homme qui, comme le soulignait E. Gruen, semble avoir incarné les rapports complexes entretenus par l'élite romaine de l'époque avec la culture grecque: « Cato stands as the pivotal figure for understanding Rome's sense of its relationship to the cultural world of the Greeks. His character and attitudes hold a key for any inquiry into Roman reaction to Hellenism – and for the development of a Roman cultural identity⁸⁷. » Cette opinion rejoint celle d'A. E. Astin, développée près de quinze ans avant celle de Gruen dans une biographie consacrée au Censeur : « Through the very means by which he sought to counter Hellenic influences he was unwittingly creating the basis for a true synthesis of Greek and Roman cultural values⁸⁸. »

85 Tite-Live, XXXIV, 4.

87 Ibid., p. 61-62.

⁸⁶ E. S. Gruen, op. cit., 1992, p. 70.

⁸⁸ A. E. Astin, Cato the Censor, Oxford, 1978, p. 157.

On sait ainsi par Plutarque que l'Ancien maîtrisait la langue grecque, ayant étudié les discours de Démosthène afin de parfaire son éloquence⁸⁹, et qu'il eut été parfaitement apte à s'adresser dans cette langue à l'assemblée des Athéniens lors de son passage en Grèce en 191, durant la campagne militaire menée contre Antiochos III. Il est donc possible d'interpréter le désir de Caton de s'exprimer en latin non pas par une certaine réaction à l'égard de la langue grecque - malgré ce qu'en dit Plutarque par souci d'assurer, sans doute, la cohérence de la construction littéraire de son personnage - mais par un respect scrupuleux des coutumes romaines qui astreignaient les légats à faire usage du latin auprès des peuples étrangers (supra p. 44). S'il refuse de s'adresser aux membres de l'assemblée athénienne dans leur langue maternelle, l'auteur des Vies parallèles raconte cependant que Caton a tenu du même souffle à célébrer dans son discours « la vertu des anciens Athéniens et parlait du plaisir qu'il avait eu à contempler la beauté et la grandeur de leur ville⁹⁰. » Plutarque affirme en outre que Caton consacrera beaucoup de temps, sur ses vieux jours, à l'étude des grands auteurs grecs, se penchant notamment sur l'œuvre de Thucydide⁹¹. Si ce dernier refusa de confier l'éducation de son fils aîné à son esclave grec Chilon qui

⁸⁹ Plutarque, Caton l'Ancien, II, 5.

⁹⁰ *Ibid.*, XII, 5.

^{91 &}quot;Αλλως δὲ παιδείας Ἑλληνικῆς δψιμαθής λέγεται γενέσθαι, καὶ πόρρω παντάπασιν ἡλικίας έληλαχώς Έλληνικά βιβλία λαβών εἰς χεῖρας, βραχέα μὲν ἀπὸ Θουκυδίδου, πλείονα δ΄ ἀπὸ Δημοσθένους εἰς τὸ ῥητορικὸν ώφεληθῆναι. Τὰ μέντοι συγγράμματα καὶ δόγμασιν Ἑλληνικοῖς καὶ ἱστορίαις ἐπιεικῶς διαπεποίκιλται, καὶ μεθηρμηνευμένα πολλά κατὰ λέξιν ἐν τοῖς ἀποφθέγμασι καὶ ταις γνωμολογίαις τέτακται. (Ibid., Π, 5.) Une discussion a longtemps animé les historiens autour du moment auquel Caton aurait appris à lire et écrire le grec. Certains, se référant à son étude des « lettres grecques », avancent l'hypothèse que cette connaissance lui aurait été acquise dans sa vieillesse alors que d'autres, tel A. E. Astin, affirment plutôt qu'il devait en être tout autrement, cet intérêt tardif devant plutôt être pris dans son sens le plus strict d'étude approfondie de la littérature grecque. Il est fort probable que Caton ait pu comprendre et parler le grec à un plus jeune âge, comme en témoigne Plutarque sur son passage à Athènes. Astin affirme en outre : « It is difficult to believe that in the 190s and especially when he had occasion to visit Greece and Athens, one who showed such marked intellectual energy and curiosity in a variety of fields was willing to remain in incurious ignorance about the content of the prolific writings of the Greeks. » (op. cit., p. 167). Si l'historien convient qu'il s'agit d'un argument subjectif, il cite cependant un passage de la main de Caton, contenu dans son Ad Marcum filium, dans lequel le Censeur convie son fils à découvrir les bénéfices de l'étude des lettres grecques, comme il l'a lui-même fait durant son passage à Athènes : Dicam de istis Graecis suo loco, M. fili, quid Athenis exquisitum habeam et quod bonum sit illorum litteras inspicere, non perdiscere, vincam (Caton, Ad Marcum filium, fr. 1).

était, par ailleurs, un grammairien fort qualifié (supra p. 36), ce n'est pas tant par anti-hellénisme que parce qu'il ne pouvait supporter qu'un esclave ne grondât son fils, ou que ce dernier ne lui soit redevable « d'un bien aussi précieux que l'instruction⁹². » L'action de Caton semble motivée, sa vie durant, par la préservation de la coutume des ancêtres, le mos maiorum, et par la transmission de ce qui faisait à ses yeux la supériorité du Romain, c'est-à-dire l'étude de la loi et le respect de la fides. C'est ce même souci qui le guidera dans l'éducation de son fils – comment un Grec aurait-il pu transmettre les usages des anciens Romains ⁹³? – Plutarque rapportant notamment que Caton aurait rédigé en gros caractères des histoires afin que son fils « trouvât à la maison même le moyen de connaître les antiques traditions de son pays⁹⁴ ». C'est encore ce même souci de la tradition qui l'incitera à mettre un terme à l'ambassade athénienne de 155, afin que « les jeunes Romains pussent écouter comme auparavant les lois et les magistrats⁹⁵ ».

Aussi exemplaire aux yeux des anciens Romains que puisse paraître la dévotion de Caton envers son fils, il est peu probable, comme le soulignait S. Bonner dans son étude consacrée à l'éducation romaine, que ce dévouement du Censeur ait pu être imité par la majorité de ses contemporains, pour plusieurs occupés par les affaires de l'État ou prenant part à des campagnes sur des théâtres d'opérations étrangers⁹⁶. Comme le faisait remarquer l'auteur, si l'éducation transmise par Caton à son fils

92 Ibid., XX, 6.

95 Ibid., XXII, 7.

⁹³ E. S. Gruen, 1992, p. 67.

⁹⁴ Plutarque, Caton l'Ancien, XX, 7.

⁹⁶ Caton était déjà âgé de près de quarante-sept ans lorsqu'il prit en charge l'éducation de son fils, qui a sans doute débuté vers l'année 187 et qui s'est normalement étendue jusqu'à l'aube de la soixantième année du Censeur. Il était sans doute plus commun pour un magistrat ou un membre de l'ordre sénatorial de fonder une famille au courant de la trentaine, ce qui aurait rendu difficile, en pratique, un engagement personnel et constant dans l'éducation d'un fils. En effet, à une époque marquée par l'expansion politique et militaire de Rome, les magistrats étaient sans aucun doute appelés à servir à l'extérieur du territoire italien, rendant difficile leur implication dans les affaires domestiques. Bonner préfère ainsi parler d'une éducation « familiale », plutôt que paternelle, les familles aristocratiques ayant pour la plupart recours aux services de pédagogues. S. F. Bonner, Education in Ancient Rome, From the Elder Cato to the Younger Pliny, Londres, 1977, p. 13.

était à même de faire de lui un parfait Romain dans la plus pure tradition républicaine du terme, une grande absente demeurait dans sa formation intellectuelle: l'éducation à la culture grecque, déjà populaire auprès de nombre de familles de l'aristocratie qui avaient bien souvent recours aux services de pédagogues étrangers. En effet, des hommes tels que Livius Andronicus (c. 280-200), ancien esclave de langue grecque vraisemblablement capturé lors de la prise de Tarente (Livius était le nom de son ancien maître Livius Salinitor), avaient déjà introduit les lettres grecques à Rome en traduisant notamment l'œuvre d'Homère ou le théâtre tragique en langue autochtone. En 240, les autorités lui commandèrent une première pièce qui reprendra, en latin, les grands topoi du théâtre grec, l'art théâtral devenant ainsi un véritable « cheval de Troie⁹⁷» de la culture grecque à Rome. Il est probable que cette commande, « innovation radicale » pour la société romaine selon J.-C. Dumont, répondait néanmoins à un désir populaire fort, le théâtre grec s'étant sans doute déjà répandu en Campanie. La traduction de l'Odyssée en vers saturniens, réalisée par Andronicus, servira longtemps de manuel de référence aux jeunes Romains, et ce, jusqu'à l'époque d'Horace⁹⁸. C'est dans ce contexte social et familial, ouvert à la culture hellénique, que le jeune Flamininus a sans doute été éduqué.

2.3. Impérialisme et désir de gloire

Les IIIe et IIIe siècles constituent un moment charnière du développement de l'impérialisme romain en Méditerranée, l'expansion de la puissance romaine entraînant d'importantes transformations des institutions politiques de la République et de leur fonctionnement, de même qu'une évolution graduelle de son appareil

⁹⁷ J.-C. Dumont, « Le théâtre, cheval de Troie de l'hellénisme à Rome », dans L'hellénisation en Méditerranée occidentale au temps des guerres puniques (260-180 av. J.C.). Actes du Colloque international de Toulouse, 31 mars-2 avril 2005, sous la dir. de Paul François et Pierre Moret, Toulouse, 2006, p. 329-335.

98 *Ibid.*, p. 19.

militaire. En effet, si les hommes de la classe sénatoriale apparaissent sur la scène politique intérieure comme des moteurs importants du développement de la politique impérialiste romaine, ces derniers semblent également acquérir sur la scène extérieure, au fil des conquêtes réalisées en dehors de la péninsule italienne, une autonomie et un prestige politiques jusque-là inégalés et à même de nourrir leurs ambitions personnelles. Cette transformation du rôle des grands généraux sera également induite par les guerres que devra mener Rome tout au long du IIIe siècle. En effet, le déroulement des opérations et le péril provoqué par la présence en sol italien des troupes carthaginoises mèneront certains généraux à outrepasser leurs prérogatives et les ordres du Sénat et à influencer le cours des événements de leur propre initiative. L'urgence politique et militaire incitera également le Sénat à conférer l'imperium à des hommes qui, comme nous l'avons vu dans le cas de Flamininus, n'avaient pourtant jamais occupé préalablement de fonctions politiques d'importance. Cette pratique cessera vers 197, l'année suivant le consulat de Flamininus, alors qu'on fit passer à six le nombre de préteurs, permettant ainsi d'éviter de confier l'imperium à des privati n'occupant aucune charge politique⁹⁹. Autonomie accrue et initiative politique personnelle des généraux sur le théâtre des opérations, prolongement de l'imperium au-delà de la durée normale d'une magistrature; il s'agissait là, comme l'écrivait P. Grimal, d'une « évolution fatale », Rome ne pouvant « maintenir les prérogatives de l'administration urbaine ni se contenter strictement de magistrats annuels 100 ».

2.3.1. Virtus et gloria

Il nous faut ici aborder la question des dynamiques internes propres à la classe sénatoriale romaine afin de mieux comprendre l'impact qu'elles ont pu avoir non

⁹⁹ Tite-Live, XXXII, 27, 6.

¹⁰⁰ P. Grimal, op. cit., p. 170.

seulement sur le développement de l'impérialisme romain - et en ce qui nous concerne. le déclenchement de la Seconde guerre de Macédoine -, mais également sur la conduite des opérations militaires et des tractations diplomatiques menées par les généraux en campagne. La compétition pour l'obtention des principales magistratures entre grandes familles patriciennes et plébéiennes était la force motrice qui animait la vie politique de la République à l'époque de Flamininus, L'exercice de l'une des grandes magistratures de l'État et l'accumulation des honneurs accolés à ces charges (érection de statues, triomphes militaires, etc.) étaient devenus, au IIIe siècle, les principaux critères d'appartenance à la nobilitas romaine¹⁰¹. La possession et l'exercice de l'imperium, avec la charge quasi mystique qu'il comportait, conféraient à tout ancien magistrat un ascendant capable de sécuriser sa place au sein de l'ordre politique romain. Or, cette charge ne pouvait s'obtenir, traditionnellement, que par la présentation d'états de service impeccables, au terme d'une dizaine d'années passées à combattre sous les étendards de Rome. Pour les jeunes plébéjens désireux de concourir pour l'obtention d'une des grandes magistratures et ne pouvant invoquer un haut lignage, s'illustrer sur le champ de bataille devenait la seule voie d'accès vers le pouvoir, comme le soulignait K.-J. Hölkeskamp : « Above all, it was actual success in office, in politics and war, which alone could vindicate these plebeians' claim to absolute equality. They were either condemned to success or doomed to failure 102, »

L'influence d'un homme politique reposait principalement sur deux éléments, à savoir sa naissance au sein d'une famille de la *nobilitas* romaine (*genus*) et son courage (*virtus*¹⁰³), le mérite qui ne pouvait être acquis que par une carrière militaire

¹⁰¹ K.-J. Hölkeskamp, op. cit., p. 26. Voir également N. Rosenstein, Rome and the Mediterranean 290 to 146 BC: The Imperial Republic, Edinburgh, 2012, p. 30-31.

¹⁰² Ibid., p. 22.
103 On référera le lecteur à l'étude de M. McDonnell sur la question de la virilité dans la société romaine et à la discussion contenue dans le premier chapitre de l'ouvrage autour de la notion de virtus. L'historien y fait notamment un survol de l'emploi du mot dans les inscriptions, les textes et œuvres dramatiques de l'époque républicaine, et notamment dans le corpus de pièces de Plaute, contemporain de Flamininus et dont les œuvres ont été jouées essentiellement entre 210 et 184. Le mot

exemplaire. Les différentes magistratures et commandements représentaient ainsi autant d'attributs à même de rehausser le prestige personnel (dignitas) et l'autorité (auctoritas) d'un homme politique et de consolider sa position sur l'échiquier politique en lui attirant une clientèle plus nombreuse de citoyens aptes à soutenir ses ambitions politiques. Cependant, nulle part ailleurs que sur un champ de bataille un homme ambitieux ne pouvait acquérir autant de prestige et de gloire (gloria). C'est ainsi que l'expansion militaire romaine en Italie aux IVe et IIIe siècles, puis l'intervention en Espagne et en Afrique contre les Carthaginois et les guerres menées par Rome sur l'autre rive de l'Adriatique, ouvrirent un nouveau champ de possibilités à ceux désireux de s'illustrer par les armes. Nous assistons ainsi à la constitution, en quelques générations, d'un ethos aristocratique qui s'incarne dans un idéal de service et d'avancement personnel et que résumera succinctement E. Badian :

« But the quality [virtus] was always most fully embodied in the commander and statesman: it was very much a public virtue, and one of the ruling class – at least, as seen by that class. Its chief example was, as we have seen, the man who, having the deeds of great ancestors as a model, administered the state in war and peace to its greatest advantage. The Roman aristocracy was always conscious of its destiny¹⁰⁴. »

Cet ethos est nourri par l'exaltation des qualités viriles inculquées dès un très jeune âge chez les jeunes Romains, notamment par l'apprentissage du maniement des armes, et exaltées lors des grandes célébrations civiques et religieuses. C'est ainsi que les seules décorations que pouvait porter un citoyen, durant l'une de ces nombreuses

virtus apparaît 66 fois chez Plaute, et ce, majoritairement dans un contexte militaire. Virtus sert ainsi à caractériser le courage physique, l'ardeur au combat et la force de défendre la patrie. Dans un contexte non-militaire, il désigne la capacité à affronter la souffrance et la mort avec courage. Sous la plume de Caton, virtus conserve la même notion de courage physique, de vertu militaire. Cette définition sera la plus courante durant toute l'époque pré-cicéronienne, le terme côtoyant plus tard la notion d'audacia, qui quant à elle peut revêtir un sens plus péjoratif lorsqu'elle désigne l'assurance excessive d'un général ou d'un homme politique. M. McDonnell, Roman Manliness, Virtus and the Roman Republic, Cambridge, 2006, p. 31.

104 E. Badian, Roman Imperialism in the Late Republic, New York, 1968, p. 12.

manifestations religieuses qui scandaient le calendrier romain, étaient celles obtenues en raison de la bravoure affichée sur le champ de bataille¹⁰⁵.

Cette conscience d'une destinée manifeste, dont parlait Badian, s'incarnait notamment dans le culte que vouaient les familles aristocratiques à leurs ancêtres glorieux, dont elles cultivaient soigneusement la mémoire, notamment à l'occasion des funérailles (pompa funebris) de l'un des leurs ou à l'occasion de grandes fêtes civiques durant lesquelles étaient exposés en effigie les masques funéraires de cire des défunts. Polybe, spectateur attentif de la société romaine, a brossé un portrait vivant et fascinant de ces cérémonies, décrivant l'une d'entre elles avant que de réfléchir sur le sens qu'elles pouvaient revêtir pour les membres de la nobilitas :

Ces hommes revêtent en outre une toge bordée de pourpre s'ils portent le masque d'un ancien préteur ou d'un ancien consul, une toge toute de pourpre s'il s'agit d'un ancien censeur, ou une toge bordée d'or si le disparu a reçu les honneurs du triomphe ou accompli quelque action d'éclat. Les figurants avancent sur des chars précédés des faisceaux et des autres insignes auxquels chacun des personnages incarnés par eux, selon la charge qu'il avait, au cours de sa vie, exercée dans la cité, avait eu droit. Lorsqu'ils atteignent les Rostres, ils s'asseyent tous à la file sur des sièges d'ivoire. On ne saurait imaginer plus noble spectacle que celui-là pour un jeune homme épris de gloire et de vertu. Est-il en effet quelqu'un qui, voyant réunies les images, pour ainsi dire vivantes et animées, de ces grands hommes honorés pour leur mérite, ne serait stimulé par un tel spectacle? Se peut-il rien voir de plus beau? De plus, l'orateur chargé de parler du défunt, lorsqu'il a dit ce qu'il avait à dire, se met à évoquer le souvenir de ses ancêtres, des succès et des hauts faits de chacun d'eux. Par là se renouvelle sans cesse la réputation des grands hommes, auxquels leurs actes ont valu la gloire, et le mérite de ceux qui ont bien servi la patrie vient à la connaissance du grand nombre et passe à la postérité, le plus important étant que les jeunes y trouvent une inspiration qui les pousse à tout endurer pour le service de la collectivité, car ils espèrent acquérir eux aussi cette gloire qui s'attache aux citoyens valeureux 106.

¹⁰⁵ M. McDonnell, op. cit., p. 185.

¹⁰⁶ Polybe, VI, 53, 7-10 et 54, 1-3.

La gloire était ainsi l'apanage des grandes familles aristocratiques, qui justifiaient en quelque sorte, comme le soulignait W. V. Harris¹⁰⁷, leur position au sommet de l'État. Cette position n'était cependant pas immuable, d'autant plus qu'avec l'expansion des frontières de Rome en Italie s'accroissait la compétition pour les charges publiques entre les clans de la *nobilitas*¹⁰⁸. Il incombait donc aux jeunes membres de ces familles de non seulement cultiver l'héritage des Anciens et de le magnifier, mais surtout de le dépasser par leurs propres accomplissements personnels, seuls capables d'assurer leur position politique¹⁰⁹. Polybe dira ainsi de l'État romain qu'il s'attachait « à former des hommes prêts à tout endurer pour acquérir une réputation de vaillance parmi leurs compatriotes¹¹⁰», parlant plus loin de « l'ardeur et l'émulation pour les actions d'éclat que les institutions des Romains [insufflaient] à leur jeunesse¹¹¹».

Lorsqu'en 201 les ambassadeurs dépêchés auprès du Sénat romain par les cités de Rhodes et de Pergame vinrent solliciter l'aide de Rome et mettre en garde les *Patres* contre l'alliance nouvelle qui semblait se profiler à l'horizon entre Philippe V et Antiochos, menaçant le délicat équilibre des forces politiques de l'Orient hellénistique et soulevant la possibilité d'une intervention militaire en sol grec, nul doute que ces considérations politiciennes furent à même d'influencer la décision des sénateurs et d'infléchir leur volonté. Une seconde campagne militaire contre la Macédoine pouvait ainsi représenter une nouvelle occasion de s'illustrer à l'étranger pour des hommes politiques qui, comme Flamininus, étaient ambitieux et avides

107 W. V. Harris, op. cit., p. 30.

¹⁰⁸ Comme le soulignait F. Millar, la position des grandes familles aristocratiques n'était pas immuable. Elle dépendait d'une multitude de facteurs, à commencer par la capacité d'une famille à engendrer des fils et à les mener jusqu'à l'âge adulte, mais également à la richesse et la capacité d'un clan à financer une course politique et l'entrée sur la scène publique d'un de ses membres. Si en effet près de la moitié des consuls désignés durant cette période descendait d'un père ou d'un grand-père consulaire, seul le tiers des consuls eurent un fils qui fut également élu consul. F. Millar, « The Political Character of the Classical Roman Republic, 200-151 B.C. », JRS, 74, 1984, p. 10.

¹⁰⁹ M. McDonnell, op. cit., p. 184; N. Rosenstein, op. cit., p. 30.

¹¹⁰ Polybe, VI, 52, 11. ¹¹¹ *Ibid.*, VI, 55, 4.

d'acquérir sur les champs de bataille les lauriers de la gloire. Or, au moment où le Sénat de Rome déclenche officiellement les hostilités contre Philippe, la menace posée par les deux souverains ne semblait pas immédiate, pas plus que le sol italien n'était menacé d'une invasion imminente¹¹². Le caractère abstrait de cette menace potentielle apparaissait clairement aux citoyens romains qui, réunis en comices et las de plusieurs années de guerre, refusèrent une première fois d'entériner le déclenchement des hostilités, à la fin de mars 200. Ulcérés par ce résultat et l'obstruction opposée au projet par le tribun de la plèbe Quintus Baebius, les sénateurs enjoignirent le consul Publius Sulpicius Galba de soumettre à nouveau au vote la question du déclenchement des hostilités avec Philippe, haranguant les citoyens et les prévenant que la guerre était à leurs portes, qu'ils le voulussent ou non, et qu'il s'agissait plutôt de savoir s'ils voulaient « expédier les légions en Macédoine ou faire venir les ennemis en Italie 113 ». Pour J. Carcopino, la manœuvre des sénateurs ne pouvait être plus claire, l'historien portant un dur jugement sur les ambitions à peine voilées de certains d'entre eux: « L'offensive préventive fut, de tout temps, la formule stéréotypée des ambitions occultes, l'invariable excuse, auprès des nations pacifiques, des gouvernements belliqueux¹¹⁴. » C'est au désir de gloire de certains des membres les plus ambitieux de la classe sénatoriale que l'historien fait porter la responsabilité du déclenchement des hostilités :

¹¹² E. S. Gruen souligne, à juste titre, que les Romains ne devaient pas ignorer les dommages infligés à la flotte macédonienne lors de la bataille de Chios en 201, amoindrissant la capacité d'action de Philippe et réduisant considérablement la possibilité d'une invasion de l'Italie par la mer. Polybe rapporte qu'il n'était « jamais arrivé à Philippe de perdre tant d'hommes en une seule bataille, sur terre ou sur mer. Il en était fort affecté et cela lui ôta beaucoup de son ardeur belliqueuse. [...] Il s'était fait un tel carnage que, sur le moment, tout le chenal se trouva couvert de cadavres, de sang, d'armes et d'épaves, et que, dans les jours qui suivirent, on put voir tous ces restes amoncelés sur les rivages. Ce spectacle avait de quoi faire une impression assez forte non seulement sur Philippe, mais aussi sur tous les Macédoniens. » Polybe, XVI, 7, 6. Voir l'exposé de Gruen sur les différentes explications avancées afin d'expliquer l'entrée en guerre de Rome dans E. S. Gruen, op. cit., p. 382-398.

113 Tite-Live, XXXI, 7.

¹¹⁴ J. Carcopino, op. cit., p. 101.

Il est, en effet, impossible que ceux des *Patres* qui détenaient les commandements extraordinaires, que la prolongation des hostilités y éternisait, dont l'extension des conflits accroissait le prestige, l'influence et les attributions, ne prissent pas goût à la longue, alors que leurs collègues y répugnaient encore, à ces expéditions transmarines où ils s'illustraient aux yeux de leurs compatriotes et savouraient à longs traits, dans les contrées lointaines où ils promenaient, avec les légions victorieuses, la majesté du nom romain, loin du contrôle des comices, hors des entraves de la collégialité, les joies supérieures de la toute-puissance¹¹⁵.

Cette autonomie toute-puissante dont parlait Carcopino est un phénomène politique dont le développement, au cours des IIIe et IIe siècles, a été analysé par Arthur Eckstein dans un ouvrage publié en 1987, Senate and General. L'auteur pose le contexte diplomatique international de l'époque comme principal facteur expliquant l'accroissement de l'autonomie des généraux en campagne. En effet, contrairement aux États modernes, le Sénat de Rome ne disposait pas d'une chancellerie, d'un appareil diplomatique stable et permanent qui lui aurait fourni sur une base régulière des informations en provenance des différentes cités et États avec lesquels Rome entretenait des rapports politiques. Des informations et un appareil diplomatique qui auraient été à même de donner aux sénateurs un recul, une vision d'ensemble de la diplomatie internationale qui leur faisait défaut et qui empêchait, en définitive, le développement d'une réelle politique étrangère qui aurait pu se déployer avec cohérence dans le temps. Pour A. M. Eckstein, la plupart des décisions prises par le Sénat romain en temps de crise ou d'instabilité politique et militaire, rapportées notamment par Tite-Live, apparaissent ainsi comme des décisions ad hoc, prises dans l'urgence du moment et ne répondant à aucune logique supérieure¹¹⁶. Cet élément est d'autant plus important lorsque nous considérons que la politique étrangère de Rome

115 Ibid., p. 103.

¹¹⁶ A. M. Eckstein, Senate and General: Individual Decision Making and Roman Foreign Relations, 264-194 B.C., Berkeley, 1987, p. 17. Sur la question de l'absence d'une politique extérieure cohérente de la part du Sénat et de la réorientation de ses actions sur la scène méditerranéenne au début du II^e siècle, voir: D. Potter, «Old and New in Roman Foreign Affairs: The Case of 197», Imperialism, Cultural Politics, and Polybius, dir. Christopher Smith et Liv Mariah Yarrow, Oxford, 2012, p. 134-151.

reposait entre les mains d'une assemblée de trois cents sénateurs qui, comme nous l'avons souligné, possédaient des motivations politiques complexes, des intérêts divergents. Dans pareil contexte, les généraux acquirent une plus grande autonomie d'action et devinrent de véritables instigateurs de la politique extérieure romaine, leurs décisions étant bien souvent entérinées ultérieurement par le Sénat. Si l'assemblée conservait la main haute sur la désignation des provinces et l'attribution de l'imperium des magistrats, son rôle apparaît plus mitigé dans le déroulement et le règlement des grandes campagnes 117. Il s'agit là d'une dynamique que nous verrons à l'œuvre durant la campagne menée par Flamininus en Macédoine contre Philippe et dans le règlement subséquent de la question grecque, lorsque le jeune général devra arbitrer le partage des dépouilles de guerre entre les différentes confédérations et cités grecques.

2.3.2. Le modèle hellénistique

L'univers dans lequel a évolué Flamininus, au tout début de sa carrière politique puis durant la Seconde guerre de Macédoine, avait été profondément marqué par le développement des grandes monarchies hellénistiques dans l'est du bassin méditerranéen, monarchies qui n'eurent de cesse de se disputer la domination sur les anciens royaumes de l'empire gréco-macédonien. Un siècle après la mort d'Alexandre, le monde « était encore plein de son bruit 118 », dira P. Grimal, son souvenir hantant Hannibal et Scipion, notamment durant la campagne d'Espagne, durant laquelle le jeune général romain prit conscience « encore plus nettement du

li Bid., p. 21. « Nevetheless, important as these senatorial functions were, they were far from being the consistent formulation of complex, coherent, and far-sighted foreign policy. [...] Because of disorderly and improvisatory senatorial government and one pressing foreign crises after another, the ad hoc decisions of individual Roman generals in this period often played a crucial role in the determination of Roman foreign relations. »

¹¹⁸ P. Grimal, op. cit., p. 136.

caractère exceptionnel de sa destinée, qui le portait d'emblée à la puissance et la gloire¹¹⁹ ». Nul doute que son souvenir et que le récit de ses exploits étaient aussi présents à l'esprit de Flamininus. Lorsqu'Alexandre disparut, en juin 323, emporté par ce qui semblait être une fièvre contractée au cours de ses campagnes orientales, le gouvernement du vaste empire qu'il avait su constituer à la pointe de l'épée, de la Macédoine à l'Indus, fut partagé entre ses principaux généraux, ceux que l'on appellera plus tard les diadoques (διάδογοι), les « successeurs ». Ces derniers ne tardèrent pas à édifier, sur les vestiges de l'empire du Conquérant, de véritables monarchies sans le nom, qui chacune se réclama de l'héritage d'Alexandre. À la suite de l'assassinat, en 310, du fils légitime du conquérant et de son épouse Roxane, Alexandre IV, plus aucun représentant de la dynastie argéade ne pouvait désormais prétendre au trône macédonien. Antigonos le Borgne, général d'Alexandre et maître de l'Anatolie, fut le premier à revendiquer le titre de basileus en 306, associant son fils à sa royauté nouvelle et exprimant ainsi, pour les Macédoniens mais également pour ses rivaux politiques, son intention de fonder une dynastie et de recueillir l'héritage d'Alexandre. Il sera rapidement imité l'année suivante par Ptolémée, qui avait alors la charge du gouvernement de l'Égypte et qui revêtira à son tour les attributs royaux, non pas tant afin de prétendre à la monarchie universelle sur l'empire du Conquérant, mais afin de réaffirmer son propre pouvoir sur son domaine 120. Dans les mois qui suivirent, les généraux Cassandre, Séleucos et Lysimaque se proclamèrent à leur tour rois afin, comme Ptolémée avant eux, de rejeter les prétentions d'Antigonos sur leurs domaines. Comme le soulignait E. Will 121, le geste politique d'Antigonos eut pour conséquence, par un effet

119 Thid

¹²⁰ E. Will, Histoire politique du monde hellénistique, 323-30 av. J.-C., tome I: De la mort d'Alexandre aux avènements d'Antiochos III et de Philippe V, Nancy, 1979, p. 75 et F. W. Walbank, « Monarchies and Monarchie Ideas », Cambridge Ancient History Volume VII: The Hellenistic World, dir. par F.W. Walbank, Cambridge, 1984, p. 63.

121 E. Will, op. cit., p. 75.

d'imitation et d'enchaînement, de provoquer la naissance « juridique » des grands royaumes hellénistiques.

Ces nouvelles monarchies ne manquèrent pas de changer profondément l'univers politique du monde grec et laissèrent une empreinte durable sur les royaumes et territoires avec lesquels Rome a entretenu, au cours des III^e et II^e siècles, des rapports diplomatiques ou avec lesquels il entra en conflit. C'est d'abord et avant tout l'exemple laissé par Alexandre le Grand qui servira d'appui, de modèle aux généraux et souverains qui tentèrent de reccueillir son héritage. Une influence qui perdurera dans le temps, et ce, jusqu'aux dernières années de la République. Plutarque raconte en effet, dans les pages qu'il consacre à Jules César – dont la vie sera mise en parallèle avec celle du Macédonien lui-même – que le jeune général romain, alors en campagne en Espagne, désespérait du peu de chemin qu'il avait accompli par rapport à son modèle légendaire:

On raconte aussi qu'une autre fois, en Espagne, comme il était de loisir et lisait un ouvrage sur Alexandre, il s'absorba dans une méditation profonde et versa des larmes. Ses amis, surpris, lui en demandèrent la raison. "Ne pensezvous pas que j'aie des raisons de pleurer? À l'âge où Alexandre régnait sur tant de peuples, je n'ai encore accompli aucune action d'éclat!" 122.

Un désir d'action et de gloire qui fait écho au portrait d'Alexandre, tel que dépeint par le biographe de Chéronée:

Comme il ne cherchait ni le plaisir ni la richesse, mais la valeur et la gloire, il pensait que plus il recevrait de son père, moins il devrait sa réussite à ses propres mérites. Aussi, lorsque la puissance de Philippe augmenta, il se jugea frustré des exploits qu'il aurait pu accomplir; il ne voulait pas hériter d'un

¹²² Plutarque, César, XI, 5.

pouvoir qui lui procurerait des richesses, du luxe et des plaisirs, mais des combats, des guerres et de l'honneur¹²³.

Cette exaltation de la gloire, de la victoire militaire était d'ailleurs au cœur de l'idéologie royale hellénistique qui s'est développée à partir de la mort d'Alexandre. Comme le soulignaient Cl. Préaux et M. M. Austin, la victoire militaire est avant tout la marque d'une protection divine et elle contribue à renforcer le charisme personnel du souverain et à souligner son mérite 124. La conquête militaire de nouveaux territoires et la défense des cités dont ils avaient la protection contribuaient à renforcer le prestige des rois et à consolider leur pouvoir, comme l'affirmait Polybe à propos du roi Antiochos IV qui, en 169, au début de la sixième Guerre de Syrie, était résolu à assurer sa domination sur la Cœlé-Syrie face au royaume lagide: « Estimant que la possession fondée sur la conquête était la plus solide et la plus honorable qui fût, Antiochos y restait résolument attaché 125. » Cette idéologie de la victoire s'incarne également dans les épithètes que porteront nombre de souverains grécomacédoniens : Nikator (Νικάτωρ, le « vainqueur »), Nicéphore (Νικηφόρος, « qui apporte la victoire »), le Grand, Keraunos (Κεραυνός, la foudre), etc.

123 Plutarque, Alexandre, V. 5-6.

¹²⁴ Cl. Préaux, Le monde hellénistique: la Grèce et l'Orient, 323-146 av. J.-C., Paris, 1978, p. 183; M. M. Austin, « Hellenistic Kings, War and the Economy », CQ, 36, 1986, p. 457sq.: « If royal status was achieved through struggle and victory, it would have to be maintained through continued success in war. If royal status could be acquired by an individual from scratch, the example could be imitated by others, and where exactly did the process stop? »

¹²⁵ Polybe, XXVIII, 1, 4. L'historien F. W. Walbank cite également en exemple le cas du roi Antiochos III de Syrie qui, s'étant lancé dans une nouvelle « Anabase » de 212 à 205 afin de consolider le pouvoir séleucide à l'est et dans les anciennes possessions originelles du royaume de Séleucos I^{er}, prit à son retour, à l'image d'Alexandre et des anciens souverains perses, l'épithète de μέγας, « le Grand ». Citons à nouveau Polybe sur l'œuvre militaire d'Antiochos et sur l'idéologie royale: « Il avait ramené dans l'obéissance non seulement les satrapies de haute Asie, mais aussi les cités maritimes et les dynastes établis en deçà du Tauros. En bref, il avait assuré la sécurité de son royaume et produit, par son audace et son activité inlassable, une impression formidable sur toutes les populations qui lui étaient soumises. Par ces campagnes, il fit bien voir non seulement aux peuples d'Asie, mais aussi aux peuples d'Europe qu'il était digne d'occuper le trône. » (Polybe, XI, 34, 15-16).

Si le roi est avant tout un guerrier victorieux, il est, pour les cités et les royaumes qu'il « libère » du joug de ses adversaires, un souverain restaurateur, un « sauveur » : « La libération est une restauration : elle comporte la restitution des institutions modifiées par quelque protecteur précédent et elle est assortie de l'autonomie. Le roi a pour mission de faire revivre un passé tenu pour excellent. En matière politique, on ne le voit pas loué pour des initiatives novatrices 126. » Ce thème de la « liberté » des cités grecques, sur lequel nous reviendrons au chapitre suivant, traverse toute l'histoire politique des royaumes hellénistiques et est devenu, en quelque sorte, une figure obligée de propagande politique et diplomatique, reprise par de très nombreux souverains. Polybe ne sera cependant pas dupe de ces manœuvres politiques, lui qui écrira, non sans une certaine lucidité :

Sans doute est-il vrai que tous les rois, dans les premiers temps de leur règne, font briller aux yeux de chacun le mot de liberté et qu'ils confèrent les titres d'amis et d'alliés à ceux qui s'associent à leurs espérances, mais qu'une fois qu'ils sont engagés dans leurs entreprises, ils traitent ceux qui leur ont fait confiance non plus comme leurs alliés, mais comme leurs esclaves 127.

Ainsi, comme l'a longuement exposé S. Dmitriev¹²⁸, le « slogan » de la liberté pouvait avoir trois fonctions : il pouvait être employé comme motif au déclenchement d'hostilités envers un autre royaume sous prétexte de « libérer » des cités tenues par un roi ennemi. Il pouvait également être utilisé afin de maintenir le statu quo en situation d'instabilité politique afin de garantir la fidélité de territoires pouvant potentiellement être convoités¹²⁹. Enfin, le slogan de la liberté pouvait être employé

127 Polybe, XV, 24.

¹²⁶ Cl. Préaux, op. cit., p. 195.

¹²⁸ S. Dmitriev, The Greek Slogan of Freedom and Early Roman Politics in Greece, Oxford, 011, p. 141.

^{2011,} p. 141.

129 A. M. Eckstein rejette ainsi l'idée d'une utilisation purement cynique du slogan de la liberté, y voyant également un élément d'une approche réaliste de la diplomatie et des rapports politiques : « It would be wrong to see the Hellenistic idea of proclaimed "freedom" for smaller states as mere cynicism, for the monarchies faced strategic concerns that were so numerous, and projection

afin de définir les rapports politiques singuliers entre une cité donnée et un roi. En somme, la conquête militaire et la protection, la restauration des privilèges des cités « libérées » sont, pour ainsi dire, les composantes principales de la nature guerrière du souverain hellénistique.

Les souverains hellénistiques réussirent à assurer leur autorité et à renforcer leur influence sur les territoires qu'ils dominèrent politiquement en faisant preuve de libéralités envers les cités nouvellement conquises, en multipliant les gestes de donation et d'évergétisme (don de provisions de blé et de bois de construction navale, édification de portiques, construction de théâtres, rénovation de temples, etc.) à leur égard et en faisant preuve de magnanimité ($\mu\epsilon\gamma\alpha\lambda o\psi\nu\chi l\alpha$) et de philanthropie ($\phi\epsilon\lambda\alpha\nu\theta\rho\omega\pi l\alpha$) envers les villes récemment soumises. Le roi doit être sage ($\sigma\delta\phi\sigma\varsigma$) et intelligent ($\phi\rho\delta\nu\mu\sigma\varsigma$) et démontrer son affection ($\phi\epsilon\lambda\sigma\tau\sigma\rho\gamma l\alpha$) envers ses sujets. Autant d'éléments qui constituent ce que Cl. Préaux définissait comme la « fonction nourricière l^{130} » des rois. Une dynamique toute particulière s'établit entre les rois et les différentes cités placées sur leur autorité, John Ma parlant d'un « langage commun » entre cités et souverains, fait de réciprocité dans les bienfaits rendus et les honneurs octroyés en retour, le tout afin d'assurer, *in fine*, la légitimité des dirigeants auprès de leurs sujets l^{131} . Comme le soulignait l'historien, le consentement politique était accordé sur une base « locale » l^{132} . Le règne d'Alexandre le Grand est une

of power overland was so slow and expensive, that kings were willing to come to a modus vivendi with smaller states in return for their support. » A. M. Eckstein, op. cit., 2008, p. 289.

¹³⁰ Cl. Préaux, op. cit., p. 201.
131 J. Ma, «Kings», A Companion to the Hellenistic World, dir. par Andrew Erskine, Oxford, 2005, p. 181. Voir l'analyse de S. Dmitriev, pour qui le langage de la liberté des cités s'inscrit également dans les rapports de réciprocité entretenus entre les souverains et les cités. Op. cit., p. 140-141.

¹³² Ibid., p. 182: « The process of interaction, where kings spoke local idioms to the various communities, was dynamic. Local communities changed because of dialogue with the kings; conversely, the kings accepted locally assigned and locally meaningfd roles, as illustrated above, which inevitably shaped their behaviour on the ground. Whether the defender of a polis' liberty and privileges before a panhellenic audience, or a pious, tradition-minded royal worshipper in a Babylonian king, a Hellenistic ruler accepted commitments before the local communities. Such

illustration de cette dynamique de négociation et de réciprocité entre le pouvoir royal et les différentes cités et communautés, une dynamique qui mènera notamment, non sans heurts, à l'orientalisation des formes extérieures du pouvoir du conquérant macédonien¹³³.

Les grands sanctuaires du monde grec seront entre autres l'objet de l'attention toute particulière des rois, ces derniers offrant terres et richesses aux grands temples de Delphes, d'Olympie ou de Délos, moyen pour eux d'assurer leur souvenir auprès des Grecs et d'avancer leurs intérêts politiques propres. Cette générosité s'exercera également envers des cités situées à l'extérieur des royaumes des souverains, ce qui sera une façon pour eux de se donner, auprès de ces communautés, une réputation de philhellénisme. Une générosité qui n'était non pas sans dessein de la part du bienfaiteur et qui pouvait représenter, pour certaines cités demeurées indépendantes, une atteinte à leur souveraineté. C'est ainsi que la Ligue achéenne refusa, en 185, un don de 120 talents offerts par le Eumène II de Pergame afin de dédommager les membres siégeant aux assemblées fédérales de la Ligue, sous prétexte que les « intérêts des rois sont naturellement opposés à ceux des démocraties » et que les Achéens n'auraient plus d'autre choix que de « faire passer les intérêts des rois avant [les leurs], ou bien, apparaître aux yeux de tous comme des ingrats [...] 334 ». Athènes sera l'objet de nombreuses donations : le roi Ptolémée Philadelphe offrira à la cité un Ptolemaion, bâtiment qui avait à la fois vocation de gymnase et de bibliothèque alors qu'Antiochos IV Épiphane, quelques décennies plus tard, offrira quant à lui une égide d'or au théâtre de la même cité, en plus de parrainer les travaux de construction du

commitments were taken seriously by both parties, the result of bargaining and negotiation, where the local actors often achieved considerable success, as pointed out for Egypt and Babylonia (D. J. Thompson 1988; E. Gruen 1996). The collaborative process reflects the kings' need for legitimacy, and for acceptance by the local communities: consent was granted on local terms. »

133 Ibid., p. 183. Voir également F. W. Walbank, op. cit., p. 73.

¹³⁴ Polybe, XXII, 8, 6-7.

grand temple de Zeus olympien (*Olympieion*), au sud de l'Acropole¹³⁵. Polybe écrivait : « Mais il est d'un roi d'étendre ses bienfaits à tous et, en gagnant par sa bonté et son humanité l'affection de ses sujets, d'exercer souverainement son autorité sur un peuple consentant¹³⁶. »

Enfin, un dernier élément sur lequel il nous faut insister est la fonction religieuse du souverain et, plus particulièrement, sur le phénomène des cultes civiques qui se sont développés dans tout le monde grec et qui ont été offerts par les cités aux souverains considérés comme libérateurs ou bienfaiteurs. Rompant avec l'interprétation souvent reprise autrefois par les historiens du monde grec voulant que le culte royal ait été, dans les faits, directement inspiré des cultes rendus aux souverains orientaux égyptiens et perses, Cl. Préaux affirme plutôt que ces honneurs puisent au contraire leurs origines au sein même des institutions de la polis grecque. En effet, avant l'édification des grandes monarchies hellénistiques, il n'était pas rare de voir de nombreuses cités rendre hommage à un citoyen d'exception, voire à un général victorieux, en lui conférant des honneurs jusque-là réservés aux seuls dieux. La grandeur morale ou l'importance politique d'un chef, son habileté à mener des troupes au combat et à conquérir la victoire, étaient considérées comme autant de signes d'une certaine élection divine. Étaient ainsi conférés des honneurs héroïques (hérôïkai timai) ou divins (isotheoi timai) aux hommes d'exception, honneurs dont le général Lysandre aurait été le premier homme à être gratifié, selon Plutarque¹³⁷, à la suite de la victoire de la flotte spartiate contre les navires athéniens, à Samos, en 404. La liste des honneurs qui pouvaient ainsi être conférés à ces hommes, et la forme qu'ils revêtaient, font notamment l'objet d'un passage de la Rhétorique d'Aristote et sont énumérés in extenso au premier livre de l'œuvre :

¹³⁵ Tite-Live, XLI, 20, 8.

¹³⁶ Ibid., V, 11, 6.

¹³⁷ Plutarque, Lysandre, XVIII, 5 : « Il fut le premier de tous les Grecs, à ce que raconte Douris, auquel les cités élevèrent des autels et offrirent des sacrifices comme à un dieu, le premier aussi en l'honneur de qui l'on chanta des péans. »

Les honneurs sont le signe d'une solide réputation de bienfaisance; on honore surtout, et à juste titre, ceux qui ont fait du bien, mais il est vrai qu'on honore aussi celui qui est en mesure d'en faire. [...] Font partie des marque d'honneur les sacrifices, les inscriptions commémoratives en vers ou en prose, les récompenses, les espaces réservés, les préséances, les tombeaux, les statues, l'entretien aux frais de la cité, les coutumes barbares comme le prosternement et le fait de céder le passage, ou encore certains dons estimés dans chaque pays¹³⁸.

Pour Cl. Préaux, si le culte royal est une « phénomène typiquement hellénistique », il n'en demeure pas moins une « création de la cité ¹³⁹», plutôt que l'importation d'une quelconque coutume orientale. Or, apparaissent dans le monde hellénique, avec l'édification de l'empire gréco-macédonien puis l'établissement des monarchies hellénistiques en Orient, des souverains dont le pouvoir dépasse largement le cadre politique jusque-là délimité par les seules frontières de la cité. En effet, ces mêmes rois réunissent sous leur couronne des multitudes de cités, de peuples et de territoires et leur influence s'étend à l'échelle de l'ensemble du bassin méditerranéen. Pouvaiton, dans ce contexte, offrir à de tels rois les mêmes honneurs que ceux offerts précédemment à des citoyens privés? Nous assisterons donc à une reconfiguration des cadres conceptuels politiques à l'intérieur desquels les cités organisaient leurs relations avec leur souverain. Ces communautés durent répondre à ce problème en offrant aux souverains hellénistiques les honneurs qui seuls semblaient correspondre à l'étendue de leur pouvoir, à savoir ceux réservés aux dieux eux-mêmes. C'est notamment la thèse soutenue par l'historien S. Price :

I wish to suggest that the cities established cults as an attempt to come to terms with a new type of power. Unlike earlier leaders and kings the Hellenistic rulers were both kings and Greek, and some solution had to be

¹³⁸ Aristote, Rhétorique, 1, 1361a.

¹³⁹ Cl. Préaux, op. cit., p. 239.

found to the problem this posed. [...] The cults of the gods were the one model that was available to them for the representation of a power on whom the city was dependent which was external and yet still Greek¹⁴⁰.

Le précédent survol de la jeune carrière de Flamininus et l'étude des institutions politiques de la République de la fin du IIIe et du début du IIe siècles, nous auront fournit de nombreuses clés afin d'analyser l'action subséquente du consul et l'appropriation des pratiques politiques et diplomatiques du monde hellénistique. La première de ces clés concerne le prétendu philhellénisme de Flamininus, mis de l'avant, comme nous l'avons vu (supra, p. 9-14), dans de nombreuses études consacrées au personnage et à son action durant la Seconde guerre de Macédoine. Nous sommes d'avis que la question n'est pas de savoir si Flamininus a réellement été, ou non, un homme politique ou un général philhellène. Comme nous l'avons exposé, la culture grecque avait déjà largement pénétré la société romaine de l'époque et influencé l'aristocratie romaine à laquelle appartenait notre sujet. Même un homme tel que Caton l'Ancien, pourtant longtemps considéré comme l'incarnation même d'un certain conservatisme hostile à la culture de l'Hellade, s'est intéressé à l'étude des lettres grecques et en maîtrisait la langue. Il nous est donc difficile de considérer l'attrait, voire l'amour de la culture grecque, comme étant un trait distinctif de la personnalité de Flamininus : de nombreux généraux parmi ses contemporains avaient déjà affiché les mêmes inclinaisons. Cependant, cette sensibilité philhellène, couplée

¹⁴⁰ S. R. F. Price, Rituals and Power: The Roman Imperial Cult in Asia Minor, Cambridge, 1984, p. 30. Price insiste notamment sur le fait qu'aucun tyran grec n'avait reçu pareil honneur, ni aucun des souverains perses ayant régné sur les cités grecques d'Asie Mineure, leur pouvoir étant considéré, pour l'un, comme étant antinomique avec la conception politique de la cité et pour le second, tout simplement rejeté comme étant étranger au monde grec. Les cités ne pouvaient désormais plus ignorer un pouvoir qui non seulement s'inscrivait en dehors du cadre de la cité, mais qui était également grec dans ses origines.

à une parfaite maîtrise de la langue grecque, pouvait représenter un atout précieux entre les mains d'un jeune aristocrate qui, très tôt, avait démontré une ambition et des aptitudes politiques peu communes, comme en témoignent son action à Tarente qui lui avait valu, selon Plutarque, une réputation certaine ¹⁴¹, et son élection disputée au consulat en 199. L'habileté politique de Flamininus, servie par sa connaissance intime de la culture grecque, lui aura sans doute permis de mesurer, mieux que quiconque, les avantages formidables que pouvaient représenter les traditions politiques hellénistiques mises au service de la diplomatie romaine, comme nous le verrons au chapitre suivant.

Cette étude du contexte social et politique dans lequel a évolué Flamininus nous aura également permis de mieux définir l'ethos aristocratique de la classe sénatoriale à laquelle appartenait le jeune général et d'entrevoir l'influence qu'elle a pu avoir sur son action politique en Grèce. En effet, la Seconde guerre de Macédoine allait offrir à Flamininus l'occasion d'assouvir ce désir de gloire et de vertu que seuls de grands accomplissements militaires pouvaient conférer. Bien plus, les traditions politiques qui étaient celles des grands royaumes hellénistiques allaient offrir à l'ambition du jeune consul un champ d'action inespéré sur lequel se déployer. « Ambitieux », « épris de gloire l'al », le génie de Flamininus aura sans doute été d'avoir su concilier, comme nous le verrons au chapitre suivant, cette ambition toute personnelle avec les impératifs de la politique romaine en Orient. De fait, il aura réussi à laisser une empreinte durable en Grèce : Flamininus sera l'un des premiers généraux romains à être l'objet d'un culte civique, rendu par plusieurs communautés (Chalcis, Gythion,

^{141 «} Après la mort de Marcellus tombé dans une embuscade, Titus fut nommé gouverneur du territoire de Tarente et de Tarente elle-même, ville qui avait été prise pour la seconde fois, et il y acquit une grande réputation autant par sa justice que par ses talents militaires. » Καὶ Μάρκελλος μὲν ἐνέδρα περιπεσών ἐτελεύτησε, Τίτος δὲ τῆς περὶ Τάραντα χώρας καὶ Τάραντος αὐτοῦ τὸ δεύτερον ἡλωκότος ἔπαρχος ἀποδειχθεἰς εὐδοκίμησεν οὐχ ἦττον ἐπι τοῖς δικαίοις ἢ κατὰ τὴν στρατείαν. (Plutarque, Flamininus, I, 5-6.)

142 Ibid., I, 3.

Argos) et encore attesté du temps de Plutarque, près de deux siècles après sa mort¹⁴³. Des hommages qui ne sont pas étrangers non seulement à l'expansion de la puissance romaine dans l'Orient hellénisé, prenant ainsi le relais des grandes monarchies hellénistiques, mais également au développement de l'autonomie politique des consuls et généraux romains qui incarnaient, aux yeux des différentes cités, l'autorité et le prestige du nom romain.

¹⁴³ *Ibid.*, XVI, 6.

CHAPITRE III FLAMININUS EN GRÈCE

3.1. La campagne contre Philippe

À l'automne de l'année 201, à la suite des représentations faites devant le Sénat par les ambassadeurs de Rhodes et de Pergame¹, les Patres mirent sur pied une délégation chargée de vérifier les prétentions des diplomates grecs, constituée de trois hommes d'État de premier plan : C. Claudius Nero, vainqueur de la bataille du Métaure, P. Sempronius Tuditanus, négociateur de la paix de Phoinikè et M. Aemilius Lepidus. Une fois le principe d'une nouvelle guerre votée par les comices, ces légats, selon E. S. Gruen, devaient s'affairer à construire, en Grèce, un rapport de force en faveur de Rome advenant l'éclatement imminent d'un nouveau conflit armé avec la Macédoine². Les ambassadeurs de Rome débarquèrent sur le continent au printemps de l'année suivante et visitèrent l'Épire, l'Atintanie, l'Étolie, l'Achaïe et se rendirent également à Athènes, où ils purent rencontrer le roi Attale de Pergame, qui convainquit l'assemblée athénienne de déclarer la guerre à Philippe³. Ils devaient en outre exposer aux différentes cités grecques les conditions que Rome entendait imposer au Macédonien afin de garantir l'indépendance des cités, cela sans porter atteinte aux possessions macédoniennes ni menacer le trône du souverain antigonide. Il s'agissait d'une position de relative mansuétude à même de gagner l'opinion grecque, jusque-là hostile à la cause romaine en raison des pillages et des massacres occasionnés par le passage des légions lors de la première guerre de Macédoine. C'est alors qu'ils se trouvaient à Athènes que les ambassadeurs posèrent pour la première fois un ultimatum au souverain macédonien, l'enjoignant de cesser ses actions militaires à l'encontre des cités grecques sur lesquelles il faisait peser ses

¹ Tite-Live, XXXI, 2, 2-4. ² E. S. Gruen, *op. cit.*, 1984, p. 396-397. ³ Polybe, XVI, 26, 5-

prétentions belliqueuses. Une délégation fut envoyée auprès du général macédonien Nicanôr, qui était alors en campagne dans l'Attique et qui avait ravagé le pays jusqu'à l'Académie, ordonnant à Philippe « de ne plus faire la guerre à qui que ce fût en Grèce⁴» et lui demandant de réparer les torts qui avaient été causés au roi Attale de Pergame. Une seconde délégation, cette fois menée par M. Aemilius Lepidus, rejoignit Philippe non loin de la ville portuaire d'Abydos, assiégée par les Macédoniens en raison de son importance stratégique, le roi étant résolu, nous dit Polybe, à « ôter aux Romains toute possibilité de trouver dans ces régions des bases et des tremplins⁵. » Lepidus informa Philippe que le Sénat avait décidé de lui demander de « s'abstenir de faire la guerre à quelque cité grecque que ce fût, à ne pas toucher aux possessions de Ptolémée et à se soumettre aux décisions d'un tribunal pour la réparation des dommages causés par lui à Attale et aux Rhodiens⁶. » Philippe rejeta l'ultimatum des Romains⁷ et la cité d'Abydos tomba sous sa coupe, après que ses habitants lui eurent livré une résistance acharnée, préférant se suicider par familles entières plutôt que de voir leur sort remis entre les mains de leurs conquérants. Aux yeux de J.-L. Ferrary, ces deux ultimatums adressés à Philippe constituent, au regard de la tradition diplomatique de Rome, un virage politique important, marquant « une nouvelle étape dans le droit que Rome s'arroge de se faire unilatéralement la protectrice d'États avec qui elle n'est liée par aucun traité [...]8. »

⁴ Polybe, XVI, 27, 2.

⁵ *Ibid.*, XVI, 29, 1.

⁶ Ibid., XVI, 34, 3.

⁷ A. M. Eckstein souligne, non sans ironie, l'état d'esprit dans lequel devait alors se trouver Philippe, lui qui ne faisait que se soumettre à l'ethos hellénistique que nous avons esquissé précédemment: « To Philip, as to most Hellenistic monarchs, imperial expansion was his life's work, the proof of his status and greatness; he was hardly likely to accede to the Roman demands to stop. Philip himself was in fact far more habituated to issuing ultimatums than receiving them. » A. M. Eckstein, op. cit., 2008, p. 277. Sur l'ultimatum posé par les Romains, voir également E. Badian, Foreign Clientelae, Oxford, 1958, p. 67-68.

⁸ J.-L. Ferrary, op. cit., p. 48.

Rome dépêcha successivement sur le terrain des opérations, en 200 et 199, les consuls P. Sulpicius Galba et P. Villius Tappulus, qui échouèrent à impulser une réelle dynamique en faveur de Rome et à débloquer les positions sur lesquelles campaient, de part et d'autre, les deux adversaires, Philippe étant retranché dans le défilé de l'Aoos. Le passage de Villius, selon les mots de Tite-Live, ne fut marqué par « aucune action remarquable⁹», le consul ayant eu à composer avec l'insatisfaction croissante des soldats et un début de mutinerie parmi les troupes qui, ayant combattu en Afrique et en Sicile, réclamaient leur rapatriement en sol italien, estimant avoir servi au-delà du terme qui était le leur. Flamininus fut donc élu consul pour l'année 198 aux côtés de Sex. Aelius Paetus. Les deux nouveaux collègues consulaires, échouant à s'entendre sur l'attribution de leur *provincia* respective, se soumirent au tirage au sort, supervisé par le collège des augures, afin de déterminer le terrain sur lequel ils iraient exercer leur commandement¹⁰. Le sort confia la direction des opérations en sol grec à Flamininus, qui reçut également du Sénat le mandat de lever de nouvelles troupes pour sa campagne contre Philippe.

Le jeune consul assuma son commandement au pas de course et « avec plus d'empressement que la plupart de ses prédécesseurs 11 », renonçant « aux honneurs et aux présidences de la ville 12 », selon Plutarque, afin d'assumer dans l'année de son consulat son commandement militaire, plutôt que d'espérer une prorogation qui serait

⁹ Tite-Live, XXXII, 6.

d'attribution du commandement des opérations en Grèce à Flamininus, rejetant ainsi l'idée défendue par certains historiens selon laquelle l'élection de Flamininus puis l'attribution de son mandat aient pu être pilotées par de puissants alliés au sein du Sénat (supra, p.45-46): «Flamininus' command was simply the result of the luck of the augural lottery.» « Since Flamininus and Paetus in spring 198 overtly rejected an arranged distribution of provinces, this makes it even more unlikely that the lottery was then "managed" in favor of "the Greek specialist" Flamininus.» A. M. Eckstein, op. cit., 2008, p. 280. E. S. Gruen se range derrière l'opinion émise par Eckstein une première fois en 1976, dans un chapitre consacré au choix des généraux lors des campagnes orientales menées par Rome au II^e siècle. Voir E. S. Gruen, op. cit., 1984, p. 208.

¹¹ Tite-Live, XXXII, 9.

¹² Plutarque, Flamininus, III, 3.

venue à la fin de son mandat, une fois rassasié des honneurs de sa charge. Il traversa rapidement l'Adriatique, fit escale à Corcyre puis aborda en Épire, devançant ses troupes, et y releva Villius de ses fonctions. Les forces romaines étaient stationnées à l'entrée des gorges de l'Aoos où s'était retranché Philippe et d'où il semblait indélogeable, dans un passage qui selon Plutarque est « difficile en toute circonstance pour une armée, et, si on le garde, il devient absolument impraticable 13» (annexe C). Flamininus devait choisir entre contourner les positions du Macédonien par le Nord et ainsi perdre un temps précieux sans garantie de résultat, ou bien attaquer de front les positions de Philippe, sans toutefois être en mesure d'élaborer une stratégie d'attaque bien efficace. Tite-Live rapporte que les troupes romaines patientèrent ainsi près de quarante jours pendant que le consul et son consilium déterminaient leur plan de campagne et que Philippe profita de cette période d'inaction pour provoquer une ouverture avec le général romain par l'intermédiaire d'une délégation épirote. La conférence de l'Aoos fut donc l'occasion d'un premier face-à-face entre les deux adversaires. Flamininus exposa les conditions qu'il entendait poser comme bases à toute négociation de paix avec la Macédoine : le roi devait retirer l'ensemble des garnisons macédoniennes qui se trouvaient en territoire grec, ce qui incluait, notamment, les villes de Thessalie occupées par la Macédoine depuis près de centcinquante ans 14. Philippe refusa net, s'exclamant, selon Tite-Live: «Quelles

13 Plutarque, Flamininus, III, 6.

¹⁴ Sur l'élaboration des premières conditions de paix posées par Flamininus à la conférence de l'Aoos, voir F. W. Walbank, Philip V of Macedon, Cambridge, 1940, p. 151-152 et A. M. Eckstein, Senate and General: Individual Decision Making and Roman Foreign Relations, 264-194 B.C., Berkeley, 1987, p. 276-277. A. M. Eckstein y démontre qu'il est fort probable que ces premières conditions ont sans doute été présentées à l'initiative personnelle de Flamininus, à la suite de discussions entre le consul et son consilium militaire et devaient s'appuyer sur une intention générale, imprécise du Sénat de voir Philippe évacuer la Grèce. Eckstein en veut pour preuve que les négociations de l'Aoos n'ont pas été mises en œuvre par Flamininus lui-même, mais bien par le roi de Macédoine et qu'aucune déclaration sur la nécessaire « liberté » de la Grèce n'avait été faite par le jeune consul romain à son arrivée en territoire grec, quelques semaines auparavant. D'ailleurs, les conditions posées par Flamininus à la conférence subséquente de Nicée, qui s'avéreront moins dures pour la Macédoine que celles de l'Aoos, démontrent, selon A. M. Eckstein, que la liberté de la Grèce ne devait pas être, alors, un objectif de campagne absolu pour le Sénat puisque Flamininus se sentira à l'aise de déférer devant les Patres des conditions de paix moins contraignantes que celles qu'il avait précédemment élaborées.

conditions plus dures m'imposerais-tu donc, Titus Quinctius, si j'avais été vaincu¹⁵?» Si Philippe se montrait disposé à libérer certaines cités qu'il avait récemment conquises, il se refusait à livrer celles « qu'il avait reçues de ses ancêtres, considérant qu'elles faisaient partie de son héritage et lui appartenaient en propre 16. » A. M. Eckstein souligne à juste titre que les conditions posées par Flamininus à l'occasion de cette première conférence et que les historiens désignent sous le nom de « Déclaration de l'Aoos » sont, à bien des égards, plus dures que celles qui avaient été précédemment posées par les émissaires du Sénat avant le déclenchement officiel des hostilités et qui exigeaient seulement de Philippe l'arrêt des hostilités envers les cités grecques. En posant des conditions qui, à leur face même, ne pouvaient qu'être jugées inacceptables par Philippe, Flamininus entendait, selon Eckstein, établir la supériorité de Rome sur la Macédoine et retarder le dénouement d'un conflit duquel il entendait bien tirer le maximum de gloire personnelle, confiant qu'il était en ses capacités: « If Philip really wanted to make peace on the Aous without further fighting, Flamininus was determined that it would be on terms which made Roman political supremacy over Macedon clear, and which would gain him the honor of having negotiated a peace whose terms went far beyond the actual achievements of Roman arms in the war¹⁷. » Flamininus décida donc d'attaquer de front le passage de l'Aoos (annexe C) et, profitant de l'aide d'un notable épirote bien disposé à l'égard des Romains et de bergers qui réussirent à conduire les troupes du consul par des voies détournées, lança une attaque surprise sur deux fronts et chassa Philippe des montagnes¹⁸, l'obligeant à retraiter vers la Thessalie.

¹⁵ Tite-Live, XXXII, 10.

⁶ Thid

¹⁷ A. M. Eckstein, « T. Quinctius Flamininus and the Campaign Against Philip in 198 B.C. », *Phoenix*, 30, 1976, p. 130.

¹⁸ Plutarque, *Flamininus*, IV, 4-12 et Tite-Live XXXII, 11. Sur le début de la campagne contre Philippe et la bataille des gorges de l'Aoos, voir N. G. L. Hammond, « The Opening Campaigns and the Battle of the Aoi Stena in the Second Macedonian War », *JRS*, 56, 1966, p. 39-54.

Philippe traversa la Thessalie en pillant le territoire sur son passage, de crainte que les cités et les richesses de la région ne tombent entre les mains de ses ennemis. Flamininus, quant à lui, décida d'épargner le territoire, peut-être afin de faire oublier le souvenir du pillage et des exactions commises au début du conflit sous les consulats de Galba et de Villius : « Titus se fit un point d'honneur d'exhorter ses soldats à traverser la région en la respectant comme si elle leur avait été donnée et leur appartenait. Le résultat de cette modération ne tarda pas à se faire sentir. Car dès qu'ils eurent atteint la Thessalie, les villes se rallièrent à eux, et les Grecs habitant en deçà des Thermopyles désiraient avec une impatience fiévreuse l'arrivée de Titus¹⁹. » Flamininus réussit également, au terme de la conférence de Sicyone, à détacher la ligue achéenne de la sphère d'influence de Philippe, à l'exception notable d'Argos qui ouvrit ses portes aux troupes du roi de Macédoine. Ayant essuyé de lourdes pertes en Thessalie et sentant sa situation difficile, Philippe résolut de traiter avec Flamininus en novembre 198 et une conférence fut convoquée entre les deux belligérants à Nicée, en Locride²⁰. Flamininus était d'autant plus disposé à écouter les propositions de son adversaire que l'année tirait à sa fin et que, toujours soucieux de sa propre gloire²¹, il était incertain de la prorogation de son commandement en Grèce, comme le relate Tite-Live : « Il ne savait pas encore si un des nouveaux consuls ne viendrait le remplacer ou si son pouvoir serait prorogé (il avait demandé à ses amis et à ses proches de faire tous leurs efforts dans ce sens). Une entrevue, se disait-il malgré tout, le laisserait libre d'opter pour la guerre s'il restait ou pour la paix s'il devait partir²². » Les négociations, qui s'échelonnèrent sur plusieurs jours et durant

²⁰ Tite-Live, XXXII, 32.

¹⁹ Plutarque, Flamininus, V, 3-4.

²¹ Φιλότιμος γὰρ ὧν ἰσχυρῶς, ἔδεδίει πεμφθέντος ἐπι τὸν πόλεμον ἑτέρου στρατηγοῦ τὴν δόξαν ἀφαιρεθῆναι. Plutarque, Flamininus, VII, 1.

²² Ibid. E. Will parlera de « démagogie » de la part de Flamininus et de volonté délibérée de gagner du temps dans l'attente de la confirmation de sa prorogation, en incluant dans les négociations les doléances nombreuses des alliés grecs des Romains invités à la conférence. E. Will, Histoire politique du monde hellénistique, tome II: Des avènements d'Antiochos III et de Philippe V à la fin des lagides, Nancy, 1982, p. 157-158. H. H. Scullard insistera également sur la duperie que représentait la position ambiguë de Flamininus: « Flamininus' policy clearly was based on trickery:

lesquelles les Romains se posèrent en véritables intermédiaires et porte-paroles des cités grecques²³, aboutirent à une offre de compromis. Philippe ne pouvait se résoudre à accepter des conditions qui, à toutes fins utiles, l'expulseraient complètement de la Grèce : il laisserait à Rome la côte illyrienne, abandonnerait Argos et Corinthe aux Achéens, à Rhodes sa Pérée et rendrait Pharsale et Larissa aux Étoliens. Il se refusait cependant à évacuer Iasos, Bargylia et Thèbes²⁴, sans parler de ses forteresses stratégiques de Démétrias, Chalcis et de l'Acrocorinthe, appelées par plusieurs les « entraves de la Grèce ». Si les propositions de Philippe suscitèrent l'objection des alliés de Rome. Flamininus était cependant tout à fait disposé à consentir à ce que ces conditions de paix soient présentées au Sénat et à accorder à Philippe une trêve de deux mois, d'autant plus que l'hiver approchait et que le consul demeurait toujours incertain quant à son propre sort. Pour Polybe, la conférence de Nicée s'était déroulée conformément aux calculs de Flamininus, qui continuait « de tisser sa toile, prenant toutes les précautions pour assurer sa position personnelle et ôter à Philippe toute chance de marquer des points²⁵. » L'enjeu pour le jeune consul était grand : si le Sénat devait accepter les conditions de paix négociées à Nicée, Flamininus retirerait seul la gloire d'avoir négocié une paix qui assurait la position de Rome tout en rabaissant la puissance macédonienne en Grèce. Si la paix devait cependant être

the only doubt is wheter the dupes were to be Greeks or Philip. [...] Flamininus doubtless hoped that it would be unnecessary to betray the Greeks, but in the last resort he was probably prepared to urge the Senate to accept Philip's terms rather than to see a rival win that military glory which was almost within his grasp. But his honour was saved! By successful political wire-pulling and careful timing he had skilfully secured his own position, tricked and neutralized Philip until nearer the campaigning season, and was enabled to make good his promises to his Greek allies and to win personal glory. » H. H. Scullard, op. cit., p. 103.

²³ Tite-Live XXXII, 35 et Polybe XVIII, 8, 4-6. Au deuxième jour des négociations de Nicée, Philippe demande à traiter seul en privé avec Flamininus, exigence à laquelle le consul et ses alliés grecs consentirent. F. M. Wood souligne que ce faisant, les ambassadeurs grecs remettaient pour la première fois leur diplomatie entre les mains de Rome, marquant de facto l'établissement de la cité latine comme arbitre des relations diplomatiques dans le monde hellénistique pour les années à venir. F. M. Wood, « The Military and Diplomatic Campaign of T. Quinctius Flamininus in 198 B.C. », AJPh, 62, 1941, p. 279. Sur la question du leadership assumé après Flamininus durant cette même conférence, lire également J. J. Walsh, « Flamininus and the Propaganda of Liberation », Historia, 45, 1996, p. 350.

²⁴ Tite-Live, XXXII, 35. ²⁵ Polybe, XVIII, 10, 3.

rejetée et son commandement prorogé, le consul pourrait imposer un règlement définitif au conflit en plus de se tresser une couronne de lauriers en affirmant la prédominance romaine sur le champ de bataille²⁶. Les négociations se transportèrent devant le Sénat, alors que les alliés de Flamininus avaient réussi à v sécuriser la prorogation de son commandement, sous la proposition des tribuns de la plèbe Lucius Oppius et Quintus Fulvius²⁷, qui firent valoir les désavantages qu'avaient eus jusquelà les commandements annuels dans les opérations militaires contre la Macédoine. La position de Flamininus assurée, on autorisa les ambassadeurs achéens, étoliens, pergaméniens et athéniens à exposer leurs griefs aux Patres, notamment quant à l'évacuation des trois forteresses occupées par Philippe et dont le sort avait été laissé de côté lors des négociations de Nicée. Lorsque les sénateurs questionnèrent les ambassadeurs macédoniens sur leurs intentions face à l'avenir de ces trois places fortes, ces derniers furent contraints d'admettre qu'ils n'avaient reçu aucune directive sur cet enjeu bien précis. Aux yeux de F. W. Walbank, c'est à ce moment précis que les représentants de Philippe comprirent qu'ils avaient été dupés par Flamininus²⁸. Le Sénat décida donc d'ajourner les discussions et de poursuivre les hostilités,

²⁶ Il est tout à fait probable que Flamininus ait été prêt à appuyer l'une ou l'autre de ces issues afin d'assurer son propre prestige et il semblait avoir pris toutes les précautions afin que ses alliés au sein du Sénat puissent défendre l'option qui lui était la plus profitable. C'est sans doute ainsi qu'il faut interpréter la présence du roi Amynandros dans la délégation grecque dépêchée devant le Sénat, comme le rapporte Polybe : « Il envoya immédiatement Amynandros à Rome, car il savait que celui-ci, étant homme à se laisser mener, se rangerait sans difficulté aux avis des amis politiques qu'il avait làbas, quelle que pût être la ligne de conduite que ceux-ci fixeraient, et que, d'autre part, son titre de roi impressionnerait les Romains et leur inspirerait confiance. » (Polybe, XVIII, 10, 7). La possibilité que le Sénat puisse adopter l'une ou l'autre des deux issues au conflit – la paix ou la prolongation des combats – démontre bien l'absence, à ce moment précis, d'un politique sénatoriale ferme face aux objectifs poursuivis par la guerre contre Philippe. A. M. Eckstein, op. cit., 1987, p. 285. Sur les relations entre le roi Amynandros et Rome, voir S. I. Oost, « Amynander, Athamania, and Rome », CPh, 52, 1957, p. 1-15.

²⁷ Tite-Live, XXXII, 28.

²⁸ F. W. Walbank, op. cit, p. 162. J. Briscoe, qui ne tient pas compte de l'analyse de Walbank, est moins catégorique sur ce point et refuse d'y voir une manœuvre de Flamininus. À ses yeux, la position des ambassadeurs macédoniens n'était qu'une manœuvre diplomatique afin de clairement énoncer quelles étaient les limites que la Macédoine ne pouvait franchir en ce qui concernait l'évacuation du territoire grec : « The implication was that he [Philippe] was not ready to surrender them. When the envoys said they had 'no instructions' that was a diplomatic way of saying they were not negotiable. » J. Briscoe, op. cit., 1972, p. 29-30.

maintenant Flamininus dans son commandement et comblant ses espérances : « La nouvelle, qui fut bientôt connue en Grèce, combla tous les souhaits de ce dernier. Sans doute le hasard l'avait-il servi dans une certaine mesure, mais ce résultat était essentiellement dû à la prévoyante habileté avec laquelle il avait mené toutes ses entreprises²⁹. »

Durant l'hiver qui suivit, Flamininus réussit à détacher le tyran Nabis de Sparte de l'alliance qu'il avait conclue avec la Macédoine, malgré le fait que Philippe lui ait concédé la domination d'Argos³⁰. La guerre entre Rome et Philippe trouva son dénouement quelques mois plus tard en Thessalie en juin 197, dans la région de Phères, sur une plaine au pied de collines appelées Cynoscéphales, « têtes de chiens ». Les deux armées croisèrent le fer de façon inattendue, les manœuvres étant rendues difficiles par un épais brouillard qui gênait le déplacement des troupes et rendit confus le déroulement de la bataille. Le relief accidenté du champ de bataille et la difficulté qu'avait la phalange macédonienne à manœuvrer conférèrent la victoire à Flamininus, Polybe (suivi par Tite-Live) rapportant que les troupes macédoniennes durent dénombrer pas moins de huit mille morts et virent près de cinq mille des leurs passer entre les mains des Romains³¹. Cet important revers militaire et les pressions qui continuaient de s'accentuer sur la Macédoine, tant en Asie qu'au nord du territoire, contraignirent Philippe à demander la paix. Elle lui fut accordée à la suite des négociations de Tempè - non sans susciter les protestations des représentants de la ligue étolienne qui voulaient accroître leurs possessions territoriales - moyennant l'évacuation de toutes ses possessions de Grèce continentale et d'Asie et le versement

²⁹ Polybe, XVIII, 12, 2. Point de vue également partagé par F. W. Walbank, qui porte un regard dur sur la stratégie du proconsul: « By his readiness to sacrifice both the promised freedom of the Greeks and the proper interests of Rome to his own insatiable ambition, Flamininus had outwitted Philip [...]. » F. W. Walbank, op. cit., p. 163.

³⁶ Tite-Live, XXXII, 39. ³¹ Polybe, XVIII, 27, 5.

d'une somme de deux cents talents³². La victoire de Flamininus était importante : la puissance macédonienne avait été considérablement réduite, mais non point écrasée et l'équilibre politique avait été assuré par le consul qui avait contenu les ambitions de ses alliés étoliens qui désiraient le renversement de la dynastie antigonide, ce à quoi il s'était personnellement opposé. Selon Polybe, Flamininus fit valoir à ses alliés l'intérêt de maintenir debout la Macédoine afin de prémunir la Grèce contre une possible incursion des Thraces ou des Gaulois venus du nord. Le proconsul fit également valoir que l'écrasement de la Macédoine n'avait jamais été un but poursuivi par Rome: « Jamais les Romains n'avaient résolu d'exterminer, sans plus attendre, un adversaire contre lequel ils étaient entrés en guerre pour la première fois. [...] Quant à lui, il n'avait jamais pensé qu'il dût mener contre Philippe une guerre sans merci et, si celui-ci avait, avant la bataille, accepté les conditions qui lui étaient offertes, il aurait été tout disposé à traiter avec lui dès ce moment-là³³. » Une mansuétude qui n'était pas sans rappeler, comme le souligne l'historienne B. Tisé, celle d'Alexandre le Grand envers le roi perse Darius³⁴. Restait maintenant à matérialiser cette « liberté de la Grèce » remportée par les armes. Le rôle politique de

32 Tite-Live, XXXIII, 13.

34 B. Tisé, Imperialismo romano e imitatio Alexandri: due studi di storia politica, Galatina, 2002, p. 32: « La χάρις, la φιλανθρωπία di Alessandro, evidenti nel suo rapporto con Dario, con le sue donne e, in genere, con tutti i popoli a lui sottomessi, ritornari in maniera altrettanto vigorosa in colui che si propone di imitarlo, in Flaminino, e si menifestano, essenzialmente, nei riguardi di tutti i greci. Particolare l'atteggiamento assunto da Flaminino verso Filippo, contro il quale pure aveva combattuto, ma per il quale provò tanta clemenza da rendergli il regno di Macedonia, tanta generosità da conservare al nemico la dignità regale, tanta umanità da fargli restituire il figlio Demetrio, prima preso dai romani come ostaggio. »

³³ Polybe, XVIII, 37, 2-4. Surtout, cette décision reposait aussi sur les relations tendues qu'entretenait Flamininus avec les représentants des cités étoliennes, à la suite de l'affront qu'il avait essuyé au lendemain de Cynoscéphales. En effet, non seulement les soldats étoliens avaient-ils saccagé le camp de Philippe, privant les soldats romains d'un butin qu'ils considéraient leur et obligeant Flamininus à prendre le parti de ses soldats, mais les Étoliens s'attribuèrent également le mérite de la victoire contre Philippe, blessant l'orgueil du jeune consul. Tite-Live écrit: « Sans doute avaient-ils [les Étoliens] baissé dans l'estime du général, mais ils se méprenaient sur la raison de cette attitude : ils croyaient que Quinctius, dont le désintéressement était total, était à l'affût de l'argent du roi. En fait il était mécontent, et cela se comprenait bien, de la cupidité illimitée des Étoliens et de leur orgueil; tout le monde était choqué par leur façon de tirer à eux le mérite de la victoire. Il avait compris que l'affaiblissement de Philippe et l'éclatement du royaume de Macédoine rendraient immanquablement les Étoliens maîtres de la Grèce. » (Tite-Live, XXXIII, 11). Voir également à ce sujet A. M. Eckstein, op. cit., 1987, p. 291-292.

Flamininus dans l'après-guerre et dans l'ordonnancement des affaires grecques pour les trois années à venir serait, à ce chapitre, capital.

3.2. Flamininus, hégémôn de la Grèce

3.2.1. La liberté des cités grecques

À la fin de l'année 197, une lettre de Flamininus annonçant la nouvelle de la victoire romaine à Cynoscéphales parvint au Sénat³⁵. Cette annonce sera rapidement suivie par l'arrivée à Rome de *legati* dépêchés par le proconsul auprès du Sénat, accompagnés d'émissaires délégués par les cités grecques alliées et par le roi de Macédoine et venus négocier les conditions de paix devant mettre un terme final au conflit³⁶. À l'entrée en fonctions des nouveaux consuls pour l'année 196, L. Furius Purpurio et M. Claudius Marcellus (fils du conquérant de Syracuse), les débats s'engagèrent sur les négociations de paix avec la Macédoine, Marcellus s'opposant au règlement proposé par Flamininus³⁷, arguant que Philippe reprendrait les armes aussitôt les armées romaines reparties, le nouveau consul souhaitant se voir accorder le commandement des opérations contre Philippe. Il rencontra l'objection de deux tribuns de la plèbe favorables à Flamininus et la proposition de paix fut soumise au vote des tribus, qui votèrent unanimement la fin des hostilités. Une commission sénatoriale de dix membres fut instaurée et dépêchée auprès de Flamininus, dont le

³⁵ Tite-Live, XXXIII, 24.

³⁶ *Ibid*. Sur la chronologie des négociations de paix et la concordance des récits de Polybe et de Tite-Live, voir D. Baronowski, « A Reconsideration of the Roman Approval of Peace with Macedonia in 196 B. C. », *Phoenix*, 37, 1983, p. 218-223.

³⁷ Polybe, XVIII, 42, 3 et Tite-Live XXXIII, 25.

mandat avait été prorogé, afin d'assister le proconsul dans le règlement des affaires de la Grèce³⁸.

Cette délégation portait un senatus consultum qui, selon Tite-Live, stipulait notamment que « toutes les villes grecques d'Europe et d'Asie seraient libres et indépendantes » et que les villes « soumises à Philippe et occupées par des garnisons macédoniennes seraient évacuées et, après le départ des troupes, remises aux Romains avant la date des Jeux isthmiques³⁹. » Cependant, A. M. Eckstein souligne à juste titre l'aspect vague de certains des arrêtés sénatoriaux, car si certaines conditions du senatus consultum étaient clairement énoncées, le sort des cités autrefois détenues par Philippe et devant être remises aux autorités romaines restait touiours en suspens 40. Les commissaires arrivèrent en Grèce en juin 196 et rejoignirent Flamininus à Élatéia, où le général y avait précédemment installé ses quartiers d'hiver, et exposèrent aux cités alliées de Rome les conditions de paix posées par le Sénat à Philippe, suscitant l'enthousiasme des représentants des cités, à l'exception notable des Étoliens. En effet, ces derniers, privés de certains gains territoriaux et, s'appuyant sur le fait que le senatus consultum était muet sur la question essentielle du sort réservé aux trois places fortes tenues par Philippe, affirmèrent que « les Romains ne faisaient que prendre la suite de Philippe comme gardiens des "entraves de la Grèce", et que, pour les Grecs, ce n'était là qu'un

³⁹ Tite-Live, XXXIII, 30. Voir Polybe XVIII, 44, 2-3. Voir la discussion sur les termes du traité initiée par J. A. O. Larsen dans « The Treaty of Peace at the Conclusion of the Second Macedonian War », *CPh*, 31, 1936, p. 342-348.

⁴⁰ A. M. Eckstein, op. cit., 1987, p. 295.

³⁸ Sur l'histoire et le rôle des commissions sénatoriales dans l'évolution de la diplomatie romaine et le règlement des différents conflits dans lesquels Rome était engagée, voir L. M. Yarrow, « Decem Legati : A Flexible Institution Rigidly Perceived », Imperialism, Cultural Politics, and Polybius, dir. Christopher Smith et Liv Mariah Yarrow, Oxford, 2012. Yarrow démontre que loin d'être des institutions rigides tirant leur autorité d'un certain ordre constitutionnel, les commissions mandatées par le Sénat dans les règlements d'après-guerre faisaient reposer leur influence surtout sur la dignitas naturelle qui émanait du groupe des dix légats réunis et qu'elles pouvaient s'adapter, dans leur forme et leur composition, aux impératifs du moment.

changement de maître et non une libération⁴¹». Toujours selon le récit de Polybe, les commissaires et Flamininus se rendirent à Corinthe pour tenir conseil sur le sort de la Grèce, Flamininus enjoignant les représentants du Sénat à démentir la propagande étolienne et à réellement donner corps à l'idée de liberté des cités grecques :

Arrivé dans cette ville, il tint conseil avec ses compagnons et on décida de la conduite à tenir sur l'ensemble de ces questions. Comme les propos malveillants des Étoliens se répandaient de plus en plus et trouvaient parfois quelque crédit, Flamininus fut obligé, au cours de cette séance, d'invoquer toutes sortes d'arguments et d'insister longuement pour faire comprendre aux commissaires que, si les Romains voulaient s'assurer en Grèce un prestige incontesté et convaincre tous les Grecs que, dès l'origine, ce n'était pas par intérêt mais pour leur apporter la liberté qu'ils étaient venus chez eux, il leur fallait retirer leurs troupes de partout et donner la liberté aux cités actuellement tenues par des garnisons de Philippe⁴².

C'est la première fois que les autorités romaines avançaient, de façon explicite, l'idée de la « liberté des cités grecques » dans un document officiel portant le sceau du Sénat. La position défendue par les premiers envoyés romains précédant l'éclatement du conflit exigeait seulement de Philippe qu'il cesse de faire la guerre aux cités grecques, alors que celle défendue par Flamininus aux conférences de l'Aoos et de Nicée, si elle allait un pas plus loin, exigeait de Philippe qu'il verse compensation pour les dommages de guerre causés et qu'il évacue les cités conquises et occupées, mais nulle part il n'était question d'une « liberté » qui aurait eu un caractère performatif⁴³. Les historiens se sont opposés ces deux dernières décennies sur la paternité de cette idée de liberté, notamment autour de la question centrale du rôle de Flamininus en tant qu'instigateur de cette nouvelle inflexion dans la politique sénatoriale. Certains tendent, tels E. Gruen ou plus récemment S. Dmitriev, à amoindrir le rôle qu'aurait joué Flamininus dans la promotion de cette idée auprès des

⁴¹ Polybe, XVIII, 45, 6.

⁴² Polybe, XVIII, 45, 7-9.

⁴³ A. M. Eckstein, op. cit. 1987, p. 296 et S. Dmitriev, op. cit., p. 168-169.

Patres. C'est cependant Dmitriev qui a le plus récemment développé un argumentaire autour de cette question dans son ouvrage de 2011 sur le « slogan » de la liberté dans les premiers rapports politiques entre Rome et la Grèce. S'appuyant sur la chronologie des événements suivant la bataille de Cynoscéphales de 197, Dmitriev fait plutôt reposer la responsabilité de cette inflexion sur les épaules des ambassadeurs grecs alliés de Rome envoyés auprès du Sénat à l'hiver de 197, au lendemain de la défaite de Philippe, pour prendre part aux discussions entourant le règlement de la question grecque⁴⁴. Dmitriev note, à juste titre, que c'est à ce moment que le slogan de la liberté des cités grecques est employé pour la première fois par les autorités romaines dans le libellé du senatus consultum, porté par la commission des dix légats sénatoriaux.

A. M. Eckstein a cependant développé une vision différente des événements, qu'il exposait déjà dans son étude de 1987 sur les relations entre le Sénat et les généraux en campagne. L'historien jugeait alors peu probable que les ambassadeurs grecs aient convaincu les sénateurs de faire leur cette idée de la liberté des cités, pour y voir plutôt l'action des légats de Flamininus dépêchés au même moment à Rome, à l'automne de 197. Ces derniers portaient alors la parole d'un général victorieux, pour qui le Sénat avait décrété cinq jours d'actions de grâce⁴⁵ à la suite de la défaite de Philippe dans les plaines de la Thessalie et qui avait déjà esquissé, dans les récentes négociations de paix, l'idée d'une évacuation complète du territoire grec par les troupes romaines⁴⁶. Eckstein en veut pour preuve que non seulement le règlement de paix proposé par Flamininus avait été entériné et voté par les comices, malgré l'opposition du consul M. Claudius Marcellus⁴⁷, mais que son commandement fut

⁴⁴ S. Dmitriev, op. cit., p. 173.

⁴⁵ Tite-Live, XXXIII, 24.

⁴⁶ A. M. Eckstein, op. cit., 1987, p. 297.

⁴⁷ « Marcellus, celui des deux qui convoitait le plus la Macédoine, troubla le sénat en prétendant que la paix n'était qu'une illusion, une imposture : le roi rouvrirait les hostilités dès que l'armée romaine serait partie. » Tite-Live, XXXIII, 25.

également prorogé pour une nouvelle année, contre la volonté des nouveaux consuls de voir l'Italie et la Macédoine être remis au ballottage des provinces consulaires. C'est bien Flamininus qui était alors en position de force et à même d'influencer l'assemblée des Patres. L'historien J. J. Walsh s'est rangé derrière les arguments d'Eckstein dans un article touffu publié en 1996 autour de la question bien précise du rôle de Flamininus. Walsh propose de situer la naissance de cette nouvelle orientation politique à l'hiver de 198-197, alors que Philippe et Flamininus avaient convenu, à la suite de la conférence de Nicée, de déférer devant le Sénat les conditions de paix proposées par le Macédonien. Comme nous l'avons précédemment exposé, les ambassadeurs du proconsul dépêchés auprès du Sénat, appuyés par les représentants des cités grecques alliées, avaient à convaincre les sénateurs que les conditions de paix proposées par Philippe étaient inacceptables, alors que les envoyés grecs étant unanimes à réclamer, désormais, l'évacuation des « entraves de la Grèce », sans quoi « les Grecs ne pourraient se considérer comme libres 48». Une telle unanimité ne pouvait avoir été le fait d'un simple hasard. Si Flamininus avait réussi à manœuvrer et à faire proroger son commandement par ses envoyés et ses appuis au sein du Sénat, pourquoi n'aurait-il pas aussi insufflé aux ambassadeurs grecs, avec qui il tenait conseil, l'idée de réclamer l'évacuation des trois places fortes afin de garantir la « liberté » de la Grèce, sachant que cela permettrait de prolonger les hostilités 49 ? Qui plus est, demande Walsh, après la défaite de Philippe en 197, qui de mieux placé que Flamininus et ses envoyés pour influencer les sénateurs dans l'élaboration du senatus consultum devant encadrer l'établissement de la paix : « Here we have an increase in standard Hellenistic eleutheria concepts and buzz words: the word eleutheria itself,

48 Polybe, XVIII, 11, 4.

⁴⁹ « Why does this rhetorical amplification occur at this particular point in the sequence of events? And why did these ambassadors think the liberty of Greece was so important to Roman senators? Flamininus provides the key to these questions. For quite some time he had been representing Rome's dispositions, views and desires to her Greek allies. It was through him that the Greeks had acquired their sense of what Rome's latest goals in Greece were and what sorts of arguments would carry the most weight in Rome. And Flamininus was directing the embassies. » J. J. Walsh, op. cit., p. 352. Sur l'influence de Flamininus auprès des ambassadeurs grees délégués devant le Sénat, voir F. W. Walbank, op. cit., p. 162.

the phrase "subject to their own laws", and the notion "freedom from garrisoning". Had the senate been studying Greek political terminology? It is more plausible to see Flamininus' own hand in the document. Let us not forget his unnamed friends and agents who had managed things so well on his behalf when the Greek ambassadors came to Rome after the conference at Nicaea⁵⁰. » À nos yeux, Walsh, à la suite d'Eckstein, avance ici un argument difficilement parable. Si les alliés de Flamininus avaient pu lui assurer la prorogation de son commandement en 198 et en 197, en plus de faire cheminer ses idées au sein du Sénat concernant les négociations de paix, pourquoi n'en aurait-il pas été de même dans l'élaboration du senatus consultum de 196 ? Le proconsul était désormais auréolé de sa victoire sur Philippe et il était le seul Romain à avoir la main haute sur les affaires de la Grèce et à pouvoir apprécier sur le terrain, aux contacts de ses alliés, la puissance symbolique que pouvait avoir le concept de liberté auprès des Grecs.

S. Dmitriev a également déployé son argumentaire du côté du rôle joué par la commission sénatoriale de dix légats dépêchés auprès de Flamininus afin de superviser le règlement de la question grecque. Il insiste : « One certainly needs to distinguish between the final wording of the declaration, which was most likely that of Flamininus (considering what we know about his dealings with the envoys of the Greeks and the Ten), and the original idea of the declaration itself⁵¹. » Si Dmitriev concède à Flamininus un certain rôle dans la mise en scène entourant cette déclaration de liberté, il réaffirme cependant : « In addition, neither Flamininus nor the Ten could change the senate's decisions that had been ratified by the people; nor could they replace these decisions with their own views⁵². » En réaffirmant le rôle du Sénat comme argument insurmontable empêchant toute influence de Flamininus dans l'élaboration du concept de liberté, Dmitriev fait l'impasse sur deux éléments

 ⁵⁰ *Ibid.*, p. 355.
 51 S. Dmitriev, *op. cit.*, p. 181.
 52 *Ibid.*

importants. D'abord, comme nous l'avons mentionné précédemment, le senatus consultum émis par les Patres demeurait vague sur de nombreuses questions et, notamment, sur le sort réservé aux « entraves de la Grèce », laissé à la discrétion du proconsul et de la commission de légats, ce qui souligne bien l'absence, encore à ce stade, d'une politique sénatoriale cohérente et clairement articulée sur le sort de la Grèce. Ensuite, il convient de souligner, suivant le récit polybien, que c'est après que la commission eut délibéré avec Flamininus, et en raison de l'insistance du proconsul à donner corps au vague concept de liberté contenu dans la décision du Sénat afin de contrer les discours propagés par les Étoliens, que la déclaration des Jeux isthmiques fut proclamée dans la forme que nous lui connaissons aujourd'hui, une idée que résumait ainsi A. M. Eckstein :

« This difference between the earlier senatus consultum and the later Isthmian Declaration needs specific explanation. And there is an obvious answer: the fully articulated proclamation personally presented at the Isthmia by Flamininus was in fact the direct outcome of his own discussions with the Ten, discussions in which his was the dominant voice. Note that Flamininus certainly was the man directly responsible for the inclusion of the Corinthians, Euboeans, and Magnesians in the Isthmian Declaration (via the position he took with the Ten on the fate of the Three Fetters) – a decision that appeared to guarantee that the declaration had a real meaning⁵³. »

Enfin, les travaux récents sur le rôle des commissions sénatoriales sont venus jeter un nouvel éclairage sur le fonctionnement d'une institution fondamentale dans l'élaboration de la politique étrangère romaine. Ainsi, dans une contribution publiée en 2012, L. M. Yarrow a démontré qu'en dépit de la vision traditionnelle que portaient les Anciens et les historiens contemporains sur l'institution, les commissions étaient dans les faits d'une grande flexibilité, Yarrow mettant en relief le caractère non contraignant de leurs arrêtés pour les généraux auprès de qui elles étaient dépêchées. En effet, Polybe relate qu'à plusieurs reprises, Flamininus a

⁵³ A. M. Eckstein, op. cit., 1987, p. 300.

divergé d'opinion avec les dix commissaires délégués par le Sénat et. au final. c'est bien son point de vue, et non celui des dix légats, qui a prévalu⁵⁴. C'est bien Flamininus qui, en tant que proconsul, détenait l'imperium et de fait, était le seul en possession de l'autorité civile et militaire dans la provincia qui lui avait été attribuée par le Sénat, une autorité qui ne pouvait être remise en cause que si ce même commandement était donné à un nouveau général, par décision des Patres⁵⁵. Ce rôle prépondérant sera réaffirmé dans le fait qu'il faudra attendre son retour de Grèce pour que le Sénat se penche sur ses décisions et les ratifie, six mois après son arrivée en sol italien, au printemps de 193⁵⁶. Au-delà de la question de l'origine réelle de l'inflexion de la politique sénatoriale, les historiens contemporains semblent néanmoins s'accorder sur le rôle qu'a joué Flamininus dans l'adaptation de la proclamation aux formes traditionnelles de la diplomatie hellénistique. Pour S. Dmitriev, « Flamininus likely refined the senatus consultum into a declaration that sounded more familiar to the Greeks⁵⁷ », alors que pour J.-L. Ferrary, il « tentait, en s'inspirant notamment des précédents hellénistiques, de concilier le principe de la liberté des Grecs et la réalité de l'hégémonie d'une puissance extérieure, cette hégémonie trouvant précisément sa justification dans la mission qu'elle assumait de garantir la liberté des Grecs⁵⁸ ». Ferrary a par ailleurs avancé que la construction de la proclamation de Flamininus

⁵⁴ Les membres de la commission et Flamininus ont notamment divergé d'opinion, à la suite de la proclamation aux Jeux isthmiques, sur le sort à réserver aux cités d'Ôréos et d'Érétria, capturées avec l'aide des Pergaméniens (Tite-Live, XXXI, 46 et XXXII, 16) et que les commissionnaires entendaient remettre au roi Eumène, contre l'avis du proconsul. Polybe rapporte que devant l'objection de Flamininus, cette idée fut abandonnée et qu'en définitive, le Sénat se rangea derrière l'opinion du proconsul en accordant la liberté aux deux villes. Polybe, XVIII, 47, 10-11.

⁵⁵ Sur l'autorité des généraux en campagne et l'imperium qu'ils détenaient dans leur provincia respective, nous référons le lecteur aux travaux récents de Fr. K. Drogula, cités précédemment, dans lesquels l'historien élabore quelques remarques essentielles quant à la nature du pouvoir détenu par les consuls, proconsuls et préteurs en possession de l'imperium: « While potestas conferred the authority necessary for a magistrate to perform the functions of his office related to civil governance, imperium was the military authority a general needed to exercise martial law over the citizens in his army. [...] While potestas represented civil law of domestic governance, imperium was the absolute and untrammeled authority of martial law. » Fr. K. Drogula, op. cit., p. 81-83.

⁵⁶ Tite-Live, XXXIV, 57.

⁵⁷ S. Dmitriev, op. cit., p. 180.

⁵⁸ J.-L. Ferrary, op. cit., p. 99.

pourrait vraisemblablement s'appuyer sur l'élaboration de la charte constitutive de la Symmachie présidée par Antigone Dôsôn élaborée en 223 et qui aurait elle aussi compris la quadruple garantie énoncée par Flamininus, à savoir que les peuples grecs seraient « libres, sans garnisons, exempts de tribut, en possession de leurs lois traditionnelles ⁵⁹». J. J. Walsh avance, de son côté, que l'exemple sur lequel s'appuyait Flamininus lui venait sans doute de plus près, à savoir de son rival Philippe lui-même qui, au moment de consacrer à Corinthe en 220 l'alliance des cités grecques contre la ligue étolienne, avait émis la proclamation suivante, restituée par Polybe:

Ayant pris connaissance de tous ces faits, le Congrès des alliés décida à l'unanimité qu'il fallait entrer en guerre contre les Étoliens. Ces griefs figurèrent en tête de la motion qui fut prise alors. On ajouta que les alliés se prêteraient mutuellement assistance pour reprendre aux Étoliens toutes les villes et tous les territoires que ceux-ci avaient occupés depuis la mort de Démétrios, près de Philippe; qu'ils rétabliraient de même dans leurs institutions nationales tous les peuples qui avaient été contraints par les circonstances à se joindre à la Confédération étolienne et qui recouvreraient leurs villes et leurs territoires avec leur pleine indépendance, sans garnison ni tribut, et le droit de se gouverner selon leurs constitutions et leurs lois traditionnelles⁶⁰.

La même promesse, d'aucuns diront les mêmes éléments de propagande, sera à nouveau reprise par Philippe envers les Éléens⁶¹ durant la Guerre sociale de 218, puis à nouveau formulée à l'endroit des Thasiens⁶², en 203, afin de mieux les amadouer.

60 Polybe, IV, 25, 5-7. J. J. Walsh, op. cit., p. 358.

⁵⁹ Polybe XVIII, 46, 5 et Plutarque, Flamininus, X, 5.

⁶¹ « Philippe le crut et le laissa aller sans rançon après l'avoir chargé d'annoncer à ses compatriotes que, s'ils décidaient de devenir ses amis, il leur rendrait tous leurs gens prisonniers sans rançon, qu'il se chargeait d'assurer la sécurité de leur territoire contre toute agression extérieure et qu'il respecterait leur liberté en leur épargnant garnisons et tribut et en les laissant se gouverner selon leurs lois. » Polybe, IV, 84, 3-5.

^{62 «} Les Thasiens avaient dit à Métrodôros, le général de Philippe, qu'ils lui ouvriraient leurs portes si on ne leur imposait ni garnison, ni tribut, ni soldats à loger, et si on leur permettait de se gouverner selon leurs lois [...]. Métrodôros ayant répondu que le roi leur accordait tout cela, les

Le lieu même choisi par Flamininus afin de proclamer cette liberté offerte aux Grecs ne relevait pas du hasard, comme le soulignait J.-L. Ferrary, pour qui Flamininus « s'inscrivait, consciemment sans aucun doute, dans une riche tradition historique⁶³. » La cité de Corinthe avait à de nombreuses reprises été le théâtre d'épisodes importants dans l'histoire des cités grecques. Les Grecs s'y étaient unis sous la conduite de Lacédémone afin de s'opposer aux envahisseurs perses⁶⁴ menés par Xerxès et c'est également à Corinthe que Philippe II de Macédoine avait établi sa paix sur les cités grecques (χοινή εἰρήνη) et que son fils, Alexandre le Grand, avait assumé sa succession en 336. Philippe V lui-même y avait réuni en 220 le synédrion afin de décider de la guerre contre les Étoliens sous prétexte de défendre, encore une fois, la liberté des cités grecques⁶⁵. Il est également possible d'avancer l'idée que ce choix de Corinthe reposait peut-être sur la volonté de Flamininus de contrer la propagande anti-romaine des Étoliens en faisant des Romains non pas des barbares étrangers, mais des philhellènes protecteurs de la liberté des Grecs. Ils devenaient ainsi les meneurs d'une nouvelle alliance panhellénique contre un envahisseur venu d'Orient, cette fois-ci incarné par le roi Antiochos III qui menaçait déjà d'étendre la guerre vers l'Ouest afin de recouvrer les frontières originelles du royaume séleucide ; «Le franchissement de l'Hellespont par Antiochos III allait même permettre aux Grecs amis de Rome de présenter le roi séleucide comme un nouveau Xerxès⁶⁶. » Cette propagande transparaîtra dans la poésie d'Alcée de Messénie, qui dédiera à Flamininus cette épigramme:

Thasiens accueillirent cette promesse avec des acclamations unanimes et laissèrent Philippe entrer dans leur ville [...].» Polybe, XV, 24, 2-3.

⁶³ J.-L. Ferrary, op. cit., p. 86.

⁶⁴ Diodore de Sicile, XI, 3.

⁶⁵ Polybe, IV, 25. Voir également le chapitre portant sur la Guerre sociale contre les Étoliens, et plus particulièrement les pages consacrées au congrès panhellénique de Corinthe et la proclamation de 220, dans F. W. Walbank, *op. cit.*, p. 31-32.

⁶⁶ J.-L. Ferrary, op. cit., p. 86. Voir également R. Seager, « The Freedom of the Greeks of Asia: From Alexander to Antiochus », CQ, 1981, 31, p. 1110.

Xerxès a conduit l'armée perse vers la terre des Grecs; vers la même région, Flamininus a poussé l'armée romaine depuis la riche Italie; mais le premier est venu pour jeter le joug sur l'Europe, et le second, pour donner la liberté aux Grecs⁶⁷.

'Αγαγε καὶ Ξέρξης Πέρσαν στράτον Ἑλλάδος ἐς γᾶν καὶ Τίτος εὐρείας ἄγαγ' ἀπ' Ἰταλίας ἀλλ' ὁ μὲν Εὐροπα δοῦλον ζυγόν αὐχένι θήσων ἤλθεν ὁ δ' ἀμπαύσων Ἑλλάδα δουλοσύνας.

Lorsque les dix commissaires mandatés en Grèce par le Sénat revinrent à Rome, ils firent part de leurs inquiétudes au sujet de l'occupation d'Argos par le tyran Nabis de Sparte⁶⁸, qui y avait instauré un programme musclé de réformes sociales, suscitant les inquiétudes des classes dirigeantes ailleurs dans le Péloponnèse⁶⁹. Refusant de trancher la question, le Sénat résolut de confier à Flamininus le soin de déterminer s'il convenait ou non d'entrer en guerre contre les Lacédémoniens. La situation du proconsul était délicate : ou bien il se faisait un ennemi de Nabis en soustrayant Argos de son contrôle, ou bien il mécontentait ses alliés achéens qui réclamaient cette cité comme leur⁷⁰. C'est à Corinthe, à l'instar des hégémônes grecs qui l'avaient précédé, que Flamininus convoqua ses alliés en 195 afin de prendre conseil auprès d'eux et de décider de l'opportunité d'entrer en guerre contre le roi de Sparte⁷¹. Selon le récit de Tite-Live, le proconsul aurait ainsi consulté les représentants des cités rassemblés, les assurant que la décision de prendre les armes contre Nabis ne

71 Tite-Live, XXXIV, 22.

⁶⁷ Alcée de Messénie, Anthologie palatine, XVI, 5. Voir la discussion consacrée à cette épigramme, et aux relations entre Alcée et Philippe V, dans F. W. Walbank, « Alcaeus of Messene, Philip V, and Rome », CQ, 1943, 37, p. 2-8. Voir également A. Gonzales, « Mythes d'Europe et construction d'un paysage culturel antagonique », Des formes et des mots chez les Anciens, Besançon, 2008, p. 228: « Après la victoire d'Alexandre sur Darius III et la conquête du monde méditerranéen par les Romains, le topos d'une opposition entre l'Asie et l'Europe, de plus en plus personnalisée par Rome, ne disparaît pas. Il est d'ailleurs de plus en plus utilisé dans la propagande romaine comme thème d'unification des deux parties de l'Empire qui, sous l'autorité de Rome, doivent faire triompher la civilisation contre la barbarie. »

⁶⁸ Tite-Live, XXXIII, 44.

⁶⁹ Voir à ce sujet J. Briscoe, « Rome and the Class Struggle in the Greek States 200-146 B.C. », P&P, 36, 1967, p. 3-20.

⁷⁰ Voir E. Will, op. cit., p. 174-175.

concernait qu'eux seuls et que les intérêts de Rome n'étaient en jeu que « dans la mesure où l'occupation d'Argos offusque la gloire d'avoir libéré la Grèce et l'empêche d'être totale⁷² ». Flamininus affirmait qu'il était « décidé à suivre l'avis de la majorité », position qui lui évitait alors d'avoir à reconnaître que Rome ne disposait pas d'un motif légal valable de déclarer la guerre contre le tyran de Sparte, elle qui avait quelques années plus tôt établi un lien d'amitié (amicitia) avec Nabis, lorsqu'il avait abandonné le parti du roi macédonien. Comme le soulignait S. Dmitriev, « No one doubted that Flamininus would opt for a war. The only question was how this war could be justified to the Greeks. » La liberté des cités grecques devenait ainsi le seul prétexte politique valable pour justifier l'intervention de Rome dans les affaires de la Grèce, Flamininus découvrant, comme le soulignait S. Dmitriev, l'éventail de possibilités qu'offrait ce slogan⁷³, véritable « machine de guerre cynique » selon E. Will⁷⁴. En effet, si le thème de la liberté avait plutôt servi à imposer le règlement d'après-guerre au lendemain de la victoire de Cynoscéphales, il devenait maintenant un véritable casus belli afin de déclencher les hostilités contre Nabis, comme il l'avait été, dans le passé, lors de la déclaration de guerre de Philippe contre les Étoliens en 22075.

Cette conférence de Corinthe représentait, comme le faisait remarquer J.-L. Ferrary, une nouveauté certaine de la part d'un Romain dans la conduite des opérations militaires : « les ressemblances qu'elle [la conférence de Corinthe] présente en revanche avec celle du synédrion de la Symmachie hellénique réuni en 220 nous font penser que Flamininus s'est largement inspiré de ce précédent, comme il l'avait déjà fait un an plus tôt dans la formulation de sa proclamation 16. » Ferrary ajoute enfin que Flamininus s'est à cette occasion comporté « comme s'il était de facto l'hégémôn

12 Ibid.

⁷³ S. Dmitriev, *op. cit.*, p. 201.

⁷⁴ E. Will, *op. cit.*, p. 173. ⁷⁵ Polybe, IV, 25.

⁷⁶ J.-L. Ferrary, op. cit., p. 89.

d'une symmachie analogue à celle que Dôsôn puis Philippe avaient dirigée⁷⁷»: il consulte les cités en toute collégialité, mais c'est bien lui qui mènera les troupes alliés contre Nabis et qui négociera, seul, le règlement du conflit⁷⁸. Le temps des armes passé et une fois qu'Argos se fut libérée de la garnison lacédémonienne qui occupait sa citadelle, Flamininus entra dans la ville afin de participer aux jeux néméens à l'occasion desquels il proclama la liberté de la cité : « Titus Quinctius arriva au milieu de l'allégresse générale, après avoir accordé la paix au tyran et laissé Eumène, les Rhodiens et son frère Lucius Quinctius quitter Lacédémone pour rejoindre leur flotte. [...] Le jour de l'ouverture des Jeux, la liberté des Argiens fut officiellement déclarée par la voix du héraut⁷⁹. » Le jeune général n'allait pas s'empêcher de savourer à grands traits tous les avantages de cette propagande efficace déployée auprès des Argiens et des Grecs, et le monnayage d'or qu'il fit frapper à son effigie lui en fournit un autre moyen.

⁷⁷ Ibid., p. 89. A. M. Eckstein s'opposera cependant à l'idée que Flamininus ait pu établir, de façon formelle, une véritable symmachie durant son mandat en Grèce, possédant ses propres institutions et à même de perdurer après l'évacuation du territoire par les troupes romaines, en 194. Tout au plus en a-t-il ressuscité les formes dans la consultation et la prise de décision, en convoquant le congrès panhellénique à Corinthe. « A formal Hellenic Symmachy headed by Rome, with its own set rules and consultative procedures, would have been even harder for the Senate to accept than for the Greeks themselves, since such a free-standing and self-functionning alliance was foreign to Roman tradition. » A. M. Eckstein, op. cit., p. 286-287.

⁷⁸ Un règlement qui maintiendra Nabis au pouvoir à Sparte, mettant en colère les alliés du général romain, comme le rapporte Plutarque : « Cependant Titus, après avoir commencé contre Nabis, le plus odieux et le plus criminel des tyrans de Sparte, la guerre la plus belle et la plus juste, trompa finalement les espérances des Grecs. Il pouvait le détruire, il ne le voulut pas; il traita avec lui et abandonna Sparte à une indigne servitude. [...] Cependant, Titus lui-même se justifiait d'avoir mis fin à la guerre, en disant qu'il prévoyait que la ruine du tyran entraînerait un grand malheur pour les autres Spartiates. » Plutarque, Flamininus, XIII, 1-4; Tite-Live, XXXIV, 41. En réalité, Flamininus voulait sans doute éviter un règlement qui rendrait, à toutes fins utiles, les Achéens maîtres du Péloponnèse. Voir J. Briscoe, op. cit., 1967, p. 9 et J. Briscoe, op. cit., 1972, p. 34.
⁷⁹ Tite-Live, XXXIV, 41.

3.2.2. Le monnayage de Flamininus

L'un des témoignages les plus spectaculaires du passage de Flamininus en Grèce est sans aucun doute le monnayage d'or frappé à son effigie (fig. 3.1. et 3.2.), dont dix exemplaires ont été conservés jusqu'à aujourd'hui. Quatre sont préservés dans les voûtes des musées de Paris, Londres, Berlin et Athènes, alors que six font partie de collections privées. La pièce a un poids approximatif de 8,53 grammes, conforme au poids du statère attique athénien alors en circulation. Elle représente à son avers le portrait de Flamininus en homme d'âge moyen, arborant la barbe fournie du général en campagne, les joues bien définies, le nez aquilin, le menton fuyant et la pomme d'Adam saillante, alors qu'au revers, la déesse Nikè tient d'une main la palme de la victoire et, de l'autre, semble couronner de lauriers le nom du proconsul romain, gravé en latin dans sa forme au génitif: T. QVINCTI. L'emploi du génitif servait alors à marquer, dans le monnayage hellénistique, l'origine de l'autorité émettrice de la pièce 80. Des exemplaires préservés, nous pouvons distinguer cinq matrices différentes, tant pour l'avers que pour le revers (noter la différence dans l'orientation de la gravure du nom de Flamininus, de haut en bas, comme sur la figure 3.2.), ce qui peut suggérer selon F. de Callataÿ que la pièce ait pu connaître une diffusion plus large que celle qu'aurait eue une simple émission honorifique, distribuée par exemple aux officiers de l'armée romaine en souvenir de la victoire de 19781. De Callataÿ estime ainsi à cent mille le nombre d'exemplaires de la pièce qui auraient pu être produits, mais considérant le petit nombre de spécimens conservés et le matériau même dans lequel elle fut frappée, il est plus probable que la pièce ait connu une diffusion plus limitée, reflétant sans doute les conditions économiques difficiles qui

80 L. Amela Valverde, « La emisión de T. Quincti », Omni, 5, 2012, p. 41.

⁸¹ F. de Callatay, « More Than It Would Seem: The Use of Coinage by the Romans in Late Hellenistic Asia Minor (133–63 BC)», AJN, 23, p. 60. Voir également J. M. C. Toynbee, Roman Historical Portraits, Londres, 1978, p. 20.

prévalaient alors en Grèce⁸². En effet, nous voyons mal comment une émission exceptionnelle en or aurait pu servir à payer la solde des soldats ou à effectuer des transactions commerciales courantes, l'argent étant à cet effet plus approprié.





Figure 3.1. Statère de Flamininus Pièce en or, 8,44g. Collection privée.

Courtoisie: Numismatica Genevensis SA (catalogue d'encan 4, 2006).





Figure 3.2. Statère de Flamininus

Pièce en or, 8,53g. No. 18201660

Münzkabinett der Staatlichen Museen Berlin, Berlin, Allemagne.

 $^{^{82}}$ C. Botrè, « Lo statere d'oro di Tito Quinzio Flaminino: una coniazione straordinaria », $RIN,\,96,\,1994\text{-}1995,\,p.\,49.$

Beaucoup a été écrit sur ce monnayage exceptionnel, de fait la première représentation connue d'un Romain de son vivant et qui demeurera unique en son genre, jusqu'à ce que César puis Marc Antoine soient à leur tour représentés dans des émissions monétaires, plus d'un siècle et demi plus tard⁸³. L'influence hellénistique de la conception de la pièce ne fait plus guère de doute aujourd'hui, tant et si bien que J. Babelon affirmait sans hésiter « qu'il ne [s'agissait] pas à proprement parler d'une monnaie romaine⁸⁴ ». En effet, elle reprend les grandes caractéristiques des portraits des souverains hellénistiques et, surtout, trouve une claire correspondance avec les portraits de Philippe V émis à la même époque et qui montrent une similarité frappante (fig. 3.3. et 3.4.) : traits prononcés des joues, fine barbe taillée, nez droit et effilé, chevelure ondoyante typique des portraits d'Alexandre le Grand⁸⁵. Seul le bandeau, symbole de la royauté de Philippe, est absent du portrait du général romain.



Figure 3.3. Tétradrachme de Philippe V Pièce en argent, 16,75 g Notice no. FRBNF41746304 Paris, Bibliothèque nationale de France.

⁸³ J. M. C. Toynbee, op. cit., p. 20; P. Thonemann, The Hellenistic World: Using Coins as Sources, Cambridge, 2015, p. 170. R. A. G. Carson note qu'une pièce d'argent émise en Espagne, après la prise de Carthago Nova en 210, porte elle aussi l'image d'un homme sur son avers, possiblement attribuable à Scipion l'Africain. En l'absence d'une mention formelle sur la pièce, l'identification ne peut être que présomptive. Si la pièce espagnole de 210 devait bel et bien représenter Scipion l'Africain, il n'est pas improbable, avance Carson, que Flamininus ait voulu surpasser son collègue romain en procédant à l'émission de sa propre pièce, exaltant ses vertus militaires au lendemain de la bataille de Cynoscéphales. Voir R. A. G Carson, « The Gold Stater of Flamininus », BMQ, 20, 1955, p. 12.

 ⁸⁴ J. Babelon, Le portrait dans l'Antiquité d'après les monnaies, Paris, 1950, p. 101.
 ⁸⁵ P. Thonemann, op. cit., p. 170. Voir également J. M. C. Toynbee, op. cit., p. 19.



Figure 3.4. Tétradrachme de Philippe V Pièce en argent, 17,00 g Notice no. FRBNF41816865 Paris, Bibliothèque nationale de France.

J. M. C. Toynbee suggérait même, dans son étude de 1978 sur la portraiture romaine, qu'il est probable que les artistes qui ont exécuté les différentes matrices de la pièce aient tous été formés à la même école de graveurs que celle alors au service de la dynastie macédonienne, tant l'exécution rappelle les pièces frappées à la même époque représentant Philippe ou plus tard, son fils Persée. Pour R. Kousser, il est évident que la main derrière le portrait de Flamininus était grecque et que l'artiste était bien au fait de la portraiture du souverain macédonien, adversaire du proconsul : « The connections are sufficiently striking that the artist must surely have known Philip V's coins just as he knew coins of Alexander the Great, whose image of Nike, goddess of victory, he used for the reverse⁸⁶. » En effet, cette utilisation de l'imagerie de la Nikè grecque remontait aux toutes premières années de règne du Conquérant luimême. La Victoire figurait alors au revers de la première pièce frappée de son nom, AΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (fig. 3.5.), et tenant une stylis, un étendard naval (peut-être pour rappeler, à la veille de l'expédition orientale d'Alexandre, les victoires passées sur mer des Grecs contre la Perse), une Athéna casquée à la corinthienne figurant à l'avers du distatère, sans doute en référence à la ligue de Corinthe à la tête de laquelle le souverain macédonien se trouvait⁸⁷.

⁸⁶ R. Kousser, « Hellenistic and Roman Art, 221 BC-AD 337 », A Companion to Ancient Macedonia, dir. par Joseph Roisman et Ian Worthington, Oxford, 2010, p. 527.

⁸⁷ P. Thonemann, op. cit., p. 12. Voir également B. Tisé, op. cit., p. 41-42 : « Flamininus, dunque, con un'emissione che riprende le caratteristiche dello statere di Alessandro, manifestava chiaramente ancora una volta la continuità che faceva del console romano, con la sua vittoria su Filippo, l'erede degli Argeadi e degli Antigonidi. »





Figure 3.5. Distatère d'Alexandre le Grand Pièce en or, 17,20 g. ANS 1944.100.319

Source: P. Thonemann, The Hellenistic World: Using Coins as Sources, Cambridge, 2015, p. 12

Une origine grecque qui transparaîtrait également, d'un point de vue plus technique, dans la maladresse de l'un des graveurs à former la lettre Q de l'alphabet latin, assimilée sur l'une des pièces au *rho* de l'alphabet grec (voir la figure 3.2.).

L'identité de l'autorité émettrice de la pièce a également suscité la discussion au sein de la communauté numismatique : a-t-elle été frappée sous la commande de Flamininus lui-même, ou est-elle le fait de la volonté d'une quelconque communauté grecque désireuse de rendre hommage au jeune proconsul ? Si l'hypothèse d'un don de la part d'une cité grecque a pu être avancée, elle ne s'appuie sur aucune preuve tangible autre que circonstancielle, Flamininus ayant reçu, à son départ de Grèce, de multiples présents de nombreuses villes, notamment cent-quatorze couronnes d'or faisant partie du butin de son cortège triomphal⁸⁸. Aujourd'hui, un net consensus s'est dégagé faisant de Flamininus lui-même l'émetteur du statère. Comme l'ont relevé de nombreux historiens, l'absence de la marque d'un quelconque atelier monétaire, de même que l'usage du latin dans l'inscription au revers de la pièce, tendent à prouver

⁸⁸ Tite-Live, XXXIV, 52.

que c'est bel et bien sous l'autorité du proconsul que cette pièce fut frappée⁸⁹. J. Babelon rappelait, quant à lui, dans les pages de la *Revue belge de numismatique*, que les généraux romains en campagne possédaient le droit de battre monnaie afin de payer la solde des légionnaires, comme plusieurs exemples l'ont montré à l'époque républicaine, notamment durant les guerres hannibaliques ou encore, par l'émission de deniers d'argent durant la guerre contre Sertorius, dans la péninsule ibérique⁹⁰. S'il est très peu probable que les soldats servant sous Flamininus aient jamais vu la pièce qui nous concerne, il est cependant plausible que ce soit en vertu de ce même pouvoir de battage qu'elle fut émise. E. Babelon soulignait, quelques décennies avant son homonyme, qu'étant taillée dans le système macédonien, le cour de la pièce devait ainsi s'en trouver facilité et plus largement accepté par les élites grecques entre les mains desquelles elle a circulé⁹¹.

Flamininus, en décidant d'émettre une monnaie portant son image, commet un geste fort, qui a de multiples significations. D'abord, en reprenant l'imagerie employée par Alexandre, le jeune proconsul a décidé de réaffirmer et d'exalter ses propres exploits militaires, sa figure de général victorieux au lendemain de la bataille de Cynoscéphales. Ce faisant, Flamininus reste fidèle à l'ethos guerrier qui est celui de l'aristocratie romaine à laquelle il appartient, qui voit dans le succès militaire le meilleur moyen de réaffirmer sa virtus et d'acquérir la gloria, vertus cardinales dans un monde où la compétition pour les honneurs a nourri la dynamique même de la vie

⁸⁹ Voir l'opinion émise par : A. A. Boyce, « The Gold Staters of T. Quinctius Flamininus in History », Latomus, Hommages à Albert Grenier, 58, 1962, p. 345; J. Babelon, « L'effigie de Flamininus », RBN, 1970, p. 60; J.M.C. Toynbee, op. cit., p. 19; Cl. Préaux, op. cit., p.282; J.-L. Ferrary, op. cit., p. 92-93; R. Kousser, op. cit., p. 527; P. Thonemann, op. cit., p. 169, et avant eux, E. Babelon, Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine vulgairement appelées monnaies consulaires to. 2, Paris, 1885, p. 390. À relever le désaccord de Crawford, suivi par E. S. Gruen (1984, p. 169), qui se range plutôt derrière une origine grecque de l'émission, considérant les nombreux honneurs rendus par les cités à Flamininus. M. H. Crawford, Roman Republican Coinage, vol. 1, Cambridge, 1974, p. 561.

 ⁹⁰ J. Babelon, op. cit., p. 60.
 91 E. Babelon, op. cit., p. 390.

politique de la République. Il s'agit cependant d'un geste fort d'affirmation de sa propre individualité et de sa valeur, dirigé non seulement envers les Grecs sur lesquels il exercait désormais une autorité tacite en tant que général vainqueur représentant de l'État romain, mais aussi à l'intention des Romains et du Sénat, certains y voyant la préfiguration des gestes d'affirmation et d'autorité que feront les grands imperatores du Ier siècle av. n. ère92. En s'arrogeant à son propre avantage le droit de représentation, Flamininus venait prendre le relais des souverains hellénistiques pour qui le privilège de battre la monnaie était, avant tout, un geste de majesté. Comme l'avait déjà compris E. Babelon à son époque⁹³, le jeune proconsul se posait en véritable successeur des rois hellénistiques et, en s'appropriant la symbolique de la victoire, personnifiée par la déesse Nikè qui couronne son propre nom, Flamininus communiait également à l'idéal guerrier qui était l'un des piliers fondamentaux sur lesquels reposait le pouvoir des grandes monarchies hellénistiques (supra p. 75-76). Le proconsul non seulement semble avoir compris l'importance de cet aspect dans la dynamique politique du monde grec, mais il a également conscience de la puissance symbolique extraordinaire que peut avoir une monnaie commémorative de ce type, circulant de main en main au sein des élites grecques, dans l'établissement de l'autorité romaine dont il est l'incarnation, à titre de général victorieux. Flamininus a employé avec beaucoup d'habileté les codes artistiques qui avaient permis aux souverains hellénistiques, depuis plus d'un siècle à la suite d'Alexandre, de répandre et d'affirmer auprès de leurs sujets et sur l'ensemble de leurs territoires la puissance de leur dynastie. Cette pièce occupe donc une place unique dans l'histoire monétaire romaine, comme le résumait A. A. Boyce : « This is the nearest, nevertheless any Roman ever got to being a Hellenistic king on the coinage. The Macedonian governors dit not attain such status, and Sulla's coinage

⁹² Voir P. Sanchez, « De l'auctoritas senatus à l'imperator auctor : le Sénat, les généraux vainqueurs et les amis et alliés du peuple romain aux deux derniers siècles de la République », Figures d'empire, fragments de mémoire : pouvoirs et identités dans le monde romain impérial, IIe s. av. n. ère, VIe s. de n. ère, dir. Stéphane Benoist et. al., Villeneuve-d'Ascq, 2011, p. 209.
⁹³ E. Babelon, op. cit. p. 390.

struck in Greece over a hundred years later was on the one hand "New Style" Attic, on the other, pure Roman, the *aureus* and *denarius*⁹⁴. »

3.2.3. Flamininus évergète

Une fois la liberté des cités grecques proclamée aux *Isthmia* de 196, Flamininus a passé les deux années suivantes à ordonner les relations entre les villes et confédérations et à multiplier les marques de $\varphi\iota\lambda\alpha\nu\theta\rho\omega\pi\ell\alpha$ envers ces communautés :

Puis il parcourut les différentes cités où il restaura la légalité et la justice, la concorde et l'amitié entre les citoyens, mit un terme aux luttes intestines et fit revenir les exilés. Il était aussi fier de convaincre et de réconcilier les Grecs que d'avoir vaincu les Macédoniens, si bien que les Grecs en vinrent à considérer la liberté qu'ils lui devaient comme le moindre de ses bienfaits⁹⁵.

Une vision quelque peu romantique de l'activité politique et diplomatique de Flamininus qui, durant cette période, s'est plutôt attardé à notamment jeter les bases politiques d'une nouvelle configuration de la Thessalie, de la Magnésie et de la Perrhébie. Une œuvre qui perdurera puisque les institutions de la nouvelle ligue thessalienne qu'il aura mises sur pied (assemblée annuelle et élection d'un *strategos*, villes placées sous l'autorité de magistrats, les *tagoi*, etc.) perdureront presque inchangées jusqu'au règne de Dioclétien⁹⁶. L'un des témoignages de cette intense activité politique, et qui a suscité de nombreux commentaires au fil des années, est une inscription retrouvée dans la cité perrhèbe de Cyrétia (elle rejoindra la Thessalie

⁹⁶ J. A. O. Larsen, Greek Federal States: Their Institutions and History, Oxford, 1968, p. 292-294.

⁹⁴ A. A. Boyce, op. cit., p. 348-349.

⁹⁵ Plutarque, Flamininus, XII, 6: ἐπιφοιτῶν τε ταῖς πόλεσιν εὐνομίαν ἄμα καὶ δίκην πολλὴν ὁμόνοιάν τε καὶ φιλοφροσύνην πρὸς ἀλλήλους παρεῖχε, καταπαύων μὲν τὰς στάσεις, κατάγων δὲ τὰς φυγάς, ἀγαλλόμενος δὲ τῷ πείθειν καὶ διαλλάσσειν τοὺς ελληνας οὐχ ἦττον ἢ τῷ κεκρατηκέναι τῶν Μακεδόνων, ὥστε μικρότατον ἦδη τὴν ἐλευθερίαν δοκεῖν ὧν εὐεργετοῦντο.

lorsque la ligue perrhèbe sera fondue dans la ligue thessalienne en 146), et qui demeure l'un des rares documents que l'on croit être rédigé de la main même du général romain. Cette inscription, comme le soulignaient D. Armstrong et J. J. Walsh, illustre bien le programme politique de Flamininus. Le proconsul était en effet déterminé à réfuter la propagande étolienne voulant que la Grèce n'avait fait que changer de maître après la défaite de Philippe⁹⁷, et de le faire dans une région qui avait été disputée aux Romains par les Étoliens au lendemain de la victoire de Cynoscéphales et qui demeurait vulnérable à un débarquement éventuel de troupes menées par le roi Antiochos III⁹⁸. L'inscription se lit comme suit :

Τίτος Κοτνκτιος στρατηγός ὕπατος Ῥωμαίων Κυρετιέων τοῖς ταγοῖς καὶ τῆι πόλει χαίρειν ἐπεὶ καὶ ἐν τοῖς λοιποῖς πᾶσιν φανερὰν πεποήκαμεν τήν τε ἰδίαν καὶ τοῦ δήμου τοῦ Ῥωμαίων προαίρεσιν ἡν ἔχομεν εἰς ὑμᾶς ὁλοσχερῶς, βεβουλήμεθα κα[ὶ]

(5) ἐν τοῖς ἑξῆς ἐπιδεῖξαι κατὰ πᾶν μέρος προεστηκότες τοῦ ἐνδόξου, ἵνα μηδ' ἐν τούτοις ἔχωσιν ἡμᾶς καταλαλεῖν οἱ οὐκ ἀπὸ τοῦ βελτίστου εἶωθότες ἀναστρέφεσθαι. ὅσαι γάρ ποτε ἀπολείπονται κτήσεις ἔγγειοι καὶ οἰκίαι τῶν καθηκουσῶν εἰς τὸ δημόσιον

(10) το Ρωμαίων, πάσας δίδομεν τῆι ὑμετέραι πόλει, ὅπως καὶ ἐν τούτοις μάθητε τὴν καλοκάγαθίαν ἡμῶν καὶ ὅτι τελέως ἐν οὐθενὶ φιλαργυρῆσ[α]ι βεβουλήμεθα, περὶ πλείστου ποιούμενοι χάριτα καὶ φιλοδοξίαν. ὅσοι μέντον μὴ κεκομισμένοι εἰσὶν τῶν ἐπιβαλλόντων αὐτοῖς,

(15) ἐὰν ὑμᾶς διδάξωσιν καὶ φαίνωνται εὐγνώμονα λέγοντες στοχαζομένων ὑμῶν ἐκ τῶν ὑπ' ἐμοῦ γεγραμμένων ἐγκρίσεων, κρίνω δίκαιον εἶναι ἀποκαθίστασθαι αὐτοῖς.

ἔρρωσθε 99.

⁹⁷ Polybe, XVIII, 45, 6.

⁹⁸ D. Armstrong et J. J. Walsh, « The Letter of Flamininus to Chyretiae », *CPh*, 81, 1986, p. 40-41: « Thessaly was an obvious choice for a showplace: it was precisely over Thessaly that he had incurred the enmity of the Aetolians in 196, when he refused to admit that they were entitled, by the terms of their alliance with Rome, to keep the cities that they had conquered there. It was Thessaly, then, that he could least afford to lend credibility to the Aetolians' anti-Roman propaganda by leaving a part of Greece where they had territorial ambitions of long standing filled with deprived and dissatisfied politicians of any persuasion. »

99 SEG 49.601.

T. Quinctius, proconsul, aux magistrats et à la ville de Cyréties, salut. — Comme, dans toutes les autres circonstances, nous avons clairement manifesté les bonnes dispositions dont, nous personnellement et le peuple romain, nous sommes, d'une façon générale, animés envers vous, nous avons voulu de même, dans l'affaire présente, vous montrer que nous nous faisons absolument les champions de l'honneur, afin de laisser aucune prise aux calomnies des gens dont la conduite habituelle procède d'un mauvais esprit. Tout ce qui peut donc rester de possessions territoriales ou de maisons échues au domaine public du peuple romain, nous le donnons sans exception à votre ville; ainsi, là encore vous éprouverez notre honnêteté, et vous reconnaîtrez que nous n'avons voulu en aucune manière être avides d'argent, parce que nous attachons le plus grand prix à nous acquérir par nos actes la reconnaissance et la gloire. Si donc les personnes qui n'ont pas encore recouvré ce qui leur revient vous présentent leurs titres et semblent donner de bonnes raisons, ie crois juste qu'en vous guidant sur mes décisions écrites vous les rétablissiez dans leurs biens.

-Adieu100

Les intentions politiques de Flamininus sont clairement exprimées dans la lettre aux Cyrétiens, lui qui rappelle que les Romains sont « les champions de l'honneur » et qu'il entend ne laisser « aucune prise aux calomnies des gens dont la conduite habituelle procède d'un mauvais esprit », entendre ici les discours propagés par ses contempteurs étoliens. Si le programme du proconsul transparaît à la seule lecture de l'inscription, sa position par rapport aux citoyens de Cyrétia revêt elle aussi un très grand intérêt pour les besoins de notre étude. Le général souligne que c'est bien lui, Flamininus, qui « personnellement » aux côtés du peuple romain, montre sa bonne disposition envers les habitants de la cité perrhèbe. Ce faisant, il venait réaffirmer être le garant de la liberté et des bienfaits accordés aux Cyrétiens¹⁰¹ et faisait ainsi montre de façon éclatante de la φιλοδοξία qui l'animait, de ce désir de reconnaissance et de

Nous reproduisons ici la traduction française de la lettre de Flamininus aux habitants de Chyrétiae, telle que rendue par G. Colin dans son ouvrage de 1905 et sur laquelle s'appuie la démonstration de J.-L. Ferrary dans son étude de 1988 précédemment citée. Voir G. Colin, Rome et la Grèce de 200 à 146 av. J.-C., Paris, 1905, p. 169.
101 P. Sanchez, op. cit., p. 210.

gloire, lui qui était « épris d'honneur vrai », selon les mots de Plutarque 102. Comme l'a souligné J.-L. Ferrary, l'acte posé par Flamininus n'en est pas un de restitution de terres injustement accaparées durant le conflit contre la Macédoine, mais bien un acte de générosité, de donation (δίδομεν τῆι ὑμετέραι πόλει) de la part des autorités romaines de terres et de propriétés qui sont sans doute passées sous leur contrôle en vertu des droits du vainqueur¹⁰³. Par ce geste de mansuétude, Flamininus entend non seulement exalter sa propre générosité de général victorieux, mais également faire des Cyrétiens les obligés de Rome. C'est bien là le sens de cette formule familière aux oreilles des Grecs et commune à la propagande des souverains hellénistiques 104, combattant pour l'honneur, et qui veut que le proconsul et Rome attachent « le plus grand prix à nous acquérir par nos actes la reconnaissance et la gloire ». Une formule qui emploie également les formes propres à la diplomatie hellénistique de l'époque et à ce que J. Ma appelle le « langage de l'évergétisme », par lequel les rois rappelaient, dans leurs lettres royales adressées aux cités, leurs bienfaits passés et inscrivaient leur évergétisme dans la durée. C'est ce que Flamininus réaffirmait en introduction de sa lettre, lorsqu'il soulignait que « dans toutes les autres circonstances », il avait personnellement été animé par ses bonnes dispositions envers les habitants de la cité¹⁰⁵.

102 Plutarque, Flamininus, V, 7.

104 Ibid., p. 116.

¹⁰³ Voir J.-L. Ferrary, op. cit., p. 113-114. Ferrary juge peu probable que les biens dont il est question dans l'inscription aient été confisqués aux citoyens pro-macédoniens par les autorités romaines au lendemain de la victoire contre Philippe, puisque les sources ne font nulle part mention d'une quelconque résistance opposée par Chyretiae aux troupes romaines et qui aurait pu justifier pareille sanction. En effet, la cité fut pillée par les Étoliens en 199 et sans doute reprise par Philippe, qui l'a possiblement évacuée une fois la paix conclue avec Rome. « On a peine à imaginer d'autre part une politique systématique de confiscation des biens des partisans de la Macédoine à travers la Perrhébie : une telle mesure, conjuguée avec l'établissement de régimes censitaires (Liv., 34, 51, 4-6), aurait abouti à une épuration des classes dirigeantes qu'on ne voit mise en œuvre dans le reste de la Grèce qu'à partir de la troisième guerre de Macédoine. »

¹⁰⁵ Voir les pages consacrées au « langage de l'évergétisme » dans : J. Ma, Antiochos III and the Cities of Western Asia Minor, Oxford, 1999, p. 182-194. Sur la volonté des souverains d'inscrire leurs bienfaits dans la durée, Ma affirmait : « An obvious feature is that individual acts of euergetism or eucharistia are never presented as isolated in time, but located in a chronology of benefaction and gratitude. [...] They thus extended the interaction in time, beyond the immediate transaction (a royal

Cette inscription unique fait également écho, tant dans la forme que dans le fond, au discours que prononcera Flamininus devant les Grecs réunis à Corinthe, en 194, au moment de l'évacuation de la Grèce par les troupes romaines, comme l'ont démontré D. Armstrong et J. J. Walsh¹⁰⁶. Le discours restitué par Tite-Live présente trop de similitudes avec l'inscription de Cyrétia dans ses intentions politiques pour être le seul fruit du hasard. Cela vient confirmer, aux yeux des deux historiens, que c'est bien le proconsul lui-même, et non quelque secrétaire grec de chancellerie rompu à l'emploi de formules diplomatiques, qui est le véritable auteur de l'inscription de Cyrétia. Tite-Live témoigne :

Après ce rappel du passé, il annonça son intention de rentrer en Italie et d'emmener son armée avec lui. D'ici une dizaine de jours, ils apprendraient que les troupes avaient quitté Démétriade et Chalcis. L'évacuation de l'Acrocorinthe allait se faire immédiatement, sous leurs yeux, pour que la terre entière sache qui mentait, des Romains ou des Étoliens: ceux-ci n'avaient-ils pas crié partout que confier la libération de la Grèce au peuple romain était une erreur et que passer des Macédoniens aux Romains signifiait seulement changer de maîtres ? [...] Qu'ils gardent et maintiennent précieusement cette liberté conquise par les armes d'autrui, fidèlement rétablie par un peuple étranger et qu'ils montrent au peuple romain que la liberté a été donnée à des gens qui la méritent et que son présent a été placé en lieu sûr 107.

Tite-Live souligne plus loin le ton paternel employé par Flamininus, qui avait « ému aux larmes son auditoire au point d'en être troublé lui-même¹⁰⁸ ». Dès lors, selon l'historien latin, « tous s'exhortaient mutuellement à graver ces phrases dans leur

gift, civic honours): they constructed a context of continuity for each round of the euergetical dialogue, mirroring the latter's structural openness to indefinite repetition. » (*Ibid.*, p. 186-187).

106 D. Armstrong et J. J. Walsh, *op. cit.*, p. 43.

¹⁰⁷ Tite-Live, XXXIV, 49, 4-11: proficisci sibi in Italiam atque omnem exercitum deportare in animo esse; Demetriadis Chalcidisque praesidia intra decimum diem audituros deducta, Acrocorinthum ipsis extemplo uidentibus uacuam Achaeis traditurum, ut omnes scirent utrum Romanis an Aetolis mentiri mos esset, qui male commissam libertatem populo Romano sermonibus distulerint et mutatos pro Macedonibus Romanos dominos. [...] alienis armis partam, externa fide redditam libertatem sua cura custodirent seruarentque ut populus Romanus dignis datam libertatem ac munus suum bene positum sciret.

108 Tite-Live, XXXIV, 50.

cœur et dans leur mémoire comme si c'était parole d'oracle ». C'est encore une fois Flamininus qui, paternellement, rappelle aux Grecs de qui procédait la liberté dont ils pouvaient désormais jouir, à nouveau présentée comme un don (munus) de Rome. Tite-Live rapporte enfin qu'à son départ de Corinthe, la foule rassemblée l'acclama du nom de « sauveur » et de « libérateur de la Grèce¹⁰⁹ » (servatorem liberatoremque exclamantibus), titres qui, nous le verrons, revêtaient une signification toute particulière.

Certains historiens on tenté de voir dans le geste de Flamininus envers les Cyrétiens une tentative d'établir un lien clientélaire formel entre sa personne et les cités grecques envers lesquelles il montrait sa générosité, à l'instar de ceux qui existaient à Rome entre un patronus et ses clients¹¹⁰. Cette théorie a cependant reçu de sérieuses critiques. Comme le rappelait E. S. Gruen, une étude attentive des sources montre qu'aucune représentation faite devant le Sénat et s'appuyant sur des liens privilégiés entre certaines cités et d'anciens magistrats romains n'a, dans les faits, jamais infléchi la politique des Patres¹¹¹. Au contraire, insiste Gruen, les Grecs avaient depuis longtemps l'habitude des liens de réciprocité établis entre une cité et un roi. Il ne s'agissait pas là d'un geste s'inscrivant dans une transposition des pratiques clientélaires romaines à l'échelle des rapports entre États, mais plutôt des obligations « morales » qui liaient une communauté à son bienfaiteur : « The Greek did not need Rome to explain such matters to them. Paternalistic pronouncements, protection of

Ibid.

¹¹⁰ Sur l'idée d'une transposition par l'aristocratie et les magistrats en campagne du concept romain de patronage au niveau des relations entre États à l'époque républicaine, voir l'étude fondamentale de E. Badian: Foreign Clientelae, Oxford, 1958, 342p. Voir également le chapitre (« Patronage Over Communities ») consacré à ce sujet par M. Gelzer, dans son ouvrage The Roman Nobility, Oxford, 1969, p. 86-101, ainsi que l'analyse proposée dans E. Will, Histoire politique du monde hellénistique, to. II: Des avènements d'Antiochos III et de Philippe V à la fin des lagides, Nancy, 1982, p. 173-174.

111 E. S. Gruen, op. cit., p. 164-166.

the lesser powers by the greater, expressions of mutual loyalty, the whole matrix of extralegal obligations – none of this was foreign to the Hellenistic world¹¹². »

Nous sommes plutôt d'avis qu'il convient d'inscrire les gestes de Flamininus dans cette dimension « nourricière » de l'action politique des souverains hellénistiques, telle que théorisée par l'historienne Cl. Préaux, dont nous avons précédemment exposé les idées. C'est cette fonction nourricière à l'égard des communautés grecques que Flamininus assumera pleinement et qui s'exprimera notamment dans ses dons aux sanctuaires du monde grec, à commencer par le premier d'entre eux, le sanctuaire apollinien de Delphes, où il y consacra son propre bouclier ainsi que des boucliers d'argent aux Dioscures, en plus d'offrir une couronne d'or à Apollon. Plutarque en livre le récit :

Titus lui-même se montrait très fier d'avoir affranchi la Grèce. Il consacra à Delphes des boucliers d'argent et le sien propre avec cette inscription :

« Ô fils de Zeus, vous qui aimez les chevaux rapides, ô Tyndarides, rois de Sparte, Titus, descendant d'Énée, vous a offert le don le plus beau, en donnant aux enfants des Grecs la liberté. »

Il consacra également à Apollon une couronne d'or avec l'inscription suivante :

« Cette couronne d'or placée sur tes boucles divines, fils de Létô, c'est le grand chef des descendants d'Énée qui t'en a fait présent. De ton côté, toi qui frappes au loin, accord au divin Titus la gloire de la vaillance¹¹³ ».

113 Plutarque, Flamininus, XII, 11-12:

¹¹² Ibid., p. 175.

Καλ αὐτὸς δὲ μέγιστον ἔφρόνησεν ἐπὶ τῆ τῆς Ἑλλάδος ἔλευθερώσει. Ἀνατιθεὶς γὰρ εἰς Δελφοὺς ἀσπίδας ἀργυρᾶς καὶ τὸν ἑαυτοῦ θυρεόν, ἐπέγραψε·

Ζηνός ὶὼ κραιπναῖσι γεγαθότες ἱπποσύναισι κοῦροι, ὶὼ Σπάρτας Τυνδαρίδαι βασιλεῖς, Αἰνεάδας Τίτος ὕμμιν ὑπέρτατον ὧπασε δῶρον, Ἑλλάνων τεύξας παισὶν ἐλευθερίαν.

^{&#}x27;Ανέθηκε δὲ καὶ χρυσοῦν τῷ 'Απόλλωνι στέφανον, ἐπιγράψας Τόνδε τοι ἄμβροσίοισιν ἐπὶ πλοκάμοισιν ἔθηκε

Dans l'inscription honorifique figurant sur son bouclier et conservée par Plutarque, Flamininus insiste à nouveau sur son rôle de libérateur, rappelant qu'il a personnellement offert la liberté en cadeau aux Grecs. C'est de lui seul que procède cette liberté nouvellement acquise. De même, le proconsul insiste à deux reprises sur l'ascendance mythique du peuple romain, se présentant comme le « grand chef des descendants d'Énée » (Αἰνεαδᾶν ταγὸς μέγας). Il s'agit là, à nos yeux, d'une volonté manifeste de Flamininus de s'inscrire dans cette tradition qui faisait de Rome une ville troyenne, tentant ainsi de réaffirmer les liens anciens qui existaient entre Rome et le monde grec. En rappelant le souvenir d'Énée et du récit troyen, Flamininus venait évoquer cette communauté culturelle qui existait entre Grecs et Romains et qui s'incarnait dans un même passé mythifié. Ce faisant, il contribuait lui-même à bâtir sa réputation de général philhellène : c'est en tant que chef militaire des descendants des Troyens exilés en Italie, ces lointains « cousins » des Grecs (supra p. 50), qu'il venait libérer la Grèce et qu'il réaffirmait son philhellénisme au sanctuaire du fils de Léto¹¹⁴. Comme l'expliquait Cl. Préaux, les dons offerts aux temples par les souverains hellénistiques, à l'instar de ceux faits par Flamininus, avaient de nombreuses fonctions: « Ces dons répondent, de la part des rois, à plusieurs intentions. Il y a d'abord le prestige immédiat et l'immortalité du souvenir : cela explique l'abondance des monuments offerts aux villes et aux sanctuaires les plus fréquentés : Athènes, Delphes, Olympie, Délos. [...] Les rois semi-barbares de l'Orient font des cadeaux

> κεῖσθαι Λατοίδα χρυσοφαῆ στέφανον, δν πόρεν, Αἰνεαδᾶν ταγὸς μέγας. ἀλλ' Ἐκάεργε ἀλκᾶς τῷ θείψ κῦδος ὅπαζε Τίτψ

¹¹⁴ Plutarque lui-même reconnaît ce cousinage entre Rome et la Grèce, notamment lorsqu'il met en parallèle les accomplissements de Titus et la libération de la Grèce, aux autres grands moments ayant scandé l'histoire grecque : « Au contraire, des étrangers qui ne semblaient avoir que de petites étincelles et de vagues traces d'une parenté ancienne avec la Grèce, et de qui il eût été étonnant qu'elle pût recevoir un conseil ou un avis utile, sont venus d'eux-mêmes, aux prix des plus grands périls et des plus grands efforts, sauver la Grèce et la libérer de ses maîtres odieux et tyranniques. » (Άλλόφυλοι δ' ἄνδρες, ἐναύσματα μικρὰ καὶ γλίσχρα κοινωνήματα παλαιοῦ γένους ἔχειν δοκοῦντες, ἀφ' ὧν καὶ λόγψ τι καὶ γνώμη τῶν χρησίμων ὑπάρξαι τῆ Ἑλλάδι θαυμαστὸν ἦν, οὖτοι τοῖς μεγίστοις κινδύνοις καὶ πόνοις ἔξελόμενοι τὴν Ἑλλάδα δεσποτῶν χαλεπῶν καὶ τυράννων ἐλευθεροῦσι.) Plutarque, Flamininus, XI, 7.

aux villes grecques pour s'acquérir une réputation de philhellènes¹¹⁵. » Flamininus. qui s'inscrivait dans la lignée d'autres souverains hellénistiques 116, n'ignorait sans doute pas les impacts de pareils gestes de donation et plusieurs autres Romains, à sa suite, prendront la route de Delphes afin d'y honorer les dieux et d'inscrire, eux aussi, leur nom parmi la liste des bienfaiteurs du temple¹¹⁷.

3.2.4. Les honneurs rendus à Flamininus

Les gestes posés par Flamininus envers les cités libérées ne manquèrent pas de lui valoir la reconnaissance des Grecs, qui s'exprima dans le langage habituel de réciprocité des bienfaits qui régissait alors les relations entre les villes et les souverains dans le monde hellénistique. Comme le soulignait J. Ma¹¹⁸, iusqu'à une date très récente, le système monarchique (non pas en tant qu'institution de la cité, mais plutôt basé sur la domination d'un seul homme sur un ensemble de territoire) ne faisait pas partie du paysage politique du monde grec, alors morcelé entre cités autonomes, contrairement à l'Orient conquis par Alexandre. Les relations qu'entretenaient sur une base personnelle les rois avec les communautés, sur lesquelles leur pouvoir s'étendait, étaient alors le moyen privilégié d'asseoir leur autorité et d'assurer leur légitimité politique. Ils s'inscrivaient ainsi dans ce jeu de

116 Ibid., p. 204.

118 J. Ma, « Kings », A Companion to the Hellenistic World, dir. par Andrew Erskine, Oxford,

2005, p. 181.

¹¹⁵ Cl. Préaux, op. cit., p. 205.

¹¹⁷ Voir Polybe XXX, II, 10 pour la visite d'Aemilius Paulus à Delphes et Plutarque, Paul-Émile, XXVIII, 4; Polybe XXXIX, I, 6 pour les donations de L. Mummius Achaicus au sanctuaire; Plutarque, Marcellus, VIII, 11 pour les offrandes envoyées à Delphes après la victoire contre les Gaulois (antérieure au mandat de Flamininus); Plutarque, Sylla, XII, 9-10 pour les offrandes rendues par les généraux romains au sanctuaire de Delphes, alors que Sylla s'apprêtait à les dépouiller : « Ils [les Amphictyons de Delphes] se souvinrent alors de Titus Flamininus, de Manius Acilius et de Paul-Émile, dont l'un avait chassé Antiochos de Grèce, les deux autres vaincu à la guerre les rois des Macédoniens; or ces grands hommes, non contents de respecter les sanctuaires de la Grèce, les avaient comblés de présents et d'honneurs et leur avaient témoigné une grande vénération. »

réciprocité (εὖνοια, χάρις) auquel référait J. Ma : en échange de dons faits à la cité, de l'octroi de statuts politiques particuliers, de la restauration des lois ancestrales ou encore de la garantie de la « liberté » et de l'autonomie politique qui dépendaient du souverain seul, les cités multipliaient à leur égard les marques d'honneur 119. C'est ce langage, nous l'avons vu, qu'a employé Flamininus envers les cités sur lesquelles s'étendait l'influence de Rome, ce que ne manquèrent pas de comprendre les différentes communautés qui lui rendirent en échange les hommages jusque-là réservés aux souverains hellénistiques. Cl. Préaux soulignait ainsi que le proconsul romain assumait, dans les faits, une « fonction de roi 120 » qui lui valut notamment les honneurs de la cité de Gythion, après sa libération du joug de Nabis, dont une inscription a été préservée, et où il revêt l'épithète de « sauveur » $(\sigma \omega \tau \eta \rho)^{121}$:

Τίτον Τίτου Κοίγκτιον στραταγόν υπατον 'Ρωμαίων δ δᾶμος δ Γυθεατᾶν τὸν αύτοῦ σωτῆρα.

À Titus Quinctius fils de Titus consul des Romains Le peuple de Gythéion honore son sauveur¹²².

Les honneurs divins étaient sans doute la forme la plus spectaculaire d'honneurs rendus à un souverain dans le monde grec, et la transition du pouvoir opérée dans l'est du bassin méditerranéen à la fin du III^e et au début du II^e siècle, allait provoquer l'apparition de nombreux cultes consacrés à la déesse Roma, bien souvent représentée

120 Cl. Préaux, op. cit., p.

¹¹⁹ Ibid.

L'octroi d'honneurs divins à Flamininus par la même cité de Gythion (infra, p. 127), laisse penser que l'épithète de sôter revêtait clairement ici un caractère cultuel. La question de l'emploi de cette épithète continue cependant de nourrir les discussions entre épigraphistes et historiens; si Ch. Habicht y voyait la marque irréfutable de la présence d'un culte, d'autres (A. E. Raubitschek, G. W. Bowersock, L. Robert) se sont opposés à cette interprétation, considérant notamment le très grand nombre d'attestations de l'utilisation de l'épithète sôter en l'honneur de magistrats romains sans qu'aucune autre preuve ne vienne étayer la présence d'un culte.
122 IG V/1, 1165.

dans la plus pure tradition hellénistique, en Athéna casquée 123. Si le culte des magistrats romains prendra réellement son essor au Ier siècle 124, alors que les grands généraux revendiqueront de plus en plus d'autonomie politique face au Sénat, le culte rendu à Flamininus en Grèce continentale, dès le début du IIe siècle, fait figure d'exception. Il serait, si l'on excepte le culte traditionnellement attribué à Syracuse à M. Claudius Marcellus et dont l'authenticité demeure incertaine, le premier exemple connu d'honneurs cultuels rendus à un magistrat romain¹²⁵. Dans tous les cas, les cités grecques rendirent hommage aux Romains dans les formes qui prévalaient pour les cultes royaux, les magistrats - comme les rois avant eux - étant honorés à l'égal des dieux, ἰσόθεοι τιμαί. On sait ainsi par le récit de Plutarque que les cités grecques rendirent à Flamininus « des honneurs dignes de lui¹²⁶ », notamment durant la guerre antiochique (192-188), après qu'il eut plaidé la cause de la cité de Chalcis auprès du consul Manius Acilius Glabrio (cos. 191). En effet, Antiochos III, déjà avancé en âge,

¹²³ S. R. F. Price, Rituals and Power: The Roman Imperial Cult in Asia Minor, Cambridge, 1984, p. 40-47. Price esquisse brièvement l'idée que ces cultes ont été rendus à ces magistrats en raison de l'importance que revêtait la magistrature consulaire dans l'appareil d'État romain, la rendant égale à bien des égards aux souverains grecs, Polybe considérant déjà la constitution romaine comme un système « mixte » dans lequel les consuls possèderaient de véritables pouvoirs régaliens : « À qui, en effet, portait toute son attention sur les pouvoirs des consuls, elle [la constitution romaine] apparaissait comme un régime entièrement monarchique, avec toutes les caractéristiques d'une royauté. » (Polybe, VI, 11, 12). Plus loin: « Aussi, quand on considère sous cet aspect le fonctionnement du gouvernement, aurait-on quelque raison de dire qu'il s'agit d'un régime purement autocratique ou monarchique. » (Polybe, VI, 12, 9). 124 *Ibid.*, p. 42.

¹²⁵ Le culte rendu en l'honneur de Marcellus à Syracuse aurait possiblement été faussement attribué, notamment par S. R. F. Price (1984, p. 40-47), au consul et conquérant de la cité sicilienne en 212. En effet, nulle part dans la Vie de Marcellus de Plutarque n'est-il fait mention de quelconques honneurs cultuels rendus au général par les Syracusains, pas plus que chez Tite-Live ou Valère Maxime. La confusion résiderait plutôt dans le récit qu'a fait Cicéron de l'abolition des Marcellia par Verrès, durant sa propréture en Sicile, affirmant que ces fêtes étaient célébrées le jour anniversaire de la prise de la ville par Marcellus. Or, Cicéron précise également que ces fêtes étaient célébrées en l'honneur de C. Claudius Marcellus, gouverneur de l'île en 79 et descendant de M. Claudius Marcellus. En l'absence de corroborations chez d'autres auteurs anciens, il semblerait qu'il faille donc accepter le récit de Cicéron, et, de ce fait, considérer les honneurs rendus à Flamininus comme étant les premiers honneurs cultuels consacrés à un magistrat romain. Voir la discussion à ce sujet dans G. Thériault. « Remarques sur le culte des magistrats romains en Orient », CEA, 37, 2001, p. 88.; J.-L. Ferrary, « De l'évergétisme hellénistique à l'évergétisme romain », Actes du Xe congrès international d'épigraphie grecque et latine, Nîmes, 4-9 octobre 1992, Paris, 1997, p. 207. 126 Plutarque, Flamininus, XVII, 1.

y avait épousé la fille de Cléoptolème¹²⁷, dont il s'était entiché, faisant ainsi passer la cité dans le giron des Séleucides. La ville devint une base d'opérations pour les armées du roi qui, à la suite de sa défaite aux Thermopyles, emmena avec lui sa jeune épouse chalcidienne en Orient et abandonna la cité à la colère des Romains. Glabrio voulu punir les Chalcidiens de l'appui qu'ils avaient donné au roi de Syrie, mais Flamininus réussit à tempérer sa colère, ce qui lui valut les hommages des habitants de la cité qui lui dédièrent, comme le rapporte Plutarque, de nombreux monuments publics, de même qu'un culte civique :

Ainsi sauvés, les Chalcidiens consacrèrent à Titus les plus beaux et les plus grands de leurs monuments, dont on peut voir aujourd'hui encore les dédicaces du genre de celle-ci : « Le peuple dédie à Titus et à Héraclès ce gymnase », ou encore : « Le peuple dédie à Titus et à Apollon le Delphinion. » De notre temps même on élit à main levée un prêtre de Titus, et, après lui avoir offert un sacrifice et des libations, on chante un péan composé à sa louange. Nous ne pouvons le citer en entier à cause de sa longueur; nous ne transcrivons que la fin de ce chant :

« Nous vénérons la Bonne Foi des Romains, celle qu'ils pratiquent si glorieusement par leur fidélité aux serments. Chantez, jeunes filles, le grand Zeus, Rome et Titus et la Bonne Foi des Romains. Iô! Péan! Ô Titus sauveur! » 128.

Flamininus y revêt ici le titre cultuel de sauveur (ὧ Τίτε σῶτερ) dans la transcription du péan rendue par Plutarque¹²⁹. Ce n'était pas la première fois que le proconsul était officiellement associé à des célébrations religieuses civiques. Tite-Live relate ainsi que les habitants d'Argos, heureux d'avoir été libérés par les Romains du joug de Nabis, tyran de Sparte, remercièrent Flamininus en le nommant agonothète des jeux Néméens de 195 : « Les Argiens marquèrent leur joie en décidant de les célébrer le

¹²⁷ Tite-Live, XXXVI, 11 et Plutarque, Flamininus, XVI, 1-4.

¹²⁸ Plutarque, Flamininus, XVI, 5-7.

¹²⁹ Sur l'aspect cultuel de cette épithète, notamment dans le cas de Flamininus, voir la recension de son utilisation dans F. W. Walbank, *A Historical Commentary on Polybius*, vol. 2, Oxford, 1967, p. 613-614.

jour où le général romain ferait son entrée dans la ville avec son armée et d'en confier la présidence à Titus Quinctius lui-même. [...] La liberté leur était rendue après une longue attente, en présence des Romains qui les avaient libérés et avaient fait la guerre au tyran pour eux¹³⁰. » Le souvenir de Flamininus perdurera longtemps à Argos puisque seront instituées, sans doute vers 194, des festivités en son honneur, les *Titeia*, qui seront toujours célébrées près d'un siècle après son passage dans la cité, tel qu'une inscription restituée et analysée par G. Daux en 1964¹³¹ nous permet de le constater. Cette inscription (annexe D), datée de l'an 100, fait état du don de 10 000 drachmes d'un citoyen nommé Augis (Αὖγις), afin que puissent se tenir les fêtes en l'honneur de Flamininus. Il y exalte, devant le synédrion de la cité, ses propres vertus civiques et sa libéralité envers le peuple d'Argos, ayant par le passé fourni des sommes importantes à la demande de l'assemblée et cette somme toute particulière de 10 000 drachmes, à la demande des hiéromnémons, afin d'organiser les *Titeia*.

Une seconde inscription (annexe E), elle aussi originaire de Gythion et retrouvée à l'est du théâtre de la cité lors de fouilles menées en août 1923, fait état d'honneurs cultuels consacrés à Flamininus. En effet, ce long décret daté de l'an 14 ou 15 de notre ère, restitué par M. Kougéas et analysé, en 1929, par H. Seyrig dans les pages de la Revue archéologique 132, détaille les obligations de l'agoranome de la cité dans l'organisation des Caesarea, un concours thymélique mêlant le chant et le théâtre offert en l'honneur de la famille impériale régnante. Chaque journée était consacrée aux bienfaiteurs de la cité, à commencer par Auguste divinisé, puis son successeur l'empereur Tibère et sa mère, l'impératrice Livie, troisième femme du fondateur de la dynastie. Les quatrième et cinquième jours étaient consacrés à la Victoire de Germanicus, neveu de Tibère et à l'Aphrodite de Drusus, frère de l'empereur et père du même Germanicus. Le sixième jour était quant à lui dédié à Flamininus, sans qu'il

130 Tite-Live, XXXIV, 41.

132 H. Seyrig, « Inscriptions de Gythion », RA, 29, 1929, p. 84-106.

¹³¹ G. Daux, « Concours des Titeia dans un décret d'Argos », BCH, 88, 1964, p. 569-576.

ne soit fait mention d'un rituel particulier rendu. S'appuyant sur l'exemple du culte pergaménien du proconsul Manius Aquillius et considérant que ces Caesarea devaient être dirigés par l'agoranome de la cité, personnage qui n'avait pas de responsabilités religieuses, H. Seyrig proposait d'y voir plutôt une journée de compétitions en l'honneur du libérateur de la Grèce : « Comme l'agoranome n'a pas de rôle sacré, on se représenterait volontiers cette démarche comme la mise au concours, pour chaque journée, d'un hymne en l'honneur de son titulaire. Des compositions de ce genre étaient fréquemment mises à prix, et rien ne semble mieux indiqué pour les concours thyméliques de Gythion 133. » Comme le soulignait G. Thériault, la persistance de ces cultes consacrés à des magistrats romains, à une époque bien postérieure à leur passage en Grèce, souligne avec acuité la sincérité de ces honneurs rendus par les cités grecques, contrairement à une certaine tradition qui a voulu y voir une simple forme d'adulatio graeca : « Il n'est certes pas exclu que des calculs politiques aient parfois joué leur rôle, que les cités aient quelquefois réglé leur conduite selon les circonstances, faisant fi de certains principes en les subordonnant à leur intérêt momentané, car les honneurs suprêmes étaient une façon comme une autre d'encourager l'émulation et la tradition familiale. Mais à y regarder de près, l'essentiel de nos témoignages invite peu à conclure à la flatterie ou à l'obséquiosité de ces timai¹³⁴. »

Des statues furent également dédiées à Flamininus et les épigraphistes et les historiens pensent avoir réussi à en identifier deux de façon plus précise. La première statue, dont ne subsiste plus que la base faite de calcaire bleu, aurait été retrouvée à Corinthe en 1901 et attribuée fautivement à l'empereur Titus. Dans un article publié en 1964 dans les pages du *Bulletin de correspondance hellénique*, J. Bousquet a

133 Ibid., p. 96.

¹³⁴ G. Thériault, op. cit., p. 92. Voir également J.-L. Ferrary, op. cit., 1997, p. 207: « Il me semble pourtant que, dans l'ensemble, les honneurs cultuels, et même les titres de sôter et de ktistès [...], ne sont à l'époque républicaine ni inconsidérément bradés, ni systématiquement accordés aux puissants. »

plutôt proposé d'y voir, en raison de la forme des lettres rappelant plutôt celle en usage au II^e siècle av. n. ère, une inscription faite en l'honneur de Flamininus¹³⁵. La statue, probablement dédiée par Aristainos, ancien stratège de Corinthe en 196-195 puis en 188-187, aurait été réalisée après la proclamation de la liberté aux *Isthmia* et avant l'évacuation de la Grèce par les troupes romaines en 194, alors que Flamininus exerçait les fonctions de proconsul. J. Bousquet proposait ainsi la restitution suivante:

Τίτον [Τίτου Κοτγκτιον 'Ρωμαΐον] 'Αρίσταιν[ος Τιμοκάδεος Δυμαΐος] ἀρετᾶς ἕνε[κα καὶ εὐεργεσίας τᾶς] εἴς τε αὐ[τὸν καὶ τοὺς 'Αρχαιούς]¹³⁶.

Une autre statue, celle-là autrement plus intrigante et ayant suscité de nombreuses discussions chez les historiens, est conservée à Rome où elle est toujours exposée au regard des visiteurs. Découverte en février 1885 au pied du Quirinal, la statue de bronze dite du « général des Thermes » (annexe F) ou du « souverain hellénistique », haute de 2,37 mètres jusqu'au sommet de la main gauche, représente un homme d'âge mûr au corps musculeux, tenant dans sa main gauche une lance sur laquelle il s'appuie, alors que sa tête penche légèrement contre son épaule droite à la manière des anciens portraits d'Alexandre. Le consensus général veut que cette statue soit un exemplaire original d'époque républicaine, dont la datation est toutefois incertaine puisqu'elle est liée à l'identification même de l'homme qu'elle représente, identification qui est au cœur des discussions entre spécialistes et qui demeure encore à ce jour incertaine ¹³⁷. J. Ch. Balty a consacré, en 1978, un article à cette statue

¹³⁵ J. Bousquet, « Inscriptions grecques concernant les Romains », *BCH*, 88, 1964, p. 607-609. ¹³⁶ *Ibid.*, p. 608.

¹³⁷ Pour un survol des études entourant cette même statue, nous renverrons le lecteur à J. Ch. Balty, « La statue de bronze de T. Quinctius Flamininus ad Apollinis in circo », MEFRA, 90, 1978, p. 669-686 » et à la recension exhaustive proposée dans F. Queyrel, Les portraits des Attalides : fonction et représentation, Athènes, 2003, p. 200-201.

exceptionnelle, revenant sur le débat quant à son identification et proposant, à son tour, une hypothèse qui lui semble concilier les différentes observations faites par ses devanciers tout au long du XX^e siècle. Si la statue, modelée dans le plus pur style hellénistique, s'inspire notamment de l'Alexandre à la lance de Lysippe, ce qui frappe d'abord l'historien de l'art, c'est l'absence de tout diadème royal qui aurait pu indiquer qu'il s'agissait là d'une représentation de l'un des diadoques ou d'un souverain hellénistique du IIIe ou du IIIe siècle. Si certains se sont saisis de cet élément pour proposer d'y voir un portrait de Démétrius I^{er}, fils de Séleucos IV et ancien otage romain, J. Ch. Balty juge peu probable que les Romains aient décidé d'orner l'une de leurs places publiques de la statue d'un prince captif: « On comprend mal, dès lors, la pose royale de la statue – autant que le choix de son modèle – et l'érection à Rome d'une effigie aussi chargée de signification, à la gloire d'un captif que le Sénat empêchait alors de régner. Majesté de l'attitude et absence de diadème se contredisent l'une l'autre et l'on eût dû, depuis longtemps, renoncer à y voir un prince de l'Orient hellénistique [...]¹³⁸». Devant la rareté d'indices concluants permettant une identification assurée, Balty se tourne vers les textes anciens afin de rechercher l'identité du général des Thermes. S'appuyant sur le récit de Plutarque, l'historien propose plutôt d'y voir une représentation de Flamininus. En effet, au début de sa Vie de Titus, le biographe, désireux de donner à son lecteur une idée des traits généraux du général romain, affirme qu'il est possible de les contempler à Rome; « Pour son apparence physique on peut, si l'on veut, en juger d'après sa statue de bronze, qui se trouve à Rome près du grand Apollon apporté de Carthage, en face du cirque, avec une inscription grecque 139. » Considérant les hommages particuliers rendus par Flamininus au fils de Léto, à Delphes, il ne serait pas surprenant que l'on eût choisi d'installer sa statue à Rome non loin du temple consacré au culte apollinien, sur le parcours même du triomphe du général, longeant le cirque Flaminien pour aboutir au

138 Ibid., p. 671.

¹³⁹ Plutarque, Flamininus, I, 1.

temple¹⁴⁰. Ainsi, J. Ch. Balty propose de dater cette statue de l'an 194, date du retour de Flamininus en sol italien et de la célébration de son triomphe dans les rues de Rome, l'œuvre lui ayant sans doute été offerte par les cités grecques qui l'avaient précédemment couvert d'or, afin de souligner leur gratitude envers leur libérateur. Tite-Live rapporte que le triomphe du jeune proconsul s'étala sur trois journées, la première ayant vu défiler dans les rues de la cité tibérine « les enseignes, les armes, les statues de bronzes et de marbre, prises dans de nombreuses villes, surtout à Philippe¹⁴¹ ». Considérant l'ampleur des hommages rendus au général romain par les Grecs, cela semble être à nos yeux une hypothèse tout à fait plausible et raisonnable que l'une de ces statues ait été, avec les cent quatorze couronnes d'or, un cadeau offert à Flamininus par les cités grecques reconnaissantes. Il y a quelques années, dans une étude consacrée à la représentation des souverains attalides, F. Queyrel s'est opposé à cette identification, bien qu'il ait reconnu l'intérêt des recoupements textuels opérés par Balty, pour plutôt y voir un portrait d'Attale II de Pergame. Si la piste du récit plutarquien semble prometteuse, Queyrel affirme voir peu de ressemblances entre le portrait tel que restitué par les statères de Flamininus et celui du « général des Thermes » (annexe G) : « Flamininus a un profil aigu, presque en lame de couteau, alors que le Dynaste se caractérise par la lourdeur massive de ses traits; même la pomme d'Adam du Romain est fortement en saillie sous les flocons de barbe qui la couvrent partiellement, alors que le cou puissant du Dynaste est plus enveloppé [...]¹⁴²». Que le général qui a dormi au pied du Quirinal pendant des siècles avant sa redécouverte en 1885 soit ou non Flamininus n'a au final que peu d'impact sur notre démonstration. Si l'hypothèse séduisante de Balty devait s'avérer, cela nous fournirait tout au plus la satisfaction de pouvoir discerner avec plus d'exactitude et de finesses les traits précis du vainqueur de Philippe V. Que Flamininus ait reçu les hommages de nombreuses communautés qui lui ont dédicacé

J. Ch. Balty, op. cit., p. 674.
 Tite-Live, XXXIV, 52.

¹⁴² F. Queyrel, op. cit., p. 227.

des statues nous semble avéré, et ce, tant par le témoignage des textes et le récit de Plutarque qui affirmait pouvoir contempler, de son vivant, une statue de bronze du général, que par certaines preuves archéologiques qui tendraient à confirmer cet élément précis de la biographie de Flamininus.

E. Badian écrivait à propos de l'action de Flamininus en Grèce : « Early in the second century T. Flamininus discovered what monarchs had known for generations: the power of Greek public opinion 143. » Il soulignait là l'un des aspects fondamentaux du programme politique mis en œuvre par Flamininus : mettre au service des intérêts de Rome dans la région - et de ses intérêts propres - la puissante machine de propagande qu'avaient développée les souverains hellénistiques avant lui. Flamininus n'a fait que se conformer à ces pratiques politiques afin de les mettre au service de sa vision. Il s'est comporté, à toutes fins utiles, en véritable monarque hellénistique, proclamant la liberté des cités grecques, frappant monnaie à son effigie, affichant son philhellénisme au sanctuaire apollinien de Delphes et rappelant aux cités, à qui il restituait leurs usages anciens, que la liberté dont elles pouvaient jouir à nouveau procédait de lui et du Sénat de Rome, dont il était le représentant. C'est précisément parce que Flamininus a employé, de façon habile et consciente, le langage politique qui était celui des monarques grecs l'ayant précédé, que les cités grecques lui répondirent naturellement dans la forme toute familière du « langage de l'évergétisme » développé entre les cités et les rois, depuis le règne d'Alexandre le Grand. En lui dédiant statues, monuments publics et cultes civiques, ces communautés ne faisaient que répondre par la forme normale des échanges de bienfaits qui avait régi leur vie politique depuis des décennies. Bien plus, il nous semble que la culture politique hellénistique et sa propagande de libération,

¹⁴³ E. Badian, Roman Imperialism in the Late Republic, Oxford, 1967, p. 10.

« machine de guerre cynique » pour citer à nouveau E. Will, offraient un terrain propice sur lequel pouvait se déployer toute l'ambition politique de Flamininus, alimentée comme chez beaucoup d'autres jeunes aristocrates romains par ce désir d'acquérir, par ses actions, gloria et fama auprès des Romains, de qui dépendait son avenir politique. Il n'y a alors rien d'étonnant à ce que le jeune général ait vu dans la renommée qu'il pouvait acquérir auprès des Grecs, et dans l'utilisation des traditions politiques qui étaient les leurs, le moyen de concrétiser ses objectifs politiques en tant que serviteur de l'État romain, tout en assouvissant, au passage, l'ambition et le désir de gloire qui étaient les siens les sur lesquels Polybe et Plutarque ont insisté à plusieurs reprises.

¹⁴⁴ Plutarque, Flamininus, I, 3: « Très ambitieux et très épris de gloire, il voulait accomplir à lui seul les actions les plus belles et les plus grandes [...]. » Φιλοτιμότατος δὲ καὶ φιλοδοξότατος ὧν, ἐβούλετο τῶν ἀρίστων καὶ μεγίστων πράξεων αὐτουργὸς εἶναι [...].

CONCLUSION

« Parmi tous les Romains, en effet, aucun n'avait montré une sagacité supérieure à celle de cet homme-là. Dans la conduite des entreprises que lui avait confiées la cité, comme dans celle de ses affaires personnelles, il faisait preuve d'un savoir-faire et d'un discernement insurpassables. » Polybe, XVIIII, 12, 3-4.

Au terme de cette étude, il nous faut porter sur l'œuvre politique de Flamininus en Grèce un jugement tout en nuances, tant l'action du jeune proconsul nous semble s'être déployée avec une finesse et une complexité qui, à bien des égards, a suscité les questionnements de ses contemporains et des historiens qui se sont penchés sur sa carrière. Afin de porter un jugement final sur son action, nous pensons qu'il importe d'emblée de mettre de côté la question du philhellénisme supposé de Flamininus, qui lui a valu, nous l'avons vu, les critiques des historiens du XIX^e siècle, à commencer par Th. Mommsen, qui ont cru voir chez lui la marque d'un romantisme naïf, la recherche « d'idéaux inatteignables¹ » (unattainable ideals), contraires aux intérêts de Rome dans le monde grec. Il semble clair à nos yeux que Flamininus n'était pas animé par un philhellénisme exalté, qui l'aurait distingué des autres hommes politiques de sa génération et qui justifierait que ses actions soient considérées à l'aune de ses sympathies présumées. Au contraire, nous avons souligné que l'hellénisme était déjà bien présent au sein de la nobilitas romaine, dont les membres n'étaient pas insensibles aux attraits de la culture et de l'art grecs. Comme nous l'avons démontré, la connaissance et l'usage du grec étaient déjà répandus chez les patriciens romains, tant et si bien que même Marcus Porcius Cato, considéré par

¹ Th. Mommsen, op. cit.

l'historiographie comme le représentant de la réaction « traditionaliste » à l'hellénisme, avait développé un intérêt certain pour les lettres grecques². C'était déià l'opinion de J. Briscoe en 1972³, de même que celle de J.-L. Ferrary, qui affirmait que «Flamininus n'était pas le paladin idéaliste de la liberté des Grecs qu'ont imaginé Mommsen et T. Frank⁴ ». E. S. Gruen se rangeait lui aussi à cet avis dans sa volumineuse étude de 1984⁵. Flamininus n'avait pas hésité, durant sa campagne militaire, à se montrer parfois brutal, comme lors de la prise et de la destruction de Phaloria, du pillage de la cité d'Élatée et de l'expulsion de ses habitants⁶, ou encore lors de l'assassinat en 196 du béotarque Brachyllès, auquel il accorda son soutien tacite⁷. Ce meurtre politique provoquera un soulèvement anti-romain en Béotie que le proconsul réprima sévèrement. Quelques années après la proclamation de la liberté des Grecs aux Isthmia, le « philhellène » Flamininus n'avait pas hésité, alors qu'il était mandaté par le Sénat afin d'assister à des négociations auprès de représentants d'Antiochos dépêchés en ambassade à Rome, à brader la liberté des cités grecques d'Asie en échange de l'assurance que le souverain séleucide se retirerait de Grèce continentale⁸. Le « philhellénisme réaliste » de Flamininus a en réalité cédé le pas, en

⁶ Sur la destruction de Phaloria: Tite-Live, XXXII, 15; sur la prise d'Étatée: Tite-Live, XXXII, 24. Sur la déportation des habitants d'Élatée, voir J. Briscoe, op. cit., 1972, p. 35, no. 5.

² Plutarque, Caton l'Ancien, II, 5.

³ J. Briscoe, op. cit., 1972, p. 33.

⁴ J.-L. Ferrary, op. cit., 1988, p. 144.

⁵ E. S. Gruen, op. cit., 1984, p. 268: « Not a hint exists anywhere that his familiarity with Greek language and civilization put the slightest restraint upon his behavior. »

⁷ Brachyllès avait été élu béotarque en 196 et manifestait ouvertement des sympathies promacédoniennes, ce qui avait alerté les partisans de Rome parmi les Béotiens qui s'étaient rendus jusqu'à Flamininus qui avait pris ses quartiers à Élatéia, afin de lui faire part de leurs inquiétudes. L'assassinat de Brachyllès provoquera des troubles importants en Béotie, menant à la mort de nombreux soldats romains et forçant l'intervention militaire de Flamininus. Polybe, XVIII, 43, 9-10: « Finalement, ils [les sympathisants à la cause romaine] n'hésitèrent pas à lui dire qu'à moins de frapper la classe populaire de terreur en se débarrassant de Brachyllès, les amis des Romains ne pourraient plus vivre en sécurité après le départ des légions. Après les avoir écoutés, Flamininus déclara qu'il se refusait à participer lui-même à une telle opération, mais qu'il laisserait faire ceux qui accepteraient de s'en charger. »

⁸ J.-L. Ferrary parle de « philhellénisme réaliste », Flamininus répondant au réalisme des cités grecques continentales dont la liberté politique était mise en cause par la présence séleucide en Europe. Voir J.-L. Ferrary, op. cit., p. 144-146; Tite-Live, XXXIV, 58: « Quinctius répondit: " Puisque vous aimez les définitions précises et les distinctions entre différents types d'alliance, je vais moi poser deux

de nombreuses occasions, aux impératifs de la *Realpolitik* romaine. La question fondamentale des rapports entre l'aristocratie romaine et la culture grecque à l'époque nous aura plutôt permis de comprendre comment un homme tel que Flamininus, en raison de son bagage, du contexte social et culturel particulier de la Rome du II^e siècle dans lequel il avait évolué, a rapidement pu saisir toute l'importance de l'héritage politique hellénistique mis à sa disposition et a pu mesurer son influence incomparable sur ce que E. Badian appelait « l'opinion publique grecque ». En ce sens, le « philhellénisme » du proconsul, sa connaissance attestée de la langue grecque, auront plutôt été des outils formidables et lui auront permis d'atteindre, au travers de l'enchevêtrement complexe des alliances et des rapports entre ligues et cités, ses propres objectifs personnels et les objectifs politiques de Rome en Grèce.

Flamininus était un aristocrate romain; il communiait à cet ethos de classe et en partageait ses valeurs. Comme tout aristocrate, il était engagé dans cette course aux honneurs, cette recherche incessante de la gloria que l'on acquérait sur les champs de bataille et qui assurait le renom des généraux, la fama, leur permettant de consolider leur position au sommet de l'édifice étatique romain. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que Flamininus ait vu dans les institutions politiques hellénistiques un moyen d'exalter ses propres vertus d'homme politique et ses exploits de général victorieux, et il a su le faire avec une habileté manifeste, comme le soulignait très justement E. S. Gruen:

conditions en dehors desquelles vous pourrez aller dire à votre roi qu'il n'est pas question d'alliance avec Rome. Premièrement, s'il veut que nous ne nous occupions pas des villes d'Asie, qu'il ne touche pas à l'Europe." »

« Better than anyone, Flamininus knew how to exploit his authority in the East while maintaining repute among his peers in Rome. He got away with arrogance abroad through influence at home and gained standing at home through influence abroad. It was precisely his skill at blending private interest and public service that outmatched all contemporaries, as Polybius shrewdly observed⁹. »

Or, ce que nous avons tenté de démontrer et ce qui ressort, à nos yeux, de l'étude attentive des actions du proconsul, c'est bien l'élaboration d'un *programme concerté* de récupération des coutumes politiques des monarchies hellénistiques afin de les adapter et de les mettre au service des intérêts de Rome en Grèce.

Le faisceau de preuves disponibles et leur concordance nous apparaissent trop évidentes pour qu'elles ne soient que le seul fait du hasard ou de la contingence de l'histoire. Faire reposer la critique des actions de Flamininus sur un philhellénisme romantique nous apparaît comme une réduction d'une pensée politique autrement plus fine et complexe. Ces preuves nous obligent inévitablement, il nous semble, à postuler l'idée d'une action réfléchie de la part de Flamininus qui a compris, mieux que quiconque, que la force de persuasion de Rome en Grèce reposait sur sa capacité à donner corps aux promesses de liberté faites en 196. Pour ce faire, la puissante machine de propagande des monarques hellénistiques lui permettrait d'atteindre ses objectifs et de communiquer, auprès des cités grecques, dans un langage qui leur était familier. C'est ce qui a justifié la mise en scène spectaculaire de la proclamation faite aux Isthmia, dans un lieu symbolique qui avait accueilli, tout au long de l'histoire grecque, les assemblées panhelléniques convoquées par des souverains qui, de Philippe II à Philippe V, en passant par Alexandre le Grand lui-même, y avaient établi les bases de leur puissance. C'est encore à Corinthe, nous l'avons vu, que Flamininus décida de convoquer ses alliés dans les formes familières qui étaient celles du synédrion des symmachies mises en place par les rois de Macédoine, afin de

⁹ E. S. Gruen, op. cit., 1984, p. 221.

décider de la guerre contre Nabis ou encore de faire ses adieux aux représentants des cités lors du retrait des troupes romaines en 194.

Le statère d'or arborant le portrait de Flamininus, fort probablement frappé à l'initiative du général et reprenant avec une étonnante similarité les formes du monnayage de Philippe V, conjugué à l'imagerie employée par Alexandre, est un élément de plus de ce programme politique fort complexe. Non content de revêtir les habits des monarques hellénistiques qui l'avaient précédé en s'arrogeant le droit d'effigie, il s'inscrira à leur suite dans ce dialogue politique particulier, fait de dons et de marques de reconnaissance publiques, qui était celui qui définissait les relations entre les cités grecques et leurs rois. C'est dans cette optique qu'il nous faut considérer les dons de Flamininus au sanctuaire apollinien de Delphes et l'évergétisme dont il a fait preuve auprès de nombreuses communautés, à l'exemple de l'inscription conservée à Cyrétia. Plus qu'une façon de nourrir sa soif de gloire personnelle, c'était là un moyen efficace d'obliger les cités envers Rome en ayant recours aux formes d'obligation traditionnelles employées jusque-là par les monarchies hellénistiques. Non sans quelque emphase, Plutarque avait souligné les résultats de cette politique :

Mais la reconnaissance des Grecs envers Titus et les Romains, pour les bienfaits dont ils les avaient comblés, ne se manifesta pas seulement par des louanges, mais encore par la confiance et l'autorité qu'elle leur valut chez tous les peuples, et à juste titre. Ils ne se contentaient pas d'accueillir leurs chefs; ils les faisaient venir, les appelaient et se remettaient entre leurs mains, et ce n'étaient pas seulement les peuples et les villes, mais aussi les rois, lésés par d'autres rois, qui cherchaient un appui auprès d'eux¹⁰.

Plutarque, Flamininus, XII, 8-10: Τίτψ δὲ καὶ Ῥωμαίοις, ὧν τοὺς Ἑλληνας εὖεργέτησαν, οὐκ εἰς ἐπαίνους μόνον, ἀλλὰ καὶ πίστιν ἐν πᾶσιν ἀνθρώποις καὶ δύναμιν ἡ χάρις ἀπήντα δικαίως. Οὐ γάρ προσδεχόμενοι μόνον τοὺς ἡγεμόνας αὐτῶν, ἀλλὰ καὶ μεταπεμπόμενοι καὶ καλοῦντες, ἐνεχείριζον αὐτούς, οὐδὲ δῆμοι καὶ πόλεις, ἀλλὰ καὶ βασιλεῖς, ὑφ' ἐτέρων ἀδικούμενοι βασιλέων, κατέφευγον εἰς τὰς ἐκείνων χεῖρας [...].

L'action politique de Flamininus visait à s'assurer qu'aucune cité, ligue ou royaume ne puisse émerger en tant que force hégémonique en Grèce et venir faire ombrage à la puissance romaine dans la région, l'obligeant à assurer une présence militaire continue¹¹. C'est dans cette optique qu'il s'est refusé à anéantir la dynastie antigonide de Macédoine, ignorant les demandes pressantes de certains de ses alliés. C'est également dans ce but qu'il a maintenu le tyran Nabis à la tête de Sparte et qu'il s'est assuré que tant les ligues étolienne qu'achéenne ne puissent acquérir une puissance telle qu'elles eurent pu menacer la domination romaine. Or, il nous faut cependant concéder à Th. Mommsen que la politique de Flamininus s'est révélée, sur le long terme, infructueuse, et que peu de temps après son départ de Grèce, de nombreuses cités se détachèrent de l'amitié romaine à la veille d'un conflit armé contre le roi Antiochos. Si Flamininus a voulu établir, en Grèce, une domination informelle et faire passer cette région dans la sphère d'influence de Rome, force est d'admettre, comme le résumait A. M. Eckstein, que le proconsul a commis ici une importante erreur d'appréciation politique :

« The Senate, the Ten, and Flamininus had created only a most informal attachment between Greek states and Rome – and political scientists emphasize that such informal attachments, by virtue of being so informal, can only achieve reality through being continually in action between the powerful state and the weaker one. But the main Romain action was complete withdrawal¹². »

Dans sa longue étude de l'historiographie moderne consacrée à la vie et à la carrière de Flamininus, E. Badian écrivait, en 1970, que la place de Flamininus dans l'histoire avait été « usurpée » par certains de ses illustres contemporains ¹³. Au terme de cette analyse, nous ne pouvons que lui donner raison. Loin de l'image naïve et romantique

¹¹ J. Briscoe, op. cit., 1972, p. 33.

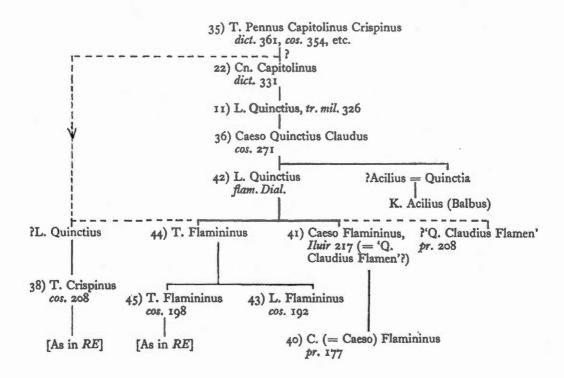
¹² A. M. Eckstein, op. cit., 2008, p. 299.

¹³ E. Badian, op. cit., 1970, p. 275,

du général philhellène, Flamininus apparaît, au contraire, comme l'un des hommes d'État les plus brillants sur lequel a pu s'appuyer la République romaine du II^e siècle. Son habileté diplomatique, sa finesse et sa subtilité politique, et surtout, sa capacité à adapter son action au contexte culturel de son action et à le récupérer à son avantage lui auront permis — nous espérons humblement y avoir contribué — d'assurer aujourd'hui sa juste place dans l'histoire.

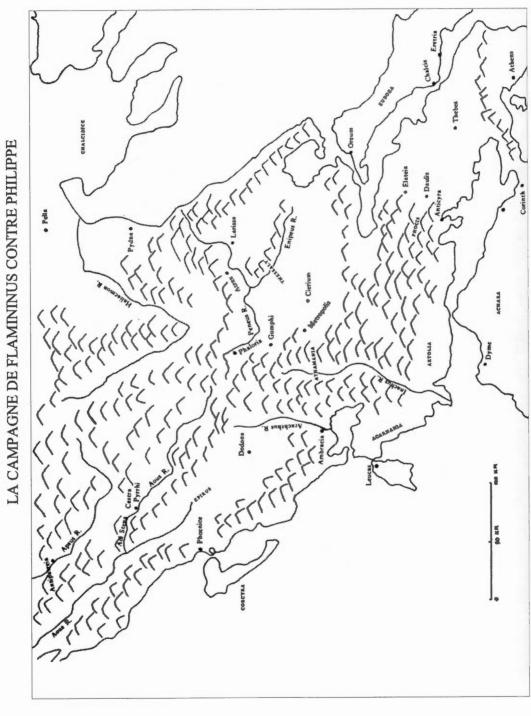
ANNEXE A

RECONSTITUTION GÉNÉALOGIQUE DES QUINCTII FLAMININI



Source: Ernst Badian, « The Family and Early Career of T. Quinctius Flamininus », JRS, 61, 1971, p. 108.

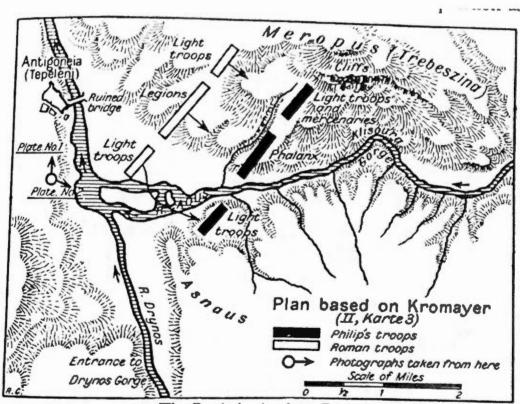
ANNEXE B



Source: Arthur M. Eckstein, « T. Quinctius Flamininus and the Campaign Against Philip in 198 B.C. », Phoenix, 30, 1976, p. 137.

ANNEXE C

LA BATAILLE DE L'AOOS



The Battle in the Aous Pass.

Source: F. W. Walbank, Philip V of Macedon, Cambridge, 1940, p. 149

ANNEXE D

INSCRIPTION D'ARGOS EN L'HONNEUR D'AUGIS; SEG, XXII, 266.

Ασγιος

2	Οἱ ἄρχοντες καὶ οἱ σύνεδροι οἱ ἐπὶ ᾿Αρχεδ[ά]-
	μου ώς διαλέγωντι τῶι δάμωι περὶ τιμᾶν Αὕγι ['A]-
4	ριστομήδεος 'Αργείωι, ώς δέ κα δόξηι οΰτω τέλλητα[ι]
	ποτήνεγκαν αὐτοί υυ Ἐπειδή Αὕγις ᾿Αριστομήδεος
6	'Αργεῖος ἀνὴρ ὢν καλὸς κάγαθὸς καὶ εύνους ὑπάρ-
	χων τᾶι πόλει καὶ ἐκτενῶς ποτιφερόμενος εἰς τὸν δᾶμον
8	άμῶν διατελεῖ ἐμ παντὶ καιρῶι εὕχρηστον αὐσαυτὸν παρεχόμ[ε]-
	νος, είσελθών δὲ καὶ είς τὸ συνέδριον άνενεώσατο πάντα ὅσα [εὕ]-
10	χρηστα ἐπεποιήχει τῶι δάμωι εἰς τὰς χοινὰς ε καὶ κατεπειγο[ύ]-
	[σ]ας χρείας, άξιωθεὶς δὲ καὶ ὑπὸ τῶν συνέδρων εὐχρήστη[σε]
12	διάφορα καὶ πλείω ἕν τε τῶι ἐνεστακότι ἐνιαυτῶι καὶ ἐν το[ῖς]
	[πρό]τερον, καὶ νῦν χρείας γενομένας διαφόρου δραχμᾶν μυρί[αν]
14	[τ]οῖς τε ἱερομνάμοσι καὶ τῶι ταμίαι εἰς τὸν ἀγῶνα τῶν Τιτεί[ων]
	άξιωθείς έδωχε άτοχον άχόλουθος γινόμενος αὐτο[σαυ]-
16	τῶι καὶ τοῖς προευχρηστημένοις ὑπ' αὐτοῦ πρ[ότε]-
	[ρον] τῶι δάμωι · ὅπως οὖν καὶ ὁ δᾶμος τῶν ᾿Αρ[γείων]
18	καὶ οἱ σύνεδροι φαίνωνται εὐχάριστοι κ[αὶ τιμῶν]-
	τες τούς άγαθούς ἄνδρας καὶ εὐεργετοῦντα[ς τὸν δᾶμον] .
20	ἔδοξε τῶι δάμωι καὶ τοῖς συνέδροινς · ἐ[παινέσαι Αὕ]-
	γιν 'Αριστομήδεος 'Αργεῖον ἐπὶ τᾶι κα(λ)οκ[άγαθίαι καὶ εὐ]-
22	νοίαι ἄι ἔχει εἰς τὰν πόλιν διὰ παντό[ς, καὶ στεφανῶσαι]
	αύτον είχονι χαλχέαι χαὶ ἀν[αγγεῖλαι ἐν τοῖς ἀγῶσιν τοῖς]
24	στεφανίταις έν τε τοῖ[ς] ΜΕ[καὶ Ἰσθμί]-
	οις καὶ Νεμείοις καὶ Ὀλυ[μ]πίο[ις καὶ Πυθίοις ὅτι ὁ δᾶμος]
26	ό τῶν 'Αργείων στεφανο[ῖ Αὖγιν 'Αριστομήδεος 'Αργεῖον εἰκό]-
	νι χαλκέαι άρετᾶς ἔν[εκεν καὶ εὐνοίας τᾶς εἰς αὐτόν · στᾶσαι δὲ]
28	[τ]ὰν εἰχόνα ἐν τῶι ἐπ[ιφανεστάτωι τόπωι · ἐπιμεληθῆναι δὲ]
	[το]ῦ καρύγματο[ς]
30	[.]AMONOMOI[]
-500	[δ]ε ψαφισμ[α]
32	[] Ţ [

ANNEXE E

INSCRIPTION DE GYTHION; SEG, XI, 923.

I

[- - - - τιθέτω ο αγορανόμος τρεῖς βάσεις, καὶ εἰκόνας] ἐπιτιθέτω, Γέπὶ μὲν τὴν Ικατά μέσον κειμένην θεοῦ Σεδαστοῦ Κα]ίσαρος τοῦ πατρός, έπὶ δὲ τὴν ἐκ δ[ε]ξιᾶ[ς | κειμένην Ἰουλίας Σεδα]στῆς, ἐπὶ δὲ τὴν τρίτην αύτοκράτορος Τιβερίου Καί [σαρος τ]ου Σεβαστού, [τά]ς είκονας παρεχούσης αὐτῶ τῆς πόλεως προτιθέ σθω | δὲ κ αἰ τράπεζα ὑπ' αὐτοῦ ἐν μέσω τῶ θεάτρω καὶ θυμιατήριον ἐπικείσθω κα[ὶ | ἐπι θυέτωσαν πρὶν εἰσιέναι τὰ ἀκροάματα ύπερ της των ηγεμόνων σωτηρία ς οί τε σύνεδροι και αι συναρχίαι πάσαι. άγετω δε την μεν πρώτην ημέραν θεού Καίσ αρος θεού υίου Σεδαστού Σωτήρος Έλευθερίου την δε δευτέραν αυτοκράτορος Τ[ι] βερίου Καίσαρος Σεβαστού καί πατρός της πατρίδος την δε τρίτην Ιουλίας Σεβαστή[ς] | της του έθνους καὶ πόλεως ήμων Τύχης την δε τετάρτην Γερμανικού Καίσαρος της Ν ί κης την δε πέμπτην Δρούσου Καίσαρος της Αφροδείτης την δε έκτην Τίτου Κοινατίου Φλαμενίνου. καὶ ἐπιμελείσθω τὴς τῶν ἀγωνιζομένων εὐκοσμίας. φερέτω δὲ καὶ πά σης τῆς μισθώσεως τῶν ἀκροαμάτων (καὶ) τῆς διοικήσεως. τῶν ἱερῶν χρημάτων τὸν λόγον τη πόλ[ει] | μετὰ τὸν ἀγῶνα τῆ πρώτη. 15 έκκλησία κάν εύρεθη νενοσφισμένος ή ψευδώς λογογραφών, έξελε γ χθείς μηκέτι μηδεμίαν άρχην άρξάτω και ή ούσία αύτου δημευέσθω. ὧν δ' ἄν ποτε δημευθή τὰ ὄντα, | ταῦτα χρήματα ἱερὰ ἔστω καὶ ἐξ αὐτῶν προσκοσμήματα ύπο των κατ' έτος άρχοντων κατασκε[υ] αζέσθω εξέστω δε τω βουλομένω Γυθεατών παντί περί των ίερων εκδικείν χρημάτων άθωω [ον] τι. επεισαγέτω δὲ ὁ ἀγορανόμος, μετὰ τὸ τὰς τῶν θεῶν καὶ ἡγεμόνων ἡμέρας τελέσαι, τῶν θυ μελικών άγώνων άλλα[ς δύ]ο ήμέρας τὰ ἀκροάματα, μίαν μὲν εἰς μνήμην 20 Γαίου Ιουλίου Ευρυκλέου ς Ευεργέτου του έθνους και της πόλεως ήμων εν πολλοῖς γενομένου, δευτέραν δὲ εἰς τειμήν | Ιουλίου Λάκωνος κηδεμόνος τῆς τοῦ ἔθνους καὶ τῆς πόλεως ἡμῶν φυλακῆς καὶ σωτηρία[ς] Ι ὄντος. ἀγέτω δὲ τούς αγώνας από της θεού έν αίς αν ή δυνατόν ήμεραις αυτώι έταν δε της

άρχῆς | εξίη, παραδιδέτω τῶ ἀντιτυνχάνοντι ἀγορανόμωι διὰ γραφής δημοσίας τὰ είς τους ἀγῶνας χρηστ ή βια πάντα, καὶ λαμβανέτω χειρίγραφον παρά του παραλαβόντος ή πόλις. έταν ο αγορανόμος του ς | αγώ νας άγη τους θυμελικούς, πομπήν στελλέτω έκ τοῦ ίεροῦ τοῦ 'Ασκληπιοῦ καὶ της 'Υγιεία[ς], πομπευόντων των τε εφήθων και των νέων πάντων και των άλλων πολειτών εστεμμένων δάφν[7,5] στεφάνοις και λευκά άμπεχομένων συμπομπευέτωσαν δε και αί ίεραι κόραι και αί γυναϊκες εν ταῖς ίεραῖς επθήσιν όταν δε επί το Καισάρηου ή πομπή παραγένηται, θυέτωσαν οι έφοροι ταῦ[ρ]ου ὑπὲρ τὰ: των ήγεμονων καί θεών σωτηρίας και αιδίου της ήγεμονίας αυτών διαμονής. κα[ί] θ]ύσαντες επανανκασάτωσαν τά τε φιδείτια καὶ τὰς συναρχίας εν άγορὰ θυσιάσαι" εί δε ή μή τελέσουσιν την πομπήν ή μή θύσουσιν ή θύσαντες μή έπανανκάσουσιν θυσιάζειν έν αγορά τὰ | φιδείτια καὶ τὰς συναρχίας, έκτεισάτωσαν ίερας τοῖς θεοῖς δραχυάς δισχιλίας εξέστω δε τῶι βουλομένω Γυθεατών κατηγορείν αυτών. — οἱ ἔφοροι οἱ ἐπὶ Χαίρωνος στρατηγοῦ καὶ ίερέως θε ου Σεδαστου Καίσαρος οι περί Τερέντιον Βιάδαν εγδότωσαν τρείς γραπτάς εικόνας του θε ου Σεδαστού και Ιουλίας Σεδαστής και Τιδερίου Καίσαρος του Σεδαστου, και τὰ διὰ θέατρον Ιμρία τῷ χορῷ, καὶ θύρας μιμικάς τέσσερας, και τη συμφωνία υποπόδια στησάτωσαν δέ και στή λην λιθίνην χαράξαντες είς αὐτὴν τὸν ἱερὸν νόμον, καὶ είς τὰ δημόσια δὲ γραμματοφυλάκια θέτω σαν άντίγραφον τοῦ ἱεροῦ νόμου, ἵνα καὶ ἐν δημοσίωι καὶ εν υπαίθρω και πάσιν εν φανερώ κείμενος ο νόμος [εμφαν] ή την του δήμου του Γυθεατών ευγαριστίαν είς τους ήγεμένας παρέγη πάσιν άνθρώ ποις εί δε ή μή ενχαρείζουσι τούτον τον νόμον, ή μή αναθήσουσιν τήν στήλην πρό τοῦ ναοῦ, ἡ μὴ γρα ---

25

30

35

40

TRADUCTION

[... l'agoranome disposera dans le théâtre trois bases, et] il posera sur [ces bases trois statues, sur la base centrale celle du divin Auguste,] père de [Tibère Cé]sar, sur celle [qui se trouve] à droite [la statue de Julia Augu]sta, sur la troisième la statue de Tibère Cé[sar fils] d'Auguste : ces

images lui auront été fournies par la ville. En avant, au milieu du théâtre, il fera placer en outre une table, et dessus un encensoir. Avant l'entrée en scène des artistes ¹, les membres de l'assemblée et les collèges des magistrats au complet brûleront l'encens à la santé des princes.

L'agoranome célébrera la première journée comme celln du divin César Auguste Sauveur Libérateur, fils du divi, (Jules); la deuxième comme celle de l'empereur Tibère Césare Auguste et Père de la Patrie; la troisième comme celle de Julia Augusta, Fortune de notre nation et de notre ville; la quatrième comme celle de la Victoire de Germanicus César; la cinquième comme celle de l'Aphrodite de Drusus César; la sixième comme celle de Titus Quinctius Flamininus. Il aura soin de la bonne tenue des concurrents. Il rendra compte à la ville, dans la première assemblée qui suivra le concours, de toute la rétribution des artistes et de la gestion des fonds sacrés. S'il est convaincu de détournements ou de fausses écritures, après preuve faite il ne gérera plus aucune magistrature et ses biens seront confisqués. Les biens des saisis seront consacrés et employés par les archontes en charge à des ornements supplémentaires. Et tout Gythéate sera libre d'intenter impunément une action sur l'emploi des fonds sacrés.

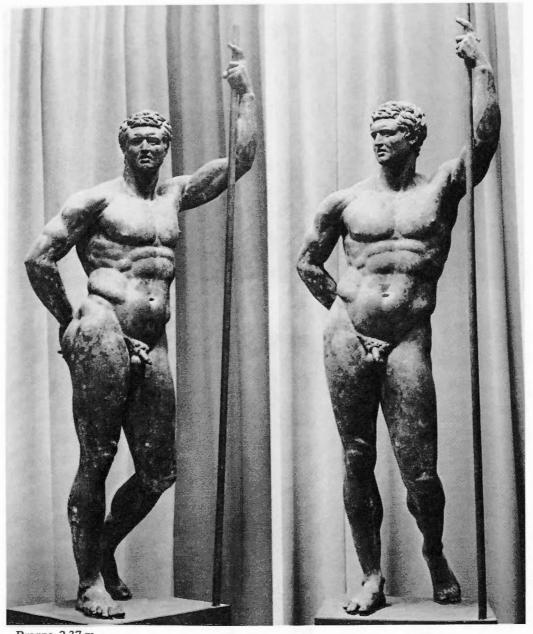
L'agoranome, en outre, après avoir terminé les journées des dieux et princes, fera paraître encore les artistes en deux jours de concours thyméliques, l'un à la mémoire de Gaius Julius Euryclès, en son temps bienfaiteur de notre nation et de notre ville en mainte circonstance; l'autre en l'honneur de Julius Laco, qui est le garant de la sécurité et du salut de notre nation et de notre ville. Il célébrera les concours aux jours qu'il pourra après ceux de la déesse. Quand il sortira de charge, il remettra à l'agoranome son remplaçant, par acte public, tous les ustensiles des concours, et la ville en recevra acte signé de la partie prenante.

Quand l'agoranome célébrera les concours thyméliques, il fera partir le cortège du sanctuaire d'Asclépios et d'Hygie. Le cortège sera formé des éphèbes et des jeunes hommes au complet, ainsi que des autres citoyens, couronnés de laurier et vêtus de blanc, et il comprendra en outre les vierges sacrées et les femmes en vêtement rituel. Lorsque le cortège arrivera au Césareum, les éphores sacrifieront un taureau à la santé des princes et dieux, et à l'éternelle conservation de leur règne. Après le sacrifice ils tiendront la main à ce que les phidities et les collèges des magistrats sacrifient sur l'agora. S'ils ne forment pas le cortège, ou ne sacrifient pas, ou n'obligent pas, après leur sacrifice, les phidities et les collèges des magistrats à sacrifier sur l'agora, ils seront frappés au profit des dieux d'une amende de deux mille drachmes. Et il sera loisible à tout Gythéate de les poursuivre.

Les éphores présidés par Terentius Biadas, en (cette) année où Chairôn est stratège et prêtre du divin César Auguste, livreront trois statues peintes du divin Auguste, de Julia Augusta, et de Tibère César fils d'Auguste; en outre, les platesformes de théâtre pour le chœur, quatre portes pour les mimes, et des tabourets pour la symphonie. Ils feront dresser aussi une stèle de pierre où ils auront fait graver la loi sacrée, et ils déposeront dans les archives publiques une copie de la loi sacrée, afin qu'en public et au grand jour et à portée de chacun la loi rende manifeste aux yeux de tous les hommes la reconnaissance du peuple gythéate pour ses princes. Et s'ils négligent, soit de faire graver cette loi, soit de faire dresser la stèle devant le temple, soit d'inscrire...

Traduction: H. Seyrig, « Inscriptions de Gythion », RA, 29 1929, p. 84-106.

ANNEXE F
STATUE DITE DU « GÉNÉRAL DES THERMES »



Bronze, 2,37 m.

Rome, Musée national romain

Source: F. Queyrel, Les portraits des Attalides: fonction et représentation, Athènes, 2003, 378p.

ANNEXE G STATUE DITE DU « GÉNÉRAL DES THERMES », DÉTAILS DE LA TÊTE



Bronze, 2,37 m. Rome, Musée national romain

Source: F. Queyrel, Les portraits des Attalides: fonction et représentation, Athènes, 2003, 378p.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines, tome I: Livre I*, trad. de Valérie Fromentin, Paris, Belles Lettres, 1998, 300p.
- Valère Maxime, Faits et dits mémorables, Livres I-III, trad. de Robert Combès, Paris, Belles Lettres, 1995, 339p.
- Plutarque, Vies, tome V: Aristide-Caton l'Ancien, Philopoemen-Flamininus, trad. de Robert Flacelière et Émile Chambry, Paris, Belles lettres, 2003, 253p.
- Plutarque, Vies parallèles, trad. d'Anne-Marie Ozanam, Paris, Gallimard, 2001, 2291p.
- Polybe, Histoire, trad. de Denis Roussel, Paris, Gallimard, 2003, 1503p.
- Salluste, *La Guerre de Jugurtha*, trad. de Alfred Ernout, Paris, Belles Lettres, 2012, 257p.
- Strabon, Géographie, tome III: Livres V et VI, trad. de François Lasserre, Paris, Belles Lettre, 1967, 433p.
- Tite-Live, *Histoire romaine*, *Livres I à V*, trad. d'Annette Flobert, Paris, Flammarion, 1995, 643p.
- Tite-Live, Histoire romaine, Livres VI à X, trad. d'Annette Flobert, Paris, Flammarion, 1999, 517p.
- Tite-Live, *Histoire romaine, Livres XXVI à XXX*, trad. d'Annette Flobert, Paris, Flammarion, 1994, 536p.
- Tite-Live, *Histoire romaine, Livres XXXI à XXXV*, trad. d'Annette Flobert, Paris, Flammarion, 1997, 503p.
- Tite-Live, *Histoire romaine, Livres XLI à XLV*, trad. d'Annette Flobert, Paris, Flammarion, 1999, 510p.

Ouvrages collectifs et chapitres

- ASTIN, Alan E., « Roman Government and Politics, 200-134 B.C. », Cambridge Ancient History Volume VIII: Rome and the Mediterranean to 133 B.C., dir. par A. E. Astin, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 163-196.
- BEARD, Mary, John NORTH et Simon PRICE, Religions of Rome, vol. 1. A History, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, 454p.
- BECK, Hans et Antonio DUPLA, dir., Consuls and Res Publica, Holding High Office in the Roman Republic, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, 375p.
- BREMER, Jan Maarten, « Plutarch and the ''Liberation of Greece'' », The Statesman in Plutarch's Works, Proceedings of the Sixth International Conference of the International Plutarch Society, dir. par Lukas De Blois et al., Leiden, Brill, 2005, p. 257-267.
- CHAPLIN, Jane D. et Chistina S. Kraus, dir., Livy, Oxford Readings in Classical Studies, Oxford, Oxford University Press, 2009, 523p.
- DARDENAY, Alexandra, «Rome, les Romains et l'art grec: translatio, interpretation, imitatio, aemulatio», Translatio: traduire et adapter les Anciens, dir. F. Bouchet et C. Bonnet, Paris, 2013, p. 109-125.
- ERRINGTON, R. M., « Rome and Greece to 205 B.C. », Cambridge Ancient History Volume VIII: Rome and the Mediterranean to 133 B.C., dir. par A. E. Astin, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 81-106.
- FERRARY, Jean-Louis, « Rome, les Balkans, la Grèce et l'Orient au II^e siècle avant J.-C. », Rome et la conquête du monde méditerranéen to. 2 : Genèse d'un empire, dir. Claude Nicolet, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, [1^{re} ed. 1978], p. 729-788.
- -----, « De l'évergétisme hellénistique à l'évergétisme romain », Actes du X^e congrès international d'épigraphie grecque et latine, Nîme, 4-9 octobre 1992, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 199-225.
- FRANÇOIS, Paul et Pierre MORET, dir., L'hellénisation en Méditerranée occidentale au temps des guerres puniques (260-180 av. J.C.). Actes du Colloque international de Toulouse, 31 mars-2 avril 2005, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006, 437p.

- GIBSON, Bruce et Thomas HARRISON, dir., Polybius and his World: Essays in Memory of F. W. Walbank, Oxford, Oxford University Press, 2013, 432p.
- GONSALES, Antonio, « Mythes d'Europe et constructions d'un paysage culturel antagonique », Des formes et des mots chez les Anciens, ed. Claude Brunet, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008, p. 224-241.
- GRUEN, Erich S., « Rome and the Greek World », Cambridge Companion to the Roman Republic, dir. Harriet I. Flower, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, p. 277-302.
- LE BOHEC, Yann, Marcel Le Glay et Jean-Louis Voisin, *Histoire romaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, 587p.
- MA, John, «Kings», A Companion to the Hellenistic World, dir. par Andrew Erskine, Oxford, Wiley Blackwell, 2005, p. 175-195.
- MINEO, Bernard, dir., A Companion to Livy, Oxford, Wiley Blackwell, 2014, 504p.
- RAWSON, Elizabeth, « Roman Tradition and the Greek World », Cambridge Ancient History Volume VIII: Rome and the Mediterranean to 133 B.C., dir. par A. E. Astin, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 422-476.
- SANCHEZ, Pierre, « De l'auctoritas senatus à l'imperator auctor : le Sénat, les généraux vainqueurs et les amis et alliés du peuple romain aux deux derniers siècles de la République », Figures d'empire, fragments de mémoire : pouvoirs et identités dans le monde romain impérial, IIe s. av. n. ère, VIe s. de n. ère, dir. Stéphane Benoist et. al., Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2011, p. 197-222.
- SMITH, Christopher et Liv Mariah YARROW, dir. *Imperialism, Cultural Politics, and Polybius*, Oxford, Oxford University Press, 2012, 390p.
- WALBANK, F. W., « Monarchies and Monarchic Ideas », Cambridge Ancient History Volume VII: The Hellenistic World, dir. par F.W. Walbank, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 62-100.

Études

- AMELA VALVERDE, Luis, « La emisión de T. Quincti », Omni, 5, 2012, p. 38-42.
- ARMSTRONG, David et Joseph J. WALSH, «The Letter of Flamininus to Chyretiae», CPh, 81, 1986, p. 32-46.
- ASTIN, Alan E., Scipio Aemilianus, Oxford, Oxford University Press, 1967, 374p.
- -----, Cato the Censor, Oxford, Oxford University Press, 1978, 371p.
- AUSTIN, M. M., « Hellenistic Kings, War, and the Economy, CQ, 36, 1986, p. 450-466.
- BABELON, Ernest, Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine vulgairement appelées monnaies consulaires to. 2, Paris, Rollin et Feuardent, 1885, 724p.
- BABELON, Jean, Le portrait dans l'Antiquité d'après les monnaies, Paris, Payot, 1950, 202p.
- ----, « L'effigie de Flamininus », RBN, 116, 1970, p.59-63.
- BADIAN, Ernst, Foreign Clientelae, Oxford, Oxford University Press, 1958, 342p.
- -----, Roman Imperialism in the Late Republic, New York, Cornell University Press, 1968, 117p.
- -----, Titus Quinctius Flamininus: Philhellenism and Realpolitik, Cincinnati, University of Oklahoma Press, 1970, 55p.
- -----, « The Family and Early Career of T. Quinctius Flamininus », JRS, 61, 1971, p. 102-111.
- BALSDON, John P. V., « Rome and Macedon, 205-200 B.C. », JRS, 44, 1954, p. 30-42.
- -----, «T. Quinctius Flamininus», Phoenix, 21, 1967, p. 177-190.
 - -----, Romans and Aliens, Londres, Duckworth, 1979, 310p.

- BALTY, Jean Ch., « La statue de bronze de T. Quinctius Flamininus ad *Apollinis in circo* », *MEFRA*, 90, 1978, p. 669-686.
- BARONOWSKI, Donald, « A Reconsideration of the Roman Approval of Peace with Macedonia in 196 B. C. », *Phoenix*, 37, 1983, p. 218-223.
- BAYET, Jean, Histoire psychologique et politique de la religion romaine, Paris, Payot, 1999, [1^{re} éd. 1969], 341p.
- BEARD, Mary, *The Roman Triumph*, Cambridge, Harvard University Press, 2007, 434p.
- BERTHOLD, Richard M., « The Rhodian Appeal to Rome in 201 B.C. », CJ, 71, 1976, p. 71, 97-107.
- BILLOWS, Richard, «Legal Fiction and Political Reform at Rome in the Early Second Century B.C. », *Phoenix*, 43, 1989, p. 112-133.
- BONNER, F. Stanley, Education in Ancient Rome, From the Elder Cato to the Younger Pliny, Londres, Routledge Library Editions, 1977, 404p.
- BOUSQUET, Jean, « Inscriptions grecques concernant des Romains », BCH, 88, 1964, p. 607-615.
- BOWERSOCK, Glenn, « The Barbarism of the Greeks », HSPh, 97, 1995, p. 3-14.
- BOYCE, Aline A., « The Gold Staters of T. Quinctius Flamininus in History », Hommages à Albert Grenier, Collection Latomus, 58, 1962, p. 342-350.
- BRENNAN, T. Corey, *The Praetorship in the Roman Republic*, Oxford, Oxford University Press, 2000, 972p.
- BRISCOE, J., « Rome and the Class Struggle in the Greek States 200-146 B.C. », *P&P*, 36, 1967, p. 3-20.
- -----, « Flamininus and Roman Politics, 200-189 B.C. », *Latomus*, 31, 1972, p. 22-53.
- BUCHER, Gregory S., « The Origins, Program, and Composition of Appian's Roman History », TAPhA, 130, 2000, p. 411-458.

- DE CALLATAŸ, François, « More Than It Would Seem: The Use of Coinage by the Romans in Late Hellenistic Asia Minor (133–63 B.C.) », AJN, 23, 2011, p. 55-86.
- CARAWAN, Edwin M., « Graecia Liberata and the Role of Flamininus in Livy's Fourth Decade », TAPhA, 118, 1988, p. 209-252.
- CARCOPINO, Jérôme, Les étapes de l'impérialisme romain, Paris, Hachette, 1961, 269p.
- CARSON, R. A. G., « The Golden Stater of Flamininus », BMQ, 20, 1955, p. 11-13.
- CHAMOUX, François, «Un portrait de Flamininus à Delphes », BCH, 89, 1965, p. 214-224.
- COLIN, Gaston, Rome et la Grèce de 200 à 146 av. J.-C., Paris, Albert Fontemoing éditeur, 1905, 683p.
- COUDRY, Marianne, « Loi et société : la singularité des lois somptuaires de Rome », Cahiers du Centre Gustave Glotz, 15, 2004, p.135-171.
- CRAWFORD, Michael H., Roman Republican Coinage, Cambridge University Press, 1974, 944p.
- and the Mediterranean Economy, Berkeley, University of California Press, 1985, 355p.
- DAUX, Georges, « Concours des *Titeia* dans un décret d'Argos », *BCH*, 88, 1964, p. 569-576.
- DMITRIEV, Sviatoslav, The Greek Slogan of Freedom and Early Roman Politics in Greece, Oxford, Oxford University Press, 2011, 524p.
- DEVELIN, Robert, The Practice of Politics at Rome, 366-167 B.C., Bruxelles, Latomus, 1985, 354p.
- DROGULA, Fred K., Commanders and Command in the Roman Republic and Early Empire, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2015, 422p.
- DUBUISSON, Michel, « La place du grec dans la société romaine : à propos d'un ouvrage récent », RBPh, 63, 1985, p. 108-115.

- -----, « Le grec à Rome à l'époque de Cicéron. Extension et qualité du bilinguisme. », Annales ESC, 47, 1992, p. 187-206. ECKSTEIN, Arthur M., « T. Quinctius Flamininus and the Campaign against Philip in 198 B.C. », *Phoenix*, 30, 1976, p. 119-142. -----, Senate and General: Individual Decision Making and Roman Foreign Relations, 264-194 B.C., Berkeley, University of California Press, 1987, 381p. ----, « Polybius, the Acheans and the 'Freedom of the Greek' », GRBS, 31, 1990, p. 45-71. -----, Moral Vision in the Histories of Polybius, Berkeley, University of California Press, 1995, 325p. ----- Mediterranean Anarchy, Interstate War and the Rise of Rome, Berkeley, University of California Press, 2006, 372p. -----, Rome Enters the Greek East: From Anarchy to Hierarchy in the Hellenistic Mediterranean, 230-170 BC, Malden et Oxford, Wiley-Blackwell, 2008, 439p.
- EVANS, Richard J. et Marc KLEIJWEGT, « Did the Romans Like Young Men? A Study of the Lex Villia Annalis: Causes and Effects », ZPE, 92, 1992, p. 181-195.
- FERRARY, Jean-Louis, Phihellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, Rome, École française de Rome, 2014 [1^{re} éd. 1988], 740p.
- FEYEL, Michel, « T. Quinctius Flamininus, Philippe et les Achéens », REG, 56, 1943, p. 235-246.
- GELZER, Matthias, The Roman Nobility, Oxford, Basil Blackwell, 1969, 164p.
- GRIMAL, Pierre, Le siècle des Scipions: Rome et l'hellénisme, Paris, Éditions Aubier, 1993 [1re éd. 1975], 414p.
- GRUEN, Erich S., *The Hellenistic World and the Coming of Rome*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1984, 862p.

- -----, Studies in Greek Culture and Roman Policy, Leiden, E. J. Brill, 1990, 209p.
- -----, Culture and National Identity in Republican Rome, Ithaca, Cornell University Press, 1992, 347p.
- HABICHT, Christian, Athènes hellénistique: histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine, Paris, Belles Lettres, 1999, 570p.
- HAMMOND, N. G. L., « The Opening Campaigns and the Battle of the Aoi Stena in the Second Macedonian War », JRS, 56, 1966, p. 39-54.
- -----, « The Campaign and the Battle of Cynoscephalae in 197 BC », JHS, 108, 1988, p. 60-82.
- HARRIS, William V., War and Imperialism in Republican Rome 327-70 B.C., Oxford, Oxford University Press, 1979, 293p.
- HENRICHS, Albert, « Graecia Capta: Roman Views on Greek Culture », HSPh, 97, 1995, p. 243-261.
- HÖLKESKAMP, Karl-J., « Conquest, Competition and Consensus: Roman Expansion in Italy and the Rise of the 'Nobilitas' », *Historia*, 42, no. 1, 1993, p. 12-39.
- HOLLEAUX, Maurice, Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au III^e siècle avant J.-C., Paris, Éditions de Boccard, 1921, 386p.
- rassemblés par L. Robert, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1957, 448p.
- HOMO, Léon, « Flamininus et la politique romaine en Grèce (198-194 av. J.-C.) », RH, 121-122, 1916, p. 1-47.
- IHNE, Wilhelm, *The History of Rome, vol. 3*, Londres, Longsman, Green and Co., 1877, 428p.
- LARSEN, Jakob A. O., «The Treaty of Peace at the Conclusion of the Second Macedonian War», *CPh*, 31, 1936, p. 342-348.
- LINTOTT, Andrew, *The Constitution of the Roman Republic*, Oxford, Oxford University Press, 1999, 297p.

- MA, John, Antiochos III and the Cities of Western Asia Minor, Oxford, Oxford University Press, 1999, 403p.
- MACMULLEN, Ramsay, « Hellenizing the Romans (2nd Century B.C.) », *Historia*, 40, 1991, p. 419-438.
- MARROU, Henri-Irénée, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité tome 2 : Le monde romain*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points histoire », 1981 [1^{re} édition 1948], 241p.
- McDONALD, A. H., « The Style of Livy », JRS, 47, 1957, p. 155-172.
- McDONNELL, Myles, Roman Manliness, Virtus and the Roman Republic, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, 481p.
- MILLAR, Fergus, « The Political Character of the Classical Roman Republic, 200-151 B.C. », JRS, 74, 1984, p. 1-19.
- MOMMSEN, Theodor, *The History of the Roman Republic*, trad. de William Purdie Dickson, New York, Charles Scribner's Sons, 1911, [éd. abrégée], 542p.
- MOMIGLIANO, Arnaldo, Alien Wisdom, the Limits of Hellenization, Cambridge, Cambridge University Press, 1971, 188p.
- MUSIAL, Danuta, « Sur le culte d'Esculape à Rome et en Italie », DHA, 16, 1990, p. 231-238.
- NICOLET, Claude, Rome et la conquête du monde méditerranéen, tome 2, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Nouvelle Clio », 2001 [1^{re} éd.1978], 932p.
- NORTH, John, « Politics and Aristocracy in the Roman Republic », *CPh*, 85, 1990, p. 277-287.
- OOST, Stewart Irvin, « Amynander, Athamania, and Rome », CPh, 52, 1957, p. 1-15.
- PATTERSON, Marcia L., « Rome's Choice of Magistrates During the Hannibalic War », TAPhA, 73, 1942, p. 319-340.
- PFEILSCHIFTER, Rene, Titus Quinctius Flamininus: Untersuchungen zur römischen Griechenlandpolitik, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2005, 442p.

- PRÉAUX, Claire, Le monde hellénistique: la Grèce et l'Orient, 323-146 av. J.-C., Paris, Presses universitaires de France, 1978, 398p.
- PRICE, Simon F. R., Rituals and Power: The Roman Imperial Cult in Asia Minor, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, 289p.
- QUEYREL, François, Les portraits des Attalides: fonction et représentation, Athènes, École française d'Athènes, 2003, 378p.
- ROMAN, Danièle et Yves, Rome et l'hellénisme : III^e-I^{er} siècle av. J-C., Paris, Ellipses, 2005, 307p.
- ROSENSTEIN, Nathan S., Imperatores Victi: Military Defeat and Aristocratic Competition in the Middle and Late Republic, Berkeley, University of California Press, 1990, 224p.
- Phoenix, 47, 1993, p. 313-338.
- Imperial Republic, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2012, 320p.
- SAGE, Evan T. et Adalaide J. WEGNER, « Administrative Commissions and the Official Career, 218-167 B.C. », *CPh*, 31, 1936, p. 23-32.
- SCULLARD, Howard Hayes, Roman Politics, 220-150 B.C., Oxford, Oxford University Press, 1951, 325p.
- SEAGER, Robin, «The Freedom of the Greeks of Asia: From Alexander to Antiochus », CQ, 31, 1981, p. 106-112.
- SEAGER, Robin et Christopher TUPLIN, « The Freedom of the Greeks of Asia: on the Origins of a Concept and the Creation of a Slogan », JHS, 100, 1980, p. 141-154.
- SEYRIG, Henri, « Inscriptions de Gythion », RA, 29, 1929, p. 84-106.
- SMITH, R. Elsey, «The Sources of Plutarch's Life of Titus Flamininus», CQ, 38, 1944, p. 89-95.
- SPENCER, Diana, The Roman Alexander: Reading a Cultural Myth, Exeter, University of Exeter Press, 2002, 277p.

- SWAIN, S. C. R., « Hellenic Culture and the Roman Heroes of Plutarch », *JHS*, 110, 1990, p. 126-145.
- TISÉ, Bernadette, Imperialismo romano e imitatio Alexandri. Due studi di storia politica, Galatina, Mario Congedo Editore, 2002, 120p.
- THÉRIAULT, Gaétan, « Remarques sur le culte des magistrats romains en Orient », CEA, 38, 2001, p. 85-95.
- THONEMANN, Peter, *The Hellenistic World: Using Coins as Sources*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, 230p.
- TOYNBEE, Jocelyn M. C., Roman Historical Portraits, Londres, Thames & Hudson, 1978, 208p.
- VAN CAUWENBERGHE, Christine, «Empire romain et hellénisme: bilan historiographique», DHA, 5, 2011, p. 141-178.
- WALBANK, Frank W., *Philip V of Macedon*, Cambridge, Cambridge University Press, 1940, 404p.
- ----, « Alcaeus of Messene, Philip V, and Rome », *CQ*, 37, 1943, p. 1-13.
- Reflections, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 369p.
- WALSH, Joseph J., « Flamininus and the Propaganda of Liberation », *Historia*, 45, 1996, p. 344-363.
- WATKINS, Calvert, « Greece in Italy Outside Rome », HSPh, 97, 1995, p.35-50.
- WILL, Édouard, Histoire politique du monde hellénistique, 323-30 av. J.-C., Nancy, Presses universitaires de Nancy:
 - Tome I: De la mort d'Alexandre aux avènements d'Antiochos III et de Philippe V, 1979, 401p.
 - Tome II: Des avènements d'Antiochos III et de Philippe V à la fin des lagides, 1982, 650p.

